

Envoyé en préfecture le 19/12/2025

Reçu en préfecture le 19/12/2025

Publié le

ID : 045-214501421-20251218-2025_85-DE



Plan Intercommunal de Sauvegarde

Communauté
de communes
des *Loges*



Partie 1

Sommaire

PARTIE 1	1
SOMMAIRE	1
MISE A JOUR DU PICS	2
CONTEXTE REGLEMENTAIRE	2
PRESENTATION GENERALE	2
COMPETENCES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES.....	4
TRANSFERT ET DELEGATION DE COMPETENCES	5
BATIMENTS ET ACTIVITES.....	5
RISQUES SUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES LOGES.....	6
RISQUE INONDATION	10
CRUES DE LOIRE.....	10
DEBORDEMENT DE COURS D'EAU AUTRES QUE LA LOIRE ET RUISSELLEMENT ...	12
ZONES INONDABLES POTENTIELLES – REMONTEE DE NAPPE.....	14
VIGILANCE.....	14
RISQUE CLIMATIQUES MAJEURS	14
LES MOUVEMENTS DE TERRAIN	15
LES FEUX DE FORET.....	15
LE RISQUE INDUSTRIEL.....	16
LE TRANSPORT DE MATIERES DANGEREUSES (TMD)	16
LE RISQUE NUCLEAIRE	16
ENJEUX SUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES LOGES.....	17
ZONE INONDABLE PAR LA LOIRE (CRUE DE RETOUR T100 ET ZONE PPRI)	17
DEFAILLANCES STRUCTURELLES ET FONCTIONNELLES DU SYSTEME D'ENDIGUEMENT	19
ZONE INONDABLE PAR RUISSELLEMENT	19
ZONE INONDABLE PAR LE CANAL	19
IMPACTS FEU DE FORET	19
ORGANISATION DU PICS	20
 PARTIE 2	 30
ANNEXES.....	30

Mise à jour du PICS

Délibération n°2025-132 portant approbation du Plan Intercommunal de Sauvegarde en date du 27 octobre 2025

Pages modifiées	Objet de la modification	Date

Contexte réglementaire

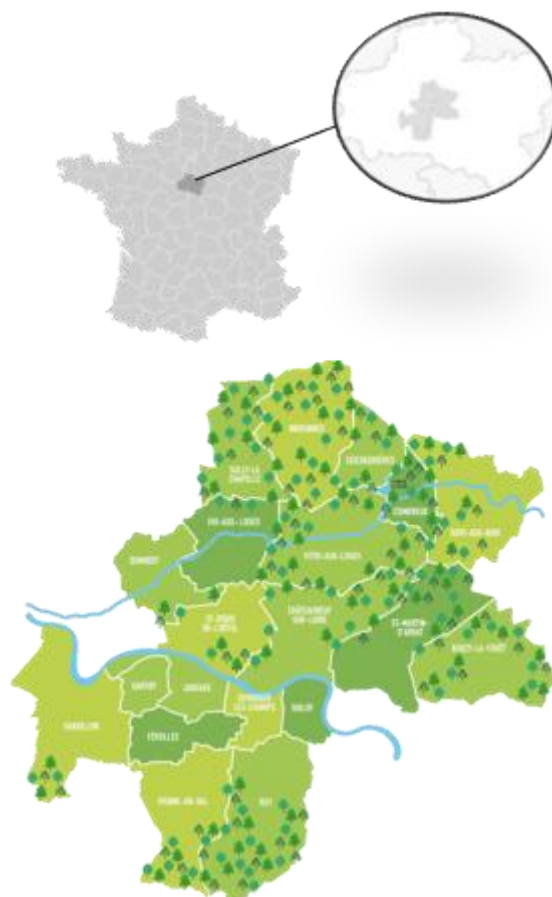
Le Plan intercommunal de Sauvegarde (PICS) a été rendu obligatoire par la loi Matras du 25 novembre 2021, pour tout EPCI dont au moins une commune est soumise à l'obligation de réaliser un Plan Communal de Sauvegarde (PCS). Selon l'article L731-4 du Code de la sécurité intérieure, le PICS prépare la réponse aux situations de crise et organise :

- La mobilisation et l'emploi des capacités intercommunales au profit des communes ;
- La mutualisation des capacités communales ;
- La continuité et le rétablissement des compétences ou intérêts communautaires.

Conformément à l'article L731-5 du Code de la sécurité intérieure, le PICS organise, sous l'autorité du Président de l'EPCI, la solidarité et la réponse intercommunale face aux situations de crise au profit de toutes les communes membres, dotées ou non d'un PCS. Le Président ne dispose pas de pouvoir de police. Le PICS est donc un échelon s'insérant dans la gestion de crise entre la Préfecture et les communes, sans se substituer à aucun. Le PICS doit s'articuler avec les plans ORSEC et les PCS des communes.

Présentation générale

La communauté de communes de Loges (CCL) est située dans le département du Loiret (Centre-Val de Loire), à l'est d'Orléans. Son siège est situé à Châteauneuf-sur-Loire. S'étendant sur une surface de 552 km², elle est traversée par la RD2060 et par la Loire. La CCL est née en 1996 avec 4 communes et a évolué jusqu'en 2017, pour regrouper désormais 20 communes. Le Président, Monsieur Frédéric MURA est à la tête du conseil communautaire composé de 45 délégués. Au dernier recensement, la CCL comptait 43 246 (chiffre INSEE publié en 2025).



Les 20 communes sont :

Communes	Maires	Population (Insee - 2021)	Superficie km ² (Insee - 2021)	Accueil mairie
Bouzy la Forêt	Florence Bonduel	1 223	37,5	02 38 58 36 89
Châteauneuf sur Loire	Florence Galzin	8 416	40,0	02 38 58 41 18
Combreux	Philibert de la Rochefoucauld	273	12,7	02 38 59 42 88
Darvoy	Marc Brynhole	1 880	8,6	02 38 59 71 71
Donnery	Daniel Chaufton	2 843	21,8	02 38 59 20 10
Fay aux Loges	Frédéric Mura	3 811	26,5	02 38 59 57 11
Férolles	David Dupuis	1 136	17,1	02 38 59 73 01
Ingrannes	Eric Poilane	547	39	02 38 57 13 08
Jargeau	Sophie Héron	4 662	14,7	02 38 59 70 39
Ouvrouer les Champs	Laurence Monnot	543	10,5	02 38 59 73 40
St Denis de l'Hôtel	Arnauld Martin	3 046	25,5	02 38 46 83 40
St Martin d'Abbat	Joël Turpin	1 800	39,0	02 38 46 86 40
Sandillon	Pascal Juteau	4 205	41,3	02 38 69 79 80
Seichebrières	Philippe Vacher	221	14,8	02 38 59 41 56
Sigloy	Vincent Asselin	662	9,5	02 38 58 42 81
Sully la Chapelle	Patrick Morisseau	448	26,2	02 38 57 10 82
Sury aux Bois	Françoise Hebert	782	38	02 38 55 97 74
Tigy	Noël Le Goff	2 422	47,3	02 38 58 00 49
Vienne en Val	Pascal Semonsut	1 956	35,9	02 38 58 81 23
Vitry aux Loges	Arnaud de Beauregard	2 240	44,1	02 38 59 47 26

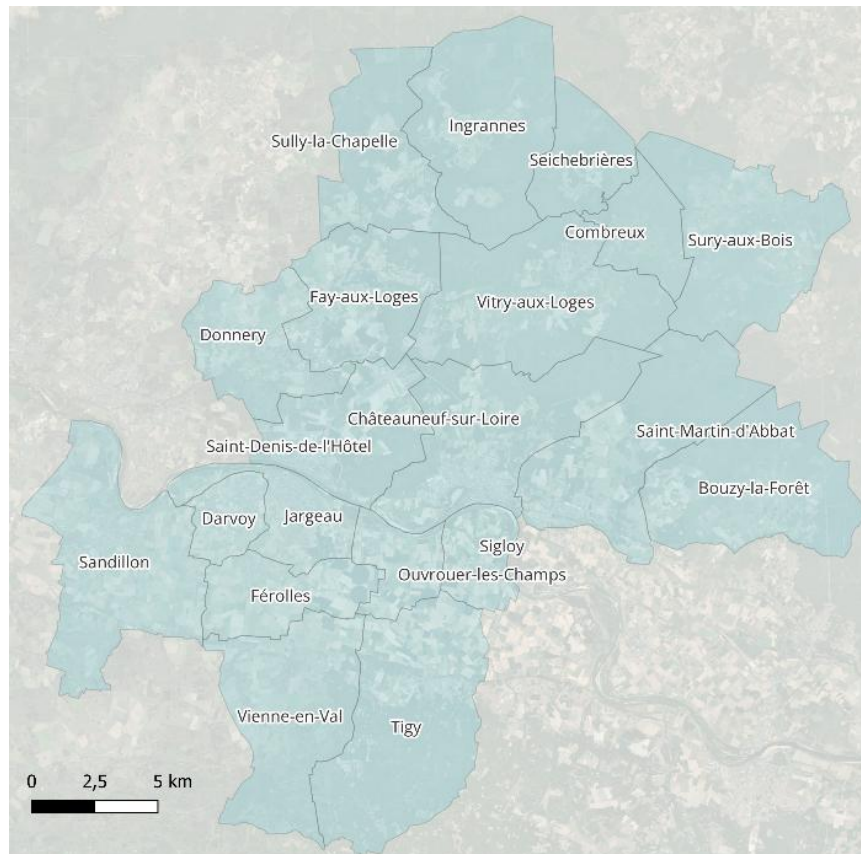


Fig 1 : communes de la Communauté de communes des Loges

Compétences de la communauté de communes

La CCL a plusieurs domaines de compétences tels que : urbanisme, développement économique, tourisme, logement et cadre de vie, petite enfance, santé, mobilité et développement durable, assainissement non collectif, gestion des milieux aquatiques et du risque inondation, gestion des déchets, voiries et bâtiments.

Compétences obligatoires de la CCL :

- L'aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire ; schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur
- Les actions de développement économique
- La gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)
- L'aménagement, l'entretien et la gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- La collecte et le traitement des déchets

Compétences supplémentaires de la CCL :

- La création, l'aménagement et l'entretien des voiries d'intérêt communautaire
- L'habitat et le logement, les opérations Cœur de village
- La construction, l'entretien et le fonctionnement d'équipements sportifs

Compétences facultatives de la CCL :

- La petite enfance, l'enfance et la jeunesse
- Le développement de services de santé
- La gestion de l'assainissement non collectif
- La numérisation du cadastre
- Le transport des enfants vers les hébergements communaux, les équipements sportifs communautaires, les centres de loisir sans hébergement ; un service de transport pour les jeunes, les personnes en situation précaire et les personnes âgées
- Les fonds de concours pour des équipements d'intérêt communautaires
- Les études, audits et diagnostics
- La fourrière animale
- La contribution au financement du SDIS

Transfert et délégation de compétences

Concernant ses compétences obligatoires, la collecte et le traitement des déchets ont été transférés au Syndicat Mixte de la Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères (SICTOM) de Châteauneuf-sur-Loire, en représentation-substitution de ses 20 communes membres, suite au transfert de cette dite compétence.

La compétence GEMAPI comporte 4 items obligatoires :

- Item 1 : aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique
- Item 2 : entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau
- Item 5 : défense contre les inondations et contre la mer
- Item 8 : protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines

Dans la délibération du 27/11/2017, la CCL prend la compétence GEMAPI sur le périmètre obligatoire des missions 1°, 2°, 8° et 5° de l'article L211-7 du Code de l'environnement. La CCL a délégué ou transféré certaines missions à des partenaires. Les transferts et délégations ainsi que les missions concernées sont recensées dans le tableau ci-dessous :

	Partenaires	Délégation ou transfert	Missions transférées	Mission conservée
Cours d'eau	Bonnée – CC du Val de Sully	Délégation	1 2 8	5
	Epage Loing	Transfert	1 2 5 8	
	Syndicat mixte des bassins versants de la Bionne et du Cens (SIBCCA)	Transfert	2 8	5
	Syndicat mixte du bassin du Loiret (SMBL)	Transfert	1 2 8	5
	Syndicat d'Entretien du Bassin du Beuvron (SEBB)	Transfert	1 2 8	5
	Anche et ses affluents	Gestion directe par la CCL		1 2 5 8
Canal	Département	Canal appartenant au Département mais CCL compétente en Gémapi		
Loire	Etablissement Public Loire (EPL)	Délégation		

La CCL doit d'engager à assurer la continuité de la compétence « protection contre les inondations » quelle que soit la situation.

Bâtiments et activités

Pour l'exercice de ses compétences, la CCL s'appuie sur un patrimoine bâti, soit en tant que propriétaire, soit en tant qu'occupant dans le cadre de conventions de mise à disposition avec les communes (en bleu dans le tableau en annexe).

Risques sur la Communauté de communes des Loges

Le PICS est un outil de la gestion du risque. Une évaluation des risques présents sur le territoire est donc nécessaire. Le document de référence est le Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM). Revu tous les 5 ans, il est établi par la Préfecture et identifie les communes concernées par un ou plusieurs risques majeurs.

Le DDRM présente les risques naturels et industriels auxquels sont exposés chaque commune.

Les risques naturels sont de quatre types : inondation, risques climatiques majeurs, sismique et mouvement de terrain.

Les risques technologiques sont de trois types : risque industriel, transport de matières dangereuses (TMD) et risque nucléaire.

Sur le territoire de la CCL, il n'y a pas de Plan de Prévention des Risques cavité ni de Plan de Prévention des Risques Technologiques. En revanche il y a un Plan de Prévention des Risques Inondations sur le val amont du val d'Orléans.

Les risques concernant les communes de la CCL sont présentés dans le tableau ci-après.

	DICRIM et PCS obligatoires
r	Réalisé
L	Loire
A	Approuvé
rc	Risques climatiques majeurs
AC	A : retrait/gonflement argile C : effondrement de cavités
R	Route
G	Gazoduc
D	Dampierre en Burlay

Tableau : Risques présents sur les communes de la CCL d'après le DDRM

Communes	Risques														
	Naturels								Technologiques						
	Inondation			rc	sismique	mouvement de terrain			Risque industriel			TMD		Risque nucléaire	
Nom commune	Zone In	PPRI	CatNat			Type	PPR	CatNat	Type	PPI	PPRT	Type	Axes	PPI	Centrale
Bouzy la Forêt			2	Tout le département est concerné	1	AC		3				R	D952	X	D
Chateauneuf sur Loire	L	A	2		1	AC						RG	D952-D2060		
Combreux			2		1	AC									
Darvoy	L	A	2		1	AC									
Donnery			6		1	AC		4				RG	D921		
Fay aux Loges			5		1	AC		2							
Ferolles	L	A	2		1	AC		1							
Ingrannes			3		1	AC		5							
Jargeau	L	A	2		1	AC		3				R	D921		
Ouvrouer les Champs	L	A	2		1	AC		4							
Saint Denis de l'Hotel	L	A	2		1	AC						RG	D921-D2060		
Saint Martin d'Abbat	L	A	2		1	AC		1				RG	D952 - D2060	X	D
Sandillon	L	A	2		1	AC		3							
Seichebrières			2		1	AC									
Sigloy	L	A	2		1	AC		2							
Sully la Chapelle			2		1	AC		2							
Sury aux bois			2		1	AC		1				R	D2060		
Tigy	L	A	2		1	AC									
Vienne en Val	L	A	3		1	AC		6							
Vitry aux Loges			2		1	AC		5				R	D2060		

Le DDRM ne prend en compte que les zones inondables par la Loire, le Loing, l'Ouanne et de l'Essonne. Il est à noter cependant que le Département a connu des inondations conséquentes en 2016, générées par le débordement de cours d'eau autres que la Loire (dont le canal d'Orléans) et le ruissellement. Par conséquent, dans le PICS, il n'a pas été pris compte uniquement le risque inondation de débordement par la Loire.

Sont notés dans le tableau ci-dessous les points sensibles du territoire tels que les ICPE, les établissements scolaires, les crèches, les EHPAD, les élevages...les informations plus détaillées (lorsqu'elles sont connues) sont à retrouver en annexe.

Communes	Points sensibles	Nombre connu
Bouzy la Forêt	Etablissement scolaire	1
	ICPE	3
	Elevage de vaches laitières	2
	Elevage de volailles	2
	Elevage d'autres animaux	3
	Culture et élevage associés	2
Châteauneuf sur Loire	Etablissements scolaires	5
	Crèche	1
	Centre Médico Psychologique	2 (adulte et enfant)
	EHPAD	1
	Institut Médicoéducatif	1
	ICPE	11
	Elevage de chevaux et d'autres équidés	1
	Elevage d'autres animaux	3
	Culture et élevage associés	1
Combreux	ICPE	1
Darvoy	Etablissement scolaire	1
	Elevage d'ovins et de caprins	1
	Elevage de volailles	1
Donnery	Etablissement scolaire	1
	ICPE	2
	Elevage de volailles	1
	Elevage d'autres animaux	1
	Culture et élevage associés	1
Fay aux Loges	Etablissement scolaire	2
	Crèche – accueil de loisir	3
	EHPAD	1
	Institut Médicoéducatif	1
	ICPE	5
	Elevage de vaches laitières	1
	Elevage d'autres bovins et de buffles	1
	Elevage d'ovins et de caprins	1
	Elevage d'autres animaux	2
	Culture et élevage associés	2
Férolles	Etablissement scolaire	2
	Elevage de chevaux et d'autres équidés	2
	Elevage d'autres animaux	3
Ingrannes	Etablissement scolaire	1
	Elevage d'autres bovins et de buffles	2
	Elevage de chevaux et d'autres équidés	2
	Culture et élevage associés	2
Jargeau	Etablissement scolaire	4

	Crèche – accueil de loisir	2
	Etablissement médical	1
	ICPE	1
	Elevage d'autres animaux	1
Ouvrouer les Champs	Etablissement scolaire	1
	ICPE	1
St Denis de l'Hôtel	Etablissement scolaire	2
	Accueil de loisir	1
	Centre Médico Psychologique	1
	EHPAD	1
	ICPE	7
St Martin d'Abbat	Etablissement scolaire	1
	Accueil de loisir	1
	ICPE	1
	Elevage non agricole	1
Sandillon	Etablissement scolaire	2
	Crèche – accueil de loisir	2
	Foyer personnes âgées	1
	ICPE	3
	Elevage de volailles	1
	Elevage d'autres animaux	1
Seichebrières	EHPAD	1
	Elevage de vaches laitières	1
	Elevage d'autres bovins et de buffles	1
Sigloy	Etablissement scolaire	1
	Culture et élevage associés	1
Sully la Chapelle	Etablissement scolaire	1
	Elevage d'autres animaux	1
Sury aux Bois	Etablissement scolaire	1
	ICPE	1
	Elevage d'autres bovins et de buffles	1
	Elevage de chevaux et d'autres équidés	3
	Elevage de volailles	3
	Elevage d'autres animaux	2
	Culture et élevage associés	1
Tigy	Etablissement scolaire	3
	Accueil de loisir	1
	ICPE	3
	Elevage d'autres bovins et de buffles	1
	Elevage d'autres animaux	2
Vienne en Val	Culture et élevage associés	2
	Etablissement scolaire	1
	ICPE	2
Vitry aux Loges	Culture et élevage associés	2
	Etablissement scolaire	2
	Foyer personnes âgées	1
	ICPE	4
	Elevage de vaches laitières	1
	Elevage de chevaux et d'autres équidés	1
	Elevage d'ovins et de caprins	1
	Elevage d'autres animaux	2

Risque inondation

Le risque inondation est important sur le territoire de la CCL.

Crues de Loire

Les crues de Loire sont générées par deux phénomènes météorologiques :

- La crue d'origine océanique : causée par des vents d'ouest et provoquant des pluies abondantes sur le Bassin Parisien, l'Auvergne et le Limousin. C'est une crue lente avec des volumes d'eau importants. Elle a surtout lieu en hiver et au printemps.
- La crue cévenole : causée par des pluies intenses sur le Massif Central, elle impacte principalement les bassins de l'Allier et de la Haute-Loire. C'est une crue rapide et brutale qui a surtout lieu en automne.

Ces deux phénomènes en concomitance peuvent provoquer des crues majeures, à l'image de celles du XIX^e siècle. De plus, un niveau d'eau élevé dans la Loire accroît le niveau de sa nappe phréatique, ce qui peut causer des inondations par remontée de nappe.

11 des 20 communes du territoire de la CCL sont en zone inondable par la Loire et disposent d'un Plan de Prévention des Risques Inondations (PPRI) approuvé.

Communes inondables par la Loire : Châteauneuf sur Loire ; Darvoy ; Férolles ; Jargeau ; Ouvrouer les Champs ; Saint-Denis de l'Hôtel ; Saint-Martin d'Abbat ; Sandillon ; Sigloy ; Tigy ; Vienne en Val.

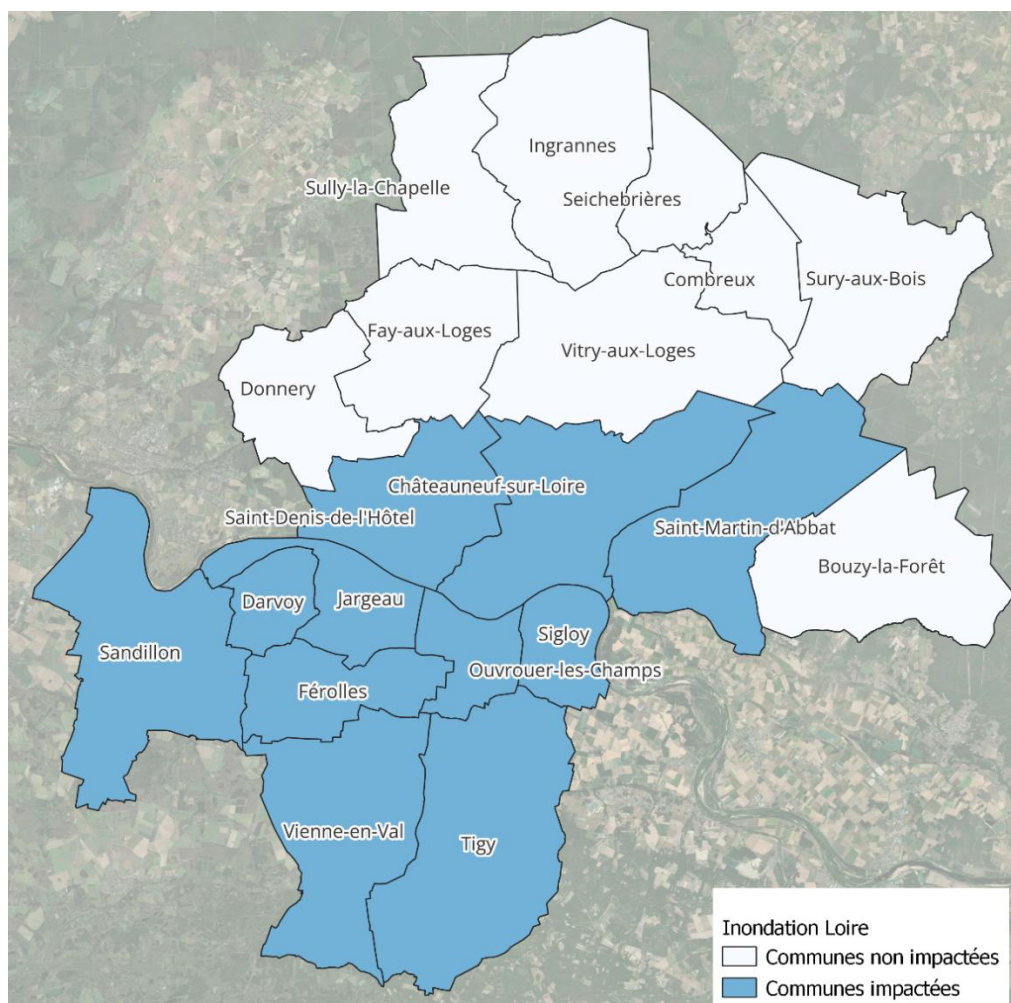


Fig 2 : communes inondables par la Loire

- La sous-zone majeure à T100
- Une sous-zone à T70, du fait de points de faiblesse à ce niveau et des remous au-delà de l'A71 notamment le long du Loiret
- Une sous-zone à T20 à l'aval de l'A71 avec un risque important de remous



Les caractéristiques des différents niveaux de protection (T20, T70, T100) sont :

Occurrence de crue	Débit à Orléans (m3/s)		Cote à l'échelle d'Orléans (m)		Débit à Gien (m3/s)	Cote à l'échelle de Gien (m)	Débit à Givry (m3/s)	Cote à Givry (m)
	EDD 2012	EDD 2024	EDD 2012	EDD 2024	EDD 2012	EDD 2012	EDD 2012	EDD 2012
T2	1 900	1 900	2.25		1 900	3.55	1900	3.2
T5	2 600	2 600	3		2 600	4.4	2650	4.15
T10	3 000	3 000	3.4		3 000	4.75	3100	4.6
T20	3 600	3 281	3,85	3,75	3 600	5.1	3750	5.15
T50	4 050	4 026	4,2	4,57	4 050	5.4	4250	5.4
T70	4 650	4 560	4,7	4,95	4 750	5.8	5000	5.8
T100	5 500	5 370	5,2	5,62	5 600	6.3	6000	6.4
T170	5 900	5 960	5,6	6,05	6 180	6.5	6500	6.6
T200	6 100	6 270	5,8	6,25	6 770	6.8	7000	≈ 6.8
T500	6 790	6 740	6,3	6,59	8 010	7.3		
T1000		7 400		7,03				

La CCL a sur son territoire le déversoir de Jargeau, ouvrage faisant partie du système d'endiguement d'Orléans. Son principe est l'activation d'un fusible à partir de T200-20 cm, permettant une entrée d'eau prévue et contrôlée dans le val et évitant l'apparition d'une brèche, violente et imprévue.

Le volet « inondation de Loire » du PICS correspond au Plan de Surveillance des Levées. Il a été mis en place (d'après celui de la Direction Départementale des Territoires) par l'Etablissement Public Loire, à qui a été déléguée la gestion des systèmes d'endiguement. L'organisation de la CCL dans le cadre du Plan de Surveillance des Levées est détaillée dans le document « Plan de Surveillance des Levées pour la Communauté de communes des Loges ».

Différents scénarios, nominaux et de défaillances structurelles et organisationnelles ont été étudiés dans l'étude de dangers de 2024. Les cartographies produites sont intégrées en annexes.

Débordement de cours d'eau autres que la Loire et ruissellement

Le risque de débordement de cours d'eau et ruissellement concerne toutes les communes. En cas de pluies intenses et lorsque les sols sont saturés, les cours d'eau et canaux réagissent très rapidement : c'est ce phénomène qui est à l'origine des inondations de 2016.

Quatre communes sont en zone inondable par le canal d'Orléans.

Communes inondables par le canal d'Orléans : Combreux ; Donnery ; Fay aux Loges ; Vitry aux Loges.

Plusieurs cours d'eau traversent les communes de la CCL.

Cours d'eau	Communes traversées par le cours d'eau
La Bonnée	Saint-Martin d'Abbat
Le Saint-Laurent	Bouzy la Forêt
Le Milourdin	Bouzy la Forêt, Saint-Martin d'Abbat
L'Anche	Saint-Martin d'Abbat, Châteauneuf sur Loire, Saint-Denis de l'Hôtel
Ruisseau de la Motte Bucy	Sury aux Bois, Combreux
Le Cens	Seichebrières, Ingrannes, Sully la Chapelle, Fay aux Loges, Donnery
L'Oussance	Vitry aux Loges, Fay aux Loges

L'Ousson	Sigloy, Tigy, Ouvrouer les Champs, Férolles, Sandillon
La Bergeresse	Tigy, Vienne en Val, Férolles, Sandillon
La Marmagne	Ouvrouer les Champs, Jargeau, Férolles, Sandillon
Le Dhuy	Tigy, Vienne en Val, Férolles, Sandillon
Le Bourillon	Tigy, Vienne en Val

Le débordement de cours d'eau est un aléa récurrent sur le territoire, le canal et ses affluents (Cens et Oussance) ainsi que le Dhuy étant très réactifs.

Suite aux inondations de 2016, une étude diagnostic et prospective sur les inondations par ruissellement a été faite. Plusieurs modélisations ont été effectuées, jusqu'à des événements de période de retour de 200 ans. Les communes impactées par le phénomène ruissellement identifiées sur la carte en annexe le sont sur la base de ces modèles au plus fort impact, soit à Q200.

Communes inondables par le phénomène de ruissellement : Ingrannes ; Seichebrières ; Sury aux Bois ; Donnery ; Saint-Denis de l'Hôtel ; Châteauneuf sur Loire ; Saint-Martin d'Abbat ; Vienne en Val ; Tigy.

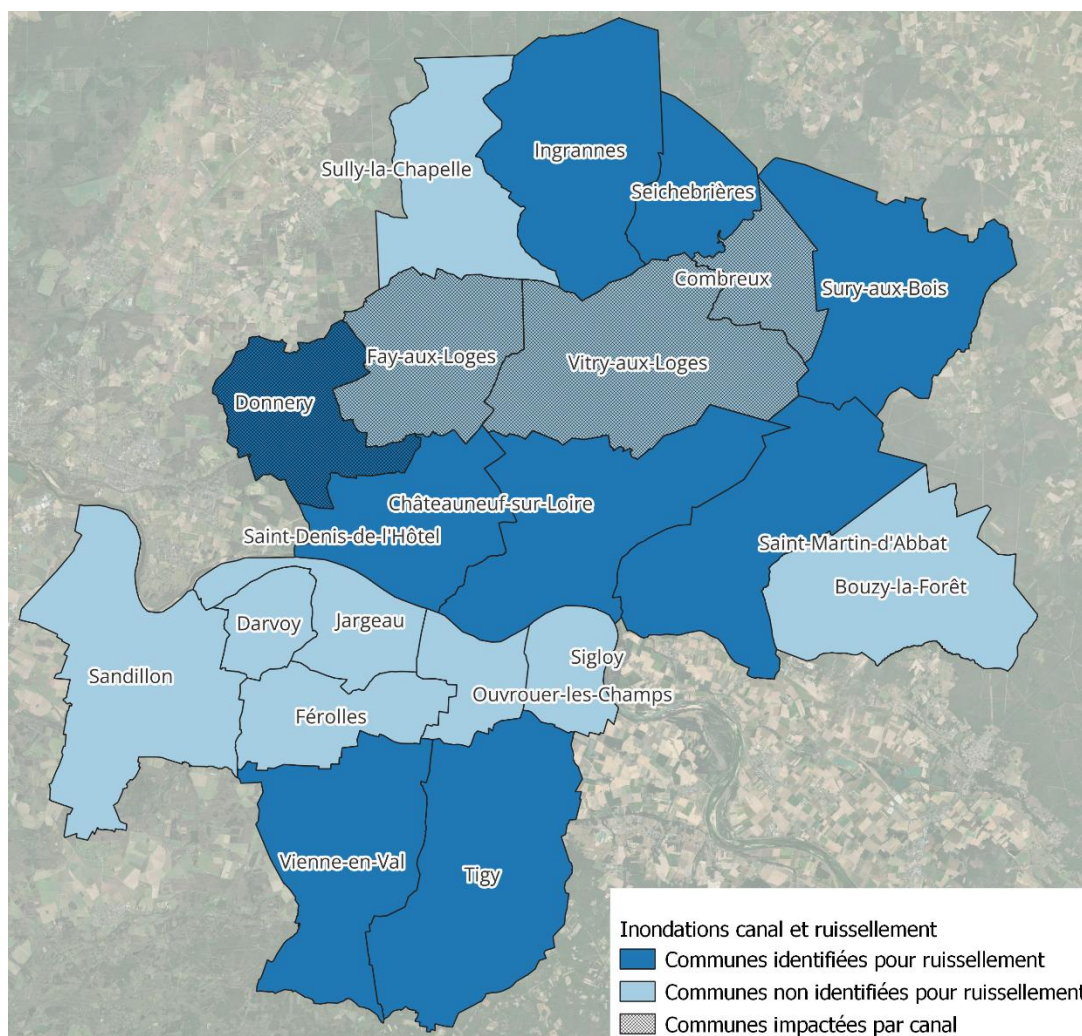


Fig 4 : communes impactées par le ruissellement et le débordement du canal

Zones inondables potentielles – remontée de nappe

L'aléa remontée de nappe est peu connu sur le territoire. Une étude pour mieux cerner le phénomène et les zones impactées est inscrite au PAPI des vals de l'orléanais 2025-2031.

Vigilance

Le risque inondation peut parfois être prévisible. Cette prévision repose principalement sur les systèmes d'alerte. Une vigilance doit être assurée lorsque les conditions météorologiques sont dégradées. Plusieurs systèmes d'alerte sont suivis.

- La surveillance des débits de Loire se fait sur Vigicrue, bassin Loire-Bretagne et territoire Loire-Allier-Cher-Indre : <https://www.vigicrues.gouv.fr/niv2-bassin.php?CdEntVigiCru=30>

Les débits à la station du Vieux Pont de Gien sont indicateurs des débits qui arriveront à Orléans et traverseront le territoire de la CCL.

- Dhuy : Vigicrues dispose d'une station de mesure sur le Dhuy : station Sandillon (la Ferme de Louy). Orléans Métropole a installé une station de niveau d'eau et une de pluviométrie sur le Dhuy à Tigy. Les données sont disponibles sur Argos.
- Des stations de mesures permettent de suivre le canal d'Orléans et le Cens, et sont consultables sur le site du Département (<https://www.loiret.fr/jai-besoin-de/niveaux-deau-du-canal-dorleans>).
- Le Syndicat d'Entretien du Bassin du Beuvron (SEBB) dispose également de stations de mesures leur permettant une veille hydrologique : <https://www.bassin-du-beuvron.com/cartographie-et-donnees/>
Des référents de la CCL et des communes de Tigy et de Vienne en Val reçoivent l'alerte.
- Pour la Bonnée il existe une station de mesure de débit en aval du bassin versant de la Bonnée (sur la D60 entre Germigny des Prés et Châteauneuf sur Loire). Elle est exploitée par la DREAL et les mesures sont accessibles sur : <https://hydro.eaufrance.fr/rechercher/entites-hydrometriques>
- La CCL est abonnée aux services :
 - APIC (Avertissement Pluies intenses à l'échelle des Communes) : signale en temps réel le caractère exceptionnel des précipitations en cours (pouvant être génératrices d'inondations par ruissellement ou crues rapides de petits cours d'eau)
 - VigicrueFlash : alerte d'un risque de crue soudaine dans les prochaines heures, pour les cours d'eau non couverts par Vigicrues

Risque climatiques majeurs

Le DDRM recense 3 risques climatiques majeurs : les intempéries hivernales exceptionnelles ; les tempêtes et orages ; la canicule. L'ensemble du département est concerné par ces risques.

Les intempéries hivernales exceptionnelles :

Le terme de grand froid est utilisé lorsque les températures sont nettement négatives pendant plusieurs jours. Le grand froid a des conséquences sur les infrastructures routières et a aussi des conséquences sanitaires, notamment sur les populations vulnérables.

Dans le département, le Préfet peut déclencher le plan Grand Froid pour gérer ce risque.

Des évènements de neige et de verglas peuvent aussi survenir sur le territoire et justifiant la mobilisation du PICS.

Les tempêtes et orages :

Une tempête génère des risques allant de dégâts matériels mineurs à des dégâts catastrophiques causant des victimes. Les orages peuvent provoquer des tornades, des inondations et l'érosion des sols et la grêle, des risques d'accidents pour les automobilistes.

La canicule :

Elle est définie par une température maximale supérieure à 34°C et une température minimale supérieure à 19°C pendant au moins 3 jours consécutifs. Les conséquences peuvent être sanitaires, surtout pour les personnes fragiles et les personnes exposées à la chaleur.

Le département dispose d'un plan canicule sur 4 niveaux, qui prévoit des actions à mettre en œuvre par les administrations, institutions et établissements.

Météo France produit des cartes de vigilance permettant de savoir si un phénomène dangereux peut toucher le département dans les 24h.

Les mouvements de terrain

Le territoire de la CCL est concerné par deux types de mouvement de terrain : le retrait/gonflement d'argile et l'effondrement de cavités souterraines.

L'effondrement de cavités souterraines :

Les cavités souterraines peuvent provoquer des affaissements et des effondrements. Ce risque est fortement présent dans le département. Les cavités sont soit d'origine karstique (sur une zone grandement superposable à la zone inondable du val d'Orléans) soit d'origine humaine (majoritairement situées en zone urbanisée).

Le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM) dispose d'une base de données. La carte en annexe reprend ces données, sur le territoire de la CCL.

Le retrait/gonflement d'argile :

De la variation d'humidité des sols argileux découle le retrait/gonflement d'argiles. Il consiste en des tassements provoquant d'importants dégâts sur les constructions.

Géorisques met à disposition des données géographiques du risque de retrait-gonflement d'argile sur le département du Loiret. A l'échelle de la CCL, les aléas forts sont sur les communes du nord de la Loire (carte en annexe).

Les feux de forêt

Ce risque n'est pas recensé dans le DDRM, mais il a été intégré ici du fait de la proximité des massifs forestiers d'Orléans et de la Sologne. Plusieurs communes ont une partie de leur territoire dans ces massifs :

- Bouzy la Forêt (massif de Lorris)
- Châteauneuf sur Loire (massif de Lorris)
- Combreaux (massifs de Lorris et d'Ingrannes)
- Fay aux Loges (massif d'Ingrannes)
- Seichebrières (massif d'Ingrannes)
- Sully la Chapelle (massif d'Ingrannes)

- Saint Martin d'Abbat (massif de Lorris)
- Sury aux bois (massif de Lorris et d'Ingrannes)
- Vitry aux Loges (massif de Lorris et d'Ingrannes)
- Sandillon (massif de Sologne)
- Tigy (massif de Sologne)
- Vienne en Val (massif de Sologne)

Sur les 552 km² de la Communauté de communes des Loges, 278 km² sont couverts par une formation végétale (forêt, peupleraie et landes), soit près de la moitié du territoire de la CCL d'après les données de l'IGN (carte en annexe).

Le massif de Sologne a été classé en tant que massif forestier à risque incendie, ce qui génère des Obligations légales de débroussaillage.

Le risque industriel

Il s'agit d'un accident se produisant sur un site industriel et provoquant des conséquences immédiates et graves pour le personnel, les riverains, les biens et l'environnement.

Aucun site SEVESO n'est présent sur le territoire de la CCL (ce qui peut évoluer dans le futur). Il n'y a pas de Plan Particulier d'Intervention ni de Plan de Prévention des Risques Technologiques.

Plusieurs installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) sont présentes (carte en annexe). Cependant Le DDRM ne mentionne aucun risque industriel pour les communes de la CCL.

Le transport de matières dangereuses (TMD)

Il découle d'un accident lors du transport de matières dangereuses par voie routière, ferroviaire, aérienne, voie d'eau ou canalisation. Le risque lié au TMD se manifeste principalement par l'explosion, l'incendie, le nuage toxique et la pollution des milieux. Les véhicules disposent d'une signalisation évoquant le type de danger et de produit. Les axes routiers majeurs dans le territoire de la CCL (carte en annexe) notés dans le DDRM sont :

- D952 (Bouzy la Forêt, Châteauneuf sur Loire, Saint-Martin d'Abbat)
- D2060 (Châteauneuf sur Loire, Saint-Denis de l'Hôtel, Saint-Martin d'Abbat, Sury aux Bois, Vitry aux Loges)
- D921 (Donnery, Jargeau, Saint-Denis de l'Hôtel)

Le DDRM mentionne aussi le gazoduc comme risque lié au TMD.

Communes impactées par le risque de TMD :

- **Réseau routier :** Bouzy la Forêt ; Châteauneuf sur Loire ; Donnery ; Jargeau ; Saint Denis de l'Hôtel, Saint Martin d'Abbat ; Sury aux Bois ; Vitry aux Loges
- **Gazoduc :** Châteauneuf sur Loire ; Donnery ; Saint Denis de l'Hôtel, Saint Martin d'Abbat

Le risque nucléaire

Il s'agit d'un accident avec des risques d'irradiation ou de contamination pour le personnel, les populations alentour, les biens et l'environnement. Sur le territoire de la CCL, deux communes sont concernées, du fait de la centrale de Dampierre en Burly : Bouzy la Forêt et Saint-Martin d'Abbat.

Communes impactées par le risque nucléaire : Bouzy la Forêt ; Saint-Martin d'Abbat.

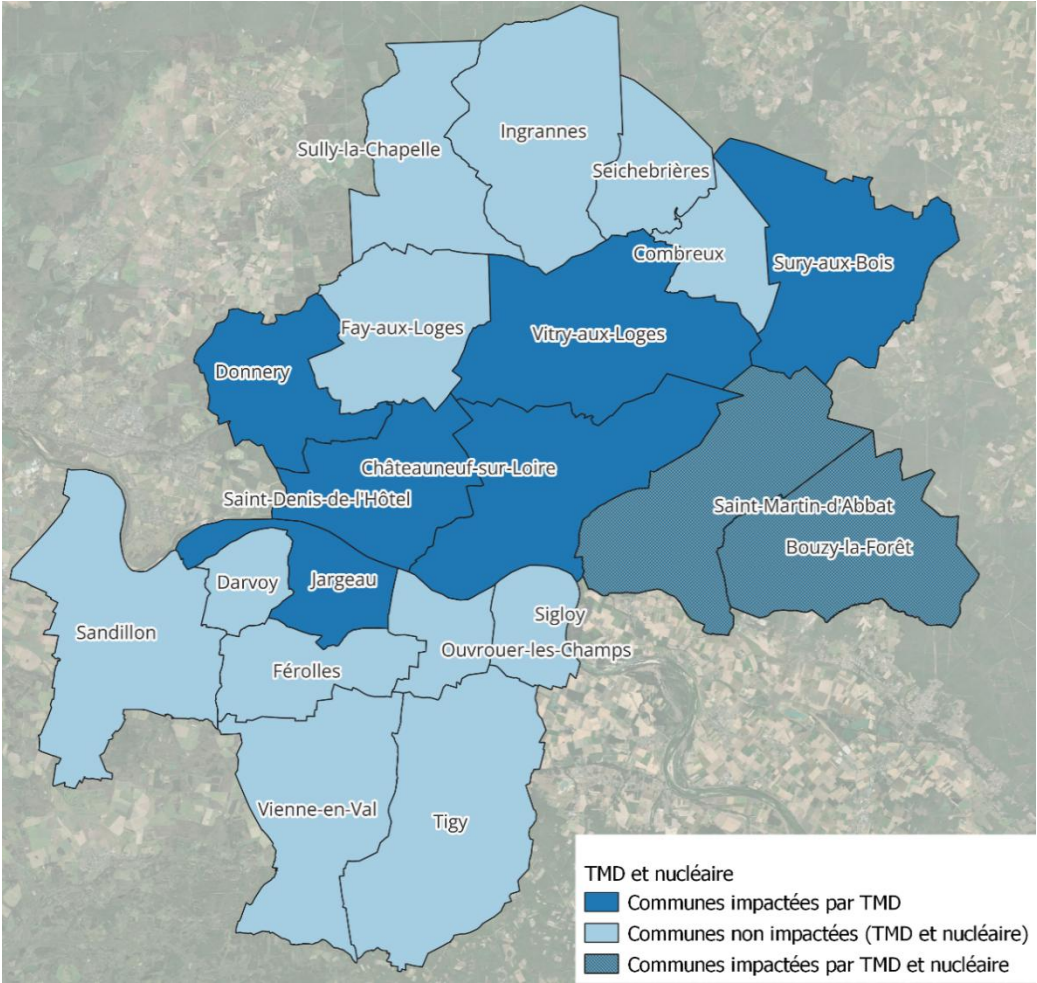


Fig 5 : communes concernées par le risque transport de matières dangereuses et le risque nucléaire

Enjeux sur la Communauté de communes des Loges

La population est l'enjeu principal à prendre en compte. Les Etablissements Recevant du Public (ERP) ont également été identifiés, sur la base de la liste fournie par le SDIS en 2024. Dans ce document, les enjeux notés sont les mairies, les gendarmeries, les centres de secours incendie, les bâtiments de la CCL, les stations d'épuration, les châteaux d'eau, les déchetteries, les postes électrique et de gaz et les stations-services (pour le risque incendie). Les enjeux identifiés par analyse SIG sont notés par risques et par communes dans le document Excel annexe « Enjeux par ville – ERP ».

Zone inondable par la Loire (crue de retour T100 et zone PPRI)

Il n'y a aucun bâtiment appartenant à la CCL en zone inondable en cas de crue de Loire de temps de retour T100. Est impactée :

Commune	Espace impacté	Localisation
Saint-Martin d'Abbat	Station d'épuration	

Une ICPE est également concernée : Ligérienne Granulats Jargeau

Dans la zone PPRI, ont été identifiés les bâtiments de la CCL (en vert), les mairies, les centres de secours, les gendarmeries, les bâtiments de gestion de l'eau et les postes électriques.

Commune	Espace impacté	Localisation
Châteauneuf sur Loire	Piscine intercommunale	Rue Paul Carpentier
	Station d'épuration	A proximité de la digue
Darvoy	Gymnase intercommunal	Rue de la Pelle
	Mairie	27 Route d'Orléans
	Château d'eau	Rue du château d'eau
Férolles	Mairie	Route de Sandillon
	Château d'eau	Rue du Vignou
Jargeau	Halte-garderie	2 rue des crosses
	Piscine intercommunale	2 chemin du Paradis
	Centre régional de santé (en cours de réhabilitation)	1 rue Basse-cour
	Mairie - Hôtel de Ville	Place du Grand Cloître
	Gendarmerie	17 Route d'Orléans
	CS N°19 JARGEAU (= caserne pompier)	29 B rue du Civet
	Station d'épuration	Route de Férolles (à Sandillon)
	Château d'eau	12 rue du château d'eau
	Déchetterie	Route de Tigy
	Poste source	Chemin des acacias
	Centre régional de santé	11 rue du 8 mai 1945
Ouvrouer les Champs	Mairie	2 Route de Vienne en Val
	Station d'épuration	Route de Vienne en Val
Sandillon	Petite crèche	1167 rue verte
	Maison de santé	27 rue des Sternes
	Mairie	251 Route d'Orléans
	Centre de Première Intervention	510 Allée du Bois Vert
	Château d'eau	Route de Férolles
	Station d'Épuration	Route de Férolles
Saint Martin d'Abbat	Station d'épuration	Route de Germigny
Sigloy	Mairie	2 Route de Châteauneuf-sur-Loire
	Château d'eau	Route d'Ouvrouer
Tigy	Station d'épuration	Rue du château Gaillard

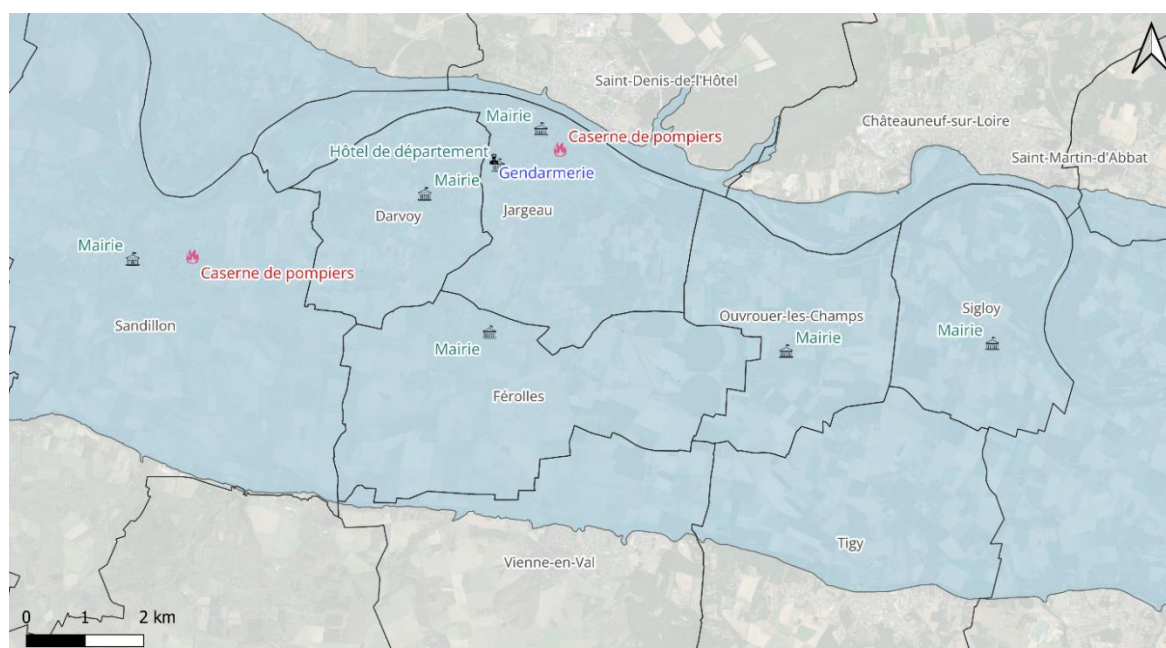


Fig 6 : bâtiments mobilisés pendant la gestion de crise situés en zone PPRI

Les ICPE impactées sont :

Commune	ICPE	Localisation	Activité
Férolles	Soufflet agriculture	140 route de la Ferté	Commerce d'engrais et produits phytosanitaires Stockage grains
Jargeau	ZEFAI	1 route d'Ouvrouer	Fabrication d'accessoires de vélos
	Coraline Pressing	4 rue Porte Berry	Blanchisserie-teinturerie
	Ligérienne Granulats Jargeau	Lieu-dit Les Boires de la Mothe	Production de sables, graviers et graves
Sandillon	GSM installation de traitement - Cemex granulats - Morillon Corvol	Lieu-dit Bagneaux	Exploitation de sables et de graviers alluvionnaires
	Orléans Sud Auto	1621 route d'Orléans	Commerce de voitures
	Super U	Route de Jargeau	Commerce (alimentaire et non alimentaire) Station-service/lavage Location de véhicules
Sigloy	Coppoolse Adrien Cornebœuf	125 route de Sigloy	Culture et élevage associés
Tigy	Eco casse 45	111 route de Châteauneuf	Récupération de déchets triés, épaves

Défaillances structurelles et fonctionnelles du système d'endiguement

L'Etude de Dangers de 2024 a modélisé les impacts de différents scénarios de défaillances structurelles et fonctionnelles du système d'endiguement du val d'Orléans. Les enjeux impactés par ces scénarios ont été recherchés et sont notés en annexes.

Zone inondable par ruissellement

L'étude de ruissellement a délimité des zones inondables par ruissellement, mais les données ne reflètent pas l'entièreté des zones impactées par cet aléa. Cependant ces données permettent d'identifier trois stations d'épurations impactées : celles de Saint Martin d'Abbat, d'Ingrannes et de Tigy.

Zone inondable par le canal

Le canal d'Orléans impacterait sur le territoire de la CCL le terrain de football de Donnery.

Impacts feu de forêt

L'arrêté du 6/02/2024 classe les bois et forêts exposés au risque d'incendie au titre des articles L. 132-1 et L. 133-1 du code forestier tous les bois, forêts et landes de plus de 0,5 ha des communes situées en cœur de massif Sologne. Une zone tampon de 200 mètres représente la zone d'influence des obligations légales de débroussaillage. C'est dans ce périmètre d'influence qu'ont été identifiées sur le territoire de la CCL, les mairies, les écoles et bâtiments de service, les bâtiments de gestion de l'eau, les déchetteries, les ICPE, commerces et industries présentés dans le tableau ci-dessous.

Commune	Espace impacté	Localisation
Sandillon	Pépinières de Vilde	Route de Vannes
Tigy	Mairie	32 rue de Sully sur Loire
	Déchetterie	Chemin des Ralleries
	Château d'eau	Rue du château d'eau
	Ensemble scolaire	Rue du 20 Août 1944
	Collège La Sologne	10 rue du château d'eau
	Halte-garderie	14 rue du 20 Août 1944
	Centre social	15 rue du château d'eau
	La Poste	34 Route de Sully sur Loire
	Musée de l'Artisanat Rural Ancien	60 Route de Sully sur Loire
	Foyer rural	16 rue du château d'eau
	Stade	Rue du stade
	DS SMITH Packaging Larousse	5 Rue de la Devinière
	Société IRALI	29 Place de l'Église
	Menuiserie Dumoulin	100 Route d'Orléans
	Ets Cadet Energies	10 Chemin du Pauroy
	Garage Citroën	98 route d'Orléans
	Garage Renault	96 route d'Orléans
	AXEREAL	103 route du Silo
	AST	8 rue de l'ancienne gare
	Feux de Loire	Route de Jargeau
Vienne en Val	Station-service Intermarché	Route de Tigy (D14)
	Château d'eau	Route de Sannely
	Ecuries de Vienne en Val	Lieu-dit La Noue aux Filles

Ce chapitre sera complété dès lors que l'arrêté sera publié pour le massif d'Orléans.

Organisation du PICS

Directeur de crise intercommunal – Président d'EPCI ou son représentant

Président : Frédéric MURA

Tel : 06 24 26 08 85

Mail : president@cc-loges.fr

Représentant 1 – 1° VP (tous risques sauf inondation) : David DUPUIS

Tél : 06 21 38 09 69

Mail : dupuis.david@ferolles.fr

Représentant 2 – VP Gémapi (risque inondation) : Anne ROUMEGAS-PORCHE

Tél : 06 30 93 03 85

Mail : aroumegasporche@ville-saintdenisdelhotel.fr

Coordinateur intercommunal de crise**DGS : Isabelle DUBUY**

Tél : 06 81 45 94 93

Mail : dgs@cc-loges.fr**DGA : Céline BOISSAY**

Tél : 06 24 30 32 11

Mail : dga@cc-loges.fr**Suppléante : Laurence GROS**

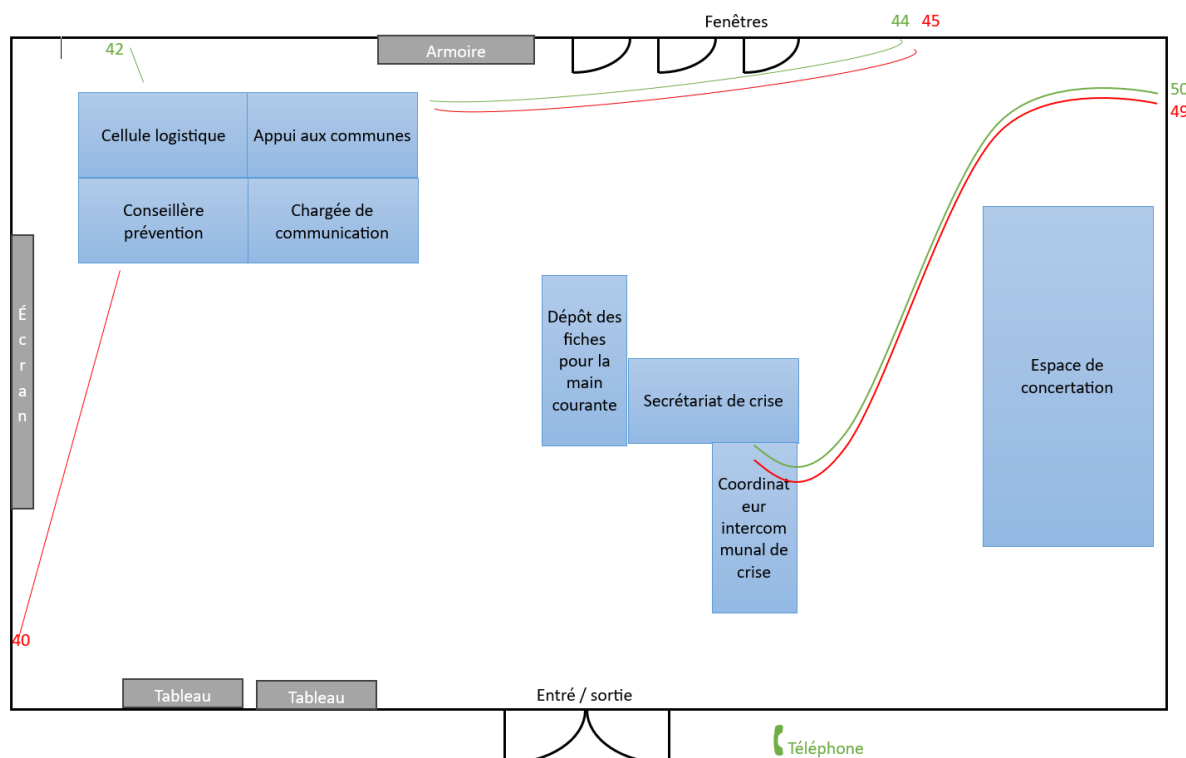
Tél : 06 12 04 36 81

Mail : petite.enfance@cc-loges.fr

L'annuaire de contact est annexé au présent plan.

Localisation prévue de la cellule de criseNom de l'établissement : Communauté de communes des LogesAdresse : 54 rue du Clos Renard
45110 Châteauneuf-sur-LoireAccueil tel : 02 38 46 99 66Accueil mail : secretariat@cc-loges.fr

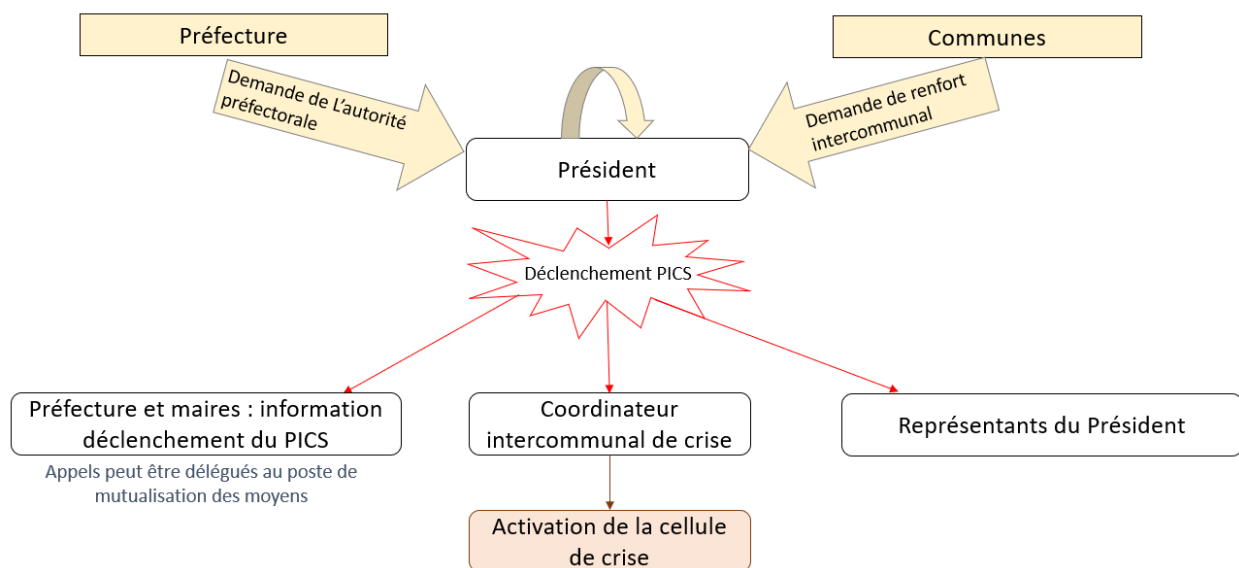
L'organisation de la salle de crise et les branchements téléphoniques et d'ordinateurs sont présentés dans le schéma suivant. La salle dispose d'un écran fixé au mur permettant des visioconférences. Les téléphones, ordinateurs et le matériel nécessaire est amené dès le déclenchement du PICS.



En cas d'indisponibilité du siège, une salle de repli a été identifiée à l'aéroport Orléans Loire Valley.



Schéma du déclenchement du PICS



Lorsque le Président déclenche le PICS, il devra signer le document d'activation du PICS, actant officiellement son déclenchement. Cela devra être noté dans la main-courante, de même que l'appel (Préfecture ou mairies) qui serait à l'origine du déclenchement du PICS.

Pour informer du déclenchement du PICS, le Président appellera ses représentants, ainsi que le CIC qui en informera les agents de la cellule de crise. L'information du déclenchement du PICS à la Préfecture et aux maires par appel téléphonique sera faite par le Président ou peut être déléguée. En complément, un mail sera envoyé (voir Fiche Action : mail d'information - PICS), auquel sera joint le document pour l'activation du PICS.

Le dispositif intercommunal de crise est déployé au bénéfice des communes. Par conséquent les mesures sont prises en accord et sous l'autorité des maires. En revanche les actions prises pour la continuité des compétences de la CCL relèvent du Président.

MODALITE D'ACTIVATION

Le Plan intercommunal de la Communauté des communes des Loges est activé leàh.....

Motif

- ☐ A l'initiative de la Communauté des communes des Loges
- ☐ A la demande de la commune.....
- ☐ Sur demande de la Préfète

Pour faire face à

Fait à Chateaufort sur Loire

FIN ACTIVATION

Le Plan intercommunal de la Communauté des communes des Loges cesse d'être actif leàh.....
 L'aléa étant considéré comme terminé.

Fait à Chateaufort sur Loire

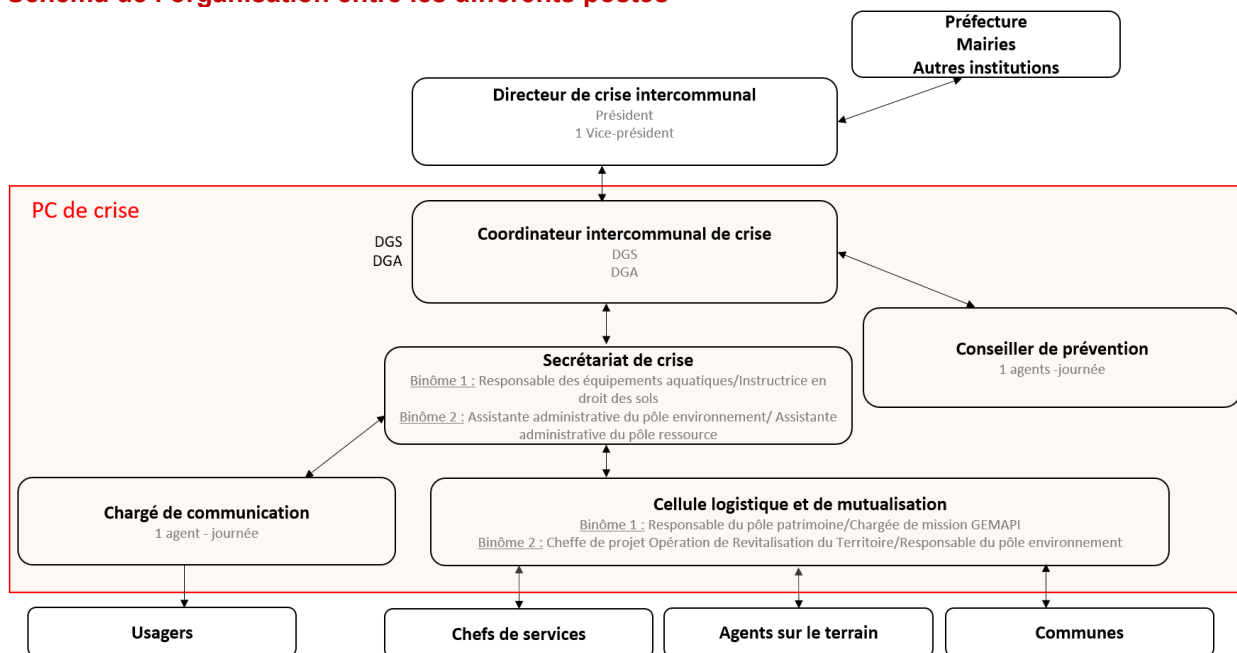
Fig 7 : fiches d'activation et de désactivation du PICS

L'activation du PICS enclenche l'activation du PC de crise de la CCL (schéma ci-dessous), constitué :

- Du Directeur de crise intercommunal (DIC)
- Du Coordinateur intercommunal de crise (CIC)
- Du secrétariat de crise
- De la Cellule logistique et de mutualisation
- De la chargée de communication
- De la conseillère de prévention

Les fiches missions de ces différents postes sont à la p.25 du document.

Schéma de l'organisation entre les différents postes



Les postes seront sollicités en fonction de la situation : certains évènements peuvent nécessiter l'action de la cellule logistique et non celle de communication. Si la situation se dégrade, le PC pourra monter en puissance et mobiliser tous ses acteurs.

Deux postes seront constitués par des binômes :

- Le secrétariat de crise
- La cellule logistique et de mutualisation

Plan de communication :

	Type d'évènements	Voie d'information	Récurrence	Fiche action
PICS	Déclenchement du PICS – communes et Préfecture	Appel + mail		FICHE ACTION : Mail d'information – PICS
	Fin activation PICS – communes et Préfecture	Mail		
	Déclenchement/fin du PICS – agents CCL	Mail		
	Points d'information régulier en cas de PC de crise actif	Mail	4 fois/jour : à 8h, 12h, 16h et 20h	FICHE ACTION : Mail d'information aux communes – crise
Loire/Plan de Surveillance des Levées (PSL)	Déclenchement du PSL - communes	Mail		FICHE ACTION : Mail d'information aux communes, CC et élus – crue Loire/PSL
	Visite digue Châteauneuf sur Loire – Compte-rendu interne	Mail		
	Visite digue Châteauneuf sur Loire - Compte-rendu externe	Mail		
	Désordre – commune	Appel + Mail		
	Désordre – Communauté de communes du Val de Sully	Appel + Mail		
	Bascule surveillance sur le val d'Orléans	Mail		
	Fin PSL – communes	Mail		FICHE ACTION : Mail d'information aux agents – crue Loire/PSL
	Possibilité déclenchement du PSL + déclenchement PSL - agents	Mail		
	Déclenchement PSL – volontaires Châteauneuf sur Loire + volontaires val Orléans	Mail		
	Fin PSL – agents	Mail		
	Communication au grand public	Site Internet + réseaux sociaux		
Canal	Information aux communes de la pré-activation ou activation de la cellule de crise de la CCL			FICHE ACTION : Mail aux communes – canal

En cas de demande de mutualisation ou de mise à disposition, le maire ou son représentant devra adresser la demande à la CCL par appel téléphonique. Une convention de mise à disposition des moyens humains, matériels et bâtimentaires dans le cadre du Plan intercommunal de sauvegarde (PICS) cadre les modalités de la mutualisation et de la mise à disposition.

En cas de demandes multiples, les situations seront jugées au cas par cas en fonction de l'évènement en cours.

Le CIC informera le Président des demandes de mutualisation et validera les demandes (le Président a donné délégation aux agents occupant le rôle de CIC).

Si les moyens communaux et intercommunaux sont dépassés, la demande sera alors transmise à la Préfecture.

Plan intercommunal de sauvegarde	FICHE MISSION
Directeur de crise intercommunal (DCI)	
C'est le Président de l'EPCI en tant que décideur : même si non présent, il doit prendre ses responsabilités en matière de « décisions stratégiques ». Possible de nommer des « représentants » en tant que DCI. Rôle : déclenche le PICS ; arbitre et valide l'ensemble des décisions stratégiques ; veille à la bonne continuité des services de l'intercommunalité.	
Début de la crise	
- Reçoit l'alerte - Déclenche le PICS, - Diffuse l'alerte (FA) : - o A la Préfecture - o Aux maires des communes - o A ses représentants et au CIC - Décide des premières mesures d'urgence - Enclenche la mutualisation et l'appui aux communes	
Pendant la crise	
- Est en lien avec les acteurs impliqués dans la crise (Préfecture, maires, SIDS...) - Diffuse aux autorités les informations nécessaires - Est en lien régulier avec le CIC ; lui transmet les consignes des autorités - Valide les orientations stratégiques concernant : la continuité des activités et compétences de la CCL ; les actions d'appui aux communes et de mutualisation - Place pour emploi les moyens de l'intercommunalité aux communes requérantes - Arbitre la répartition des moyens si nécessaire - Valide les communiqués destinés à la population et aux médias en accord avec la Préfecture - Si dans la cellule de crise : rempli la fiche « pour la main courante » à chaque appel/action et le transmet au secrétaire de crise pour qu'il tienne la main courante	
Après la crise	
- Désactive le PICS - En informe la Préfecture et les maires - Reste en lien avec les maires pour la gestion du retour à la normale - S'assure de la bonne reprise des services intercommunaux - Participe au RETEX	

Plan intercommunal de sauvegarde	FICHE MISSION
Coordinateur intercommunal de crise (CIC)	
Rôle : sous l'autorité du Président il s'assure de la bonne organisation du poste de coordination intercommunal ; propose les orientations stratégiques ; s'assure de leur mise en œuvre	
Début de la crise	
- Reçoit l'information de déclenchement du Directeur de Crise Intercommunal (DCI) - Convoque les membres du PC (FA) - Se rend au PC - Rappelle les fonctions de chacun au sein du PC (Fiches missions) - Organise les premières mesures de continuité des activités et de soutien aux communes	
Pendant la crise	
- Est en lien régulièrement avec le DCI - Met en œuvre les actions décidées par le DCI - Définit et coordonne les actions : - o De continuité des compétences et des activités de la CCL - o Des différentes cellules du PC de crise - o Des moyens notamment humains nécessaires pour cela - Assure le suivi de l'exécution des décisions - Assure le suivi de la situation - Organise les points de situation avec les différentes cellules du PC et veille à la bonne circulation des informations entre elles - Reçoit les intervenant extérieurs (maires, pompiers, gendarmerie...) - Remplit la fiche « pour la main courante » à chaque appel/action et le transmet au secrétaire de crise pour qu'il tienne la main courante - Rétablit au fur et à mesure et par ordre de priorité les fonctions de la CCL lors du retour à la normale - Prépare le bureau communautaire (qui se réunit une fois par semaine pendant la crise)	
Après la crise	
- Informe du désenclenchement du PC - Convoque les responsables pour un RETEX	

Plan intercommunal de sauvegarde

FICHE MISSION

Cellule Logistique et de Mutualisation

Rôle : il organise la logistique des activités du PICS ; prévoit la mise à disposition des moyens de l'intercommunalité (matériels et humains) aux communes et organise l'appui aux communes demandant du renfort, sous l'autorité du Président

Début de la crise

- Se rend au PC
- A la demande du DCI, appelle les maires pour confirmer l'activation du PICS
- S'assure de l'état des bâtiments intercommunaux pouvant être mis à disposition
- Estime les moyens intercommunaux pouvant être mis à disposition
- Recueille les premières demandes de renfort

Pendant la crise

- Met à disposition les moyens intercommunaux nécessaires après validation
- Si besoin, ouvre les bâtiments intercommunaux et organise l'accueil d'urgence
- Appelle la Préfecture pour la demande de fournitures pour la mise en place d'un centre d'hébergement (lits picot...)
- Organise les réparations/interventions d'urgence sur les infrastructures intercommunales et organise leurs mises en œuvre
- Synthétise au CIC les demandes de mutualisation/mise à disposition des communes
- Identifie les appuis possibles entre communes et contacte les communes pour organiser cette mutualisation
- Recueille auprès des PC communaux l'évolution de la situation et des besoins
- Tient à jour la liste des moyens communaux et intercommunaux utilisés ou disponibles (tableau de suivi)
- Est en appui aux communes pour des demandes de matériel/produits de première nécessité : fournisseur, acheminement si routes bloquées...
- Fourni la cellule de crise en repas (voir avec la comptabilité pour les bons de commande Super U)

Après la crise

- Participe au RETEX
- S'assure de l'état et du bon retour des moyens utilisés
- Organise la remise en état des bâtiments intercommunaux en cas de besoin

Plan intercommunal de sauvegarde	FICHE MISSION
Secrétariat de crise	
Rôle : il est toujours au contact du CIC ; il synthétise et regroupe les informations issues de chaque équipe et celles issues du PC de crise.	
Début de la crise	
- Se rend au PC - Ouvre la main-courante - S'assure que les agents du PC de crise remplisse la feuille d'émargement	
Pendant la crise	
- Tient la main courante - Participe aux points de situation et en rédige le CR - Assiste le CIC - Rempli la main courante en fonction des informations données dans le PC de crise et des fiches « pour la main courante » transmises par les agents - Pas de nécessité de noter tous les mails reçus → cibler les informations importantes et les décisions/actions faites suite à celles-ci	
Après la crise	
- Participe au RETEX - Assure le classement et l'archivage de tous les documents liés à la crise	

Plan intercommunal de sauvegarde	FICHE MISSION
Chargée de communication	
Rôle : communique aux usagers les informations importantes ; participe à la communication avec les communes et les autres partenaires	
Début de la crise	
- Se rend au PC - Envoi un mail en interne aux agents de la CCL les informant du déclenchement du PICS - Envoi un mail aux communes CCL les informant du déclenchement du PICS Voir FA et tableau communication	
Pendant la crise	
- Informe les usagers par le site Internet et les réseaux sociaux - Est chargée de la communication aux agents de la CCL, aux communes, aux autres EPCI...sur la base des informations transmises par le binôme appui aux communes - Est chargé de la communication à la population et aux médias, après validation du contenu par le Président - Rempli la fiche « pour la main courante » à chaque appel/action et le transmet au secrétaire de crise pour qu'il tienne la main courante	
Après la crise	
- Informe les usagers par le site Internet et les réseaux sociaux du retour à la normale - Participe au RETEX	

Plan intercommunal de sauvegarde	FICHE MISSION
Conseillère de prévention	
Rôle : il conseille le CIC vis-à-vis de la gestion des risques pour le personnel ; soutient les agents mobilisés.	
Début de la crise	
- Se rend au PC	
Pendant la crise	
- Informe et conseille le CIC sur l'aspect risques et sécurité pour les agents - Au début des premières rotations de chacune des équipes, elle s'assure qu'ils disposent du bon matériel et s'en équipent correctement - Soutient les agents mobilisés pendant la crise - Evalue l'état émotionnel des agents terrain notamment sur leur gestion du stress pour s'assurer qu'ils peuvent être mobilisés - Rempli la fiche « pour la main courante » à chaque appel/action et le transmet au secrétaire de crise pour qu'il tienne la main courante	
Après la crise	
- Soutient les agents après la crise - Participe au RETEX	

Partie 2

Annexes

LEXIQUE	32
ANNUAIRES	33
Contact CCL PICS	33
Contact CCL PSL	34
Annuaire des communes	35
Annuaire des policiers et directeurs des services techniques.....	38
Annuaire des services de l'Etat et d'urgence	40
Annuaire des EPCI	41
TABLEAUX DES MOYENS MUTUALISABLES	43
Tableau des bâtiments pour mise à disposition et mutualisation	43
Tableau des moyens matériels recensés pour la mutualisation	56
Tableau des moyens humains recensés pour la mutualisation	65
BATIMENTS ET ACTIVITES.....	68
ENJEUX IMPACTES PAR LES DEFAILLANCES STRUCTURELLES ET FONCTIONNELLES DU SYSTEME D'ENDIGUEMENT	69
OPERATEURS ET PARTENAIRES, ETABLISSEMENTS SENSIBLES ET ZONES D'INTERET	71
Opérateurs/partenaires sur le territoire	71
ERP sensibles – scolaires et médicaux	73
ICPE.....	76
Centres équestres, élevages (non exhaustif).....	81
ERP avec hébergement.....	82
Commerces	83
Zones économiques.....	83
Zones d'intérêt.....	84
FICHES ACTION ET FICHES SUPPORT	86
CARTOGRAPHIE DES RISQUES SUR LA CCL	130
Systèmes d'endiguement sur le territoire de la CCL	130
Aléas dans le Plan de Prévention des Risques Inondations	130

Crues de Loire : cartes issues de l’Etude de Dangers 2024	131
Réseau hydrographique de la CCL.....	138
Carte des zones impactées par le ruissellement – modélisation de l’étude diagnostic et prospective sur les inondations par ruissellement.....	138
Carte du risque d’effondrement de cavités souterraines.....	139
Carte du risque retrait/gonflement d’argile	139
Carte des surfaces de forêts et haies – risque incendie.....	140
Installations classées pour la protection de l’environnement sur le territoire de la CCL	140
Axes routiers majeurs – risque de transport de matières dangereuses	141
 CARTOGRAPHIE DES ENJEUX SUR LA CCL.....	 141
Etablissements Recevant du Public (données 2024)	141
Bâtiments sur le territoire de la CCL	142



Lexique

CCL : Communauté de Communes des Loges

CIC : Coordinateur Intercommunal de Crise

DCI : Directeur de Crise Intercommunal

DDRM : Dossier Départemental des Risques Majeurs

EDD : Etude De Dangers

EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunal

ERP : Etablissement Recevant du Public

ICPE : Installation classée pour la Protection de l'Environnement

ORSEC : Organisation de la Réponse de Sécurité Civile

PCS : Plan Communal de Sauvegarde

PICS : Plan Intercommunal de Sauvegarde

PPRI : Plan de Prévention du Risque Inondation

PSL : Plan de Surveillance des Levées

TMD : Transport de Matières Dangereuses



Annuaire

Contact CCL PICS

ANNUAIRE CRISE CCL PICS			
Nom	Fixe	Portable	Fonction/service
Frédéric MURA		06 24 26 08 85	Directeur de crise intercommunal
Anne ROUMEGAS PORCHE		06 30 93 03 85	
David DUPUIS		06 21 38 09 69	
Isabelle DUBUY	02 42 07 07 00 n° de crise	06 81 45 94 93	Coordinateur intercommunal de crise
Céline BOISSAY		06 24 30 32 11	
Laurence GROS		06 12 04 36 81	
Isabelle LE QUERE	02 38 46 60 29 (logistique)	06 16 98 82 66	Cellule logistique et de mutualisation
Marie MOURE		06 13 69 65 39	
Sybil BELIEZ	02 42 07 07 01 (mutualisation)	06 09 88 30 83	
Michel MIREUX		06 76 03 96 84	
Bruno LAILLER		06 15 75 89 32	
Fabienne LIMBACH			Secrétariat de crise
Julien AVEZARD		06 09 88 72 87	
Virginie PERROT			
Morgane LE MOUILLAC		06 49 75 29 96	Conseillère de prévention
Laëtitia BOUREZ		02 38 46 46 77	Chargée de communication
Tel Marie MOURE	06 13 69 65 39		Agents terrain
Tel Victoire Beaurepaire	06 14 29 16 81		

Contact CCL PSL

ANNUAIRE CRISE CCL PSL			
Nom	Fixe	Portable	Fonction/service
Frédéric MURA		06 24 26 08 85	Directeur de crise intercommunal
Anne ROUMEGAS PORCHE		06 30 93 03 85	
David DUPUIS		06 21 38 09 69	
Isabelle DUBUY	02 42 07 07 00 n° de crise	06 81 45 94 93	Coordinateur intercommunal de crise
Céline BOISSAY		06 24 30 32 11	
Laurence GROS		06 12 04 36 81	
Isabelle LE QUERE	02 38 46 60 29	06 16 98 82 66	Cellule logistique
Marie MOURE		06 13 69 65 39	
Bruno LAILLER		06 15 75 89 32	
Sybil BELIEZ	02 42 07 07 01	06 09 88 30 83	Référents EPCI
Michel MIREUX		06 76 03 96 84	
Fabienne LIMBACH			Secrétariat de crise
Julien AVEZARD		06 09 88 72 87	
Virginie PERROT			
Morgane LE MOULLAC		06 49 75 29 96	Conseillère de prévention
Laëtitia BOUREZ	02 38 46 46 77		Chargée de communication
Tel Marie MOURE	06 13 69 65 39		Agents terrain
Tel Victoire Beaurepaire	06 14 29 16 81		
Analystes diques Appels pour les désordres	02 14 99 22 05		Etablissement public Loire Exercice
Chef de cellule plateforme d'Orléans	02 14 99 22 06	astreinte.orleans@eptb-loire.fr	
Cellule de la direction EPL	02 46 47 03 49	crise.direction@eptb-loire.fr	

Annuaire des communes

ANNUAIRE DES COMMUNES			
Communes	Nom	Fonction	Coordonnées
Bouzy la Forêt	Florence BONDUEL	Maire	06 62 58 31 96 florence.bonduel@gmail.com
	Séverine CHAPPUI	DGS	02 38 58 36 89 commune.bouzy@orange.fr
Châteauneuf sur Loire	Florence GALZIN	Maire	06 47 17 36 07 fgalzin@chateauneufsurloire.fr
	Bruno RICCI	DGS	02.38.58.39.14 bricci@chateauneufsurloire.fr
Combreux	Philibert DE LA ROCHEFOUCAULD	Maire	06.40.21.35.55 pclr@orange.fr
	Elisabeth LEMAITRE	DGS	02 38 59 42 88 mairie.de.combreux@wanadoo.fr
Darvoy	Marc BRYNHOLE	Maire	06 77 80 74 56 marc.brynhole@wanadoo.fr
	Nathalie PAILLET	DGS	02 38 59 71 71 mairie-darvoy@wanadoo.fr
Donnery	Daniel CHAUFTON	Maire	06 07 65 74 22 daniel.chaufton@donnery.fr
	Jordan PROENCA	DGS	02 38 59 20 10 dgs@donnery.fr
Fay aux Loges	Frédéric MURA	Maire	06 24 26 08 85 president@cc-loges.fr
	Gérard HUET	1° adjoint	06 69 29 88 67 -
	Catherine REVALIER	DGS	02 38 59 41 06

			dgs@mairie-fayauxloges.fr
	Astreinte téléphonique mairie		06 70 40 75 09
			-
Férolles	David DUPUIS	Maire	06.21.38.09.69 dupuis.david@ferolles.fr
	Carine FOURNIVAL	DGS	02 38 59 73 01 mairie@ferolles.fr
Ingrannes	Eric POILANE	Maire	06.74.41.31.83 mirageiv.ep@gmail.com
	Nathalie CELESTIN	DGS	02 38 57 13 08 mairie@ingrannes.fr
Jargeau	Sophie HERON	Maire	06 68 21 49 98 sophie.heron@jargeau.fr
	Franck SUSGIN	DGS	02 38 59 72 55 dgs@jargeau.fr
Ouvrouer les Champs	Laurence MONNOT	Maire	06 62 55 66 83 laurencemonnot45@gmail.com
	Céline FOSSÉ	DGS	02 38 59 73 40 mairie@ouvrouer-les-champs.fr
Saint Denis de l'Hôtel	Arnauld MARTIN	Maire	07 57 42 35 85 amartin@ville-saintdenisdelhotel.fr
	Emilie GIRARD	DGS	02 38 46 83 46 dgs@ville-saintdenisdelhotel.fr
Saint Martin d'Abbat	Joël TURPIN	Maire	06 18 46 17 56 jturpin.conseil@gmail.com
	Nicole DAVID	DGS	02 38 46 86 43 ndavid@saintmartindabbat.fr
Sandillon	Pascal JUTEAU	Maire	06 83 67 38 80

			pascal.juteau@sandillon.fr
	Lauriane DESBOIS	DGS	02 38 69 79 93 lauriane.desbois@sandillon.fr
Seichebrières	Philippe VACHER	Maire	06 18 39 83 88 philippe.vacher@loiret.fr
	Maria DE MAGALHAES	DGS	02 38 59 41 56 mairie.seichebrières@orange.fr
Sigloy	Vincent ASSELIN	Maire	06.82.65.47.75 asselin.45.vincent@wanadoo.fr
	Emilie HANCHIN	DGS	02 38 58 42 81 mairie@sigloy.fr
Sully la Chapelle	Patrick MORISSEAU	Maire	06 07 46 92 73 patrick.morisseau@sfr.fr
	Sandrine RANCIEN	DGS	02 38 57 10 82 mairie@sullylachapelle.fr
Sury aux Bois	Françoise HEBERT	Maire	06 70 70 33 07 fraheb45@gmail.com
	Isabelle LEBLANC	DGS	02 38 55 97 74 mairie@suryauxbois.fr
Tigy	Noël LE GOFF	Maire	06 74 71 93 49 mairie@tigy.fr
	Laurent FOUQUET	DGS	02 38 58 00 49 dgs@tigy.fr
Vienne en Val	Pascal SEMONSUT	Maire	06 06 40 94 58 pascal.semonsut@vienne-en-val.fr
	Christelle COMMUNEAU	DGS	02 38 58 81 23 secretaire-general@vienne-en-val.fr

Vitry aux loges	Arnaud DE BEAUREGARD	Maire	06 08 74 56 49 adebeauregard@vitry-aux-loges.fr
	Claire SICARD	DGS	02 38 59 47 25 secretaire.generale@vitry-aux-loges.fr

Annuaire des policiers et directeurs des services techniques

ANNUAIRE DES POLICIERS ET DST COMMUNAUX			
Communes	Nom	Fonction	Coordonnées
Bouzy la Forêt	Pas de policier municipaux et pas d'adresse mail ou de numéro pro pour les ST		
Châteauneuf sur Loire		Centre technique municipal	02 38 46 27 04 techniques@chateauneufsurloire.fr
	Patrice BOUBAULT	Responsable ST	02 38 58 39 16 07 86 53 56 75 pboubault@chateauneufsurloire.fr
		Police municipale	02 38 58 39 17 policemunicipale@chateauneufsurloire.fr
	Malorie MERCIER	Responsable police municipale	06 82 82 62 41 mmercier@chateauneufsurloire.fr
		Patrouille police municipale	06 82 82 62 39
Fay aux Loges	Ludovic MOREAU	Policier municipal	06.73.06.20.30 policemunicipale@mairie-fayauxloges.fr
	Marc PETRIKOVA	DST	06.73.80.87.46 02.38.56.99.41 dst@mairie-fayauxloges.fr
Ingrannes	Pas de policiers municipaux ni des responsables de services techniques		

Jargeau	Police Municipale de Jargeau		06 80 73 20 17 police-municipale@jargeau.fr
	Denis CAVARD	Directeur ST	02 38 59 94 95 06 79 34 34 54 dst@jargeau.fr
Ouvrouer les Champs	Florent TRASSEBOT	Agent communal	06 68 11 45 15 technique@ouvrouer-les-champs.fr
Saint Martin d'Abbat	Michaël POILANE	Policier municipal	02.38.46.86.47 07.56.09.49.10 policemunicipale@saintmartindabbat.fr
	Jérôme MARTIN	Responsable ST	02.38.57.30.30 06.45.94.07.94 servicestechniques@saintmartindabbat.fr
Sigloy	Astreinte - urgence		06.49.85.36.42.
	Agent technique		06.30.79.02.53
Sully la Chapelle	Pas de policiers municipaux ni des responsables de services techniques		
Tigy	Julien MATTEI	Agent de surveillance de la voie publique	06 32 08 73 88 02 38 58 33 31 police@tigy.fr
	Cyrile TAZE	DST	06 71 95 56 08 dst@tigy.fr
Vienne en Val	Pierre PERCHELET	Référent ST	06 08 02 67 17 ppvienneenval@gmail.com
Vitry aux loges	Bruno MILLET	Garde Champêtre	06 78 09 55 14 garde-champetre@vitry-aux-loges.fr
	Kévin PELLETIER	DST	06 75 15 51 46 services.techniques@vitry-aux-loges.fr

Annuaire des services de l'Etat et d'urgence

ANNUAIRE ETAT	
Fonction	Coordonnées
Bureau de la Protection et de la Défense Civile	
Heures ouvrables :	
- secrétariat du BPDC	02 38 81 40 02
- standard préfecture	02 38 81 40 00
Astreinte :	
- astreinte sécurité civile	06 07 63 47 50
standard préfecture	02 38 81 40 00
Centre opérationnel Départemental (si activé)	
- secrétariat COD	02 38 81 40 87
- standard préfecture	02 38 81 10 88
Messagerie hors crise/crise	pref-defense-protection-civile@loiret.gouv.fr

Mission Référent Départemental Inondation	
Heures ouvrables :	
- chef du pôle PRC	02 38 52 48 81
- chargés d'études gestion de crises	02 38 52 48 12 et 02 38 52 47 96
- secrétariat du service SLRT	02 38 52 47 82
Astreinte :	
- astreinte RDI	06 40 65 23 43
- 24/24	02 38 5 47 77
-astreinte direction	06 25 27 31 98
Messagerie hors crise/crise	rdi@loiret.gouv.fr ddt-alerte-meteo@loiret.gouv.fr ddt-slrt-prc@loiret.gouv.fr

Service Eau Environnement Forêt	
- suivi réglementaire des ouvrages hydrauliques :	
- chef du pôle GPMA	02 38 52 47 57
- chargé du suivi des Ouvrages Hydrauliques	02 38 52 46 68
- secrétariat du service SEEF	02 38 52 48 62

SERVICES D'URGENCE	
Fonction	Coordonnées
SDIS	02 38 52 35 23 18
Gendarmerie	17
SAMU	15

Annuaire des EPCI

ANNUAIRE EPCI			
EPCI	Nom	Fonction	Coordonnées
CC Val de Sully	Gérard BOUDIER	Président	-
	Nicole BRAGUE	Vice-Présidente Gémapi	braguenicole@aol.com
	Benjamin ORANGE	Directeur ST	dst@valdesully.fr
	Camille DEBREE	Technicienne environnement	02 38 35 05 58 06 32 80 98 59 c.debree@valdesully.fr
	Astreinte		06 30 59 57 86
Orléans Métropole	Francis Triquet	Vice-Président Gémapi	francis.triquet@orleans-metropole.fr

	Mélanie FONTAINE	Responsable du service Risques et résilience	- melanie.fontaine@orleans-metropole.fr
	Louise SCHNEIDER	Chargée de mission risques et gestion risques	07 65 15 53 61 louise.schneider@orleans-metropole.fr
	CHAUVEAU Guillaume		02 38 79 26 25 06 64 37 75 77 guillaume.chauveau@orleans-metropole.fr
	Cadre d'astreinte (alternance des n° selon la semaine)		06.30.55.28.52 06.74.95.14.92
CC Berry Loire Puisaye	Michel LECHAUVE	Vice-Président Gémapi	06 77 77 87 88 lechauve.michel@neuf.fr
	Christophe PIZZUTO	Technicien	02 38 37 14 60 06 38 54 07 22 christophe.pizzuto@cc-berryloirepuisaye.fr
CC Giennoises	Rémi BICHON	Vice-Président Gémapi	r.bichon@gien.fr
	Jean-Charles POIRIER	Technicien	02 38 29 80 00 06 77 99 73 27 jean-charles.poirier@cc-giennoises.fr
CC Terres du Val de Loire	Laurent SIMONET	Vice-Président Gémapi	laurent.simonnet@gmail.com
	Julian TUCHOLSKI	Techniciens	06 18 41 58 27
	Audrey GALBAS-FRONTINOIS		07 88 06 60 89 gemapi@ccterresduvaldeloire.fr
CC Grand Chambord	Didier HEITZ	Vice-Président Gémapi	06 22 27 02 84 heitzdidier@gmail.com
	Maxime PERRONNET	Technicien	06 69 04 47 21 maxime.perronnet@grandchambord.fr

Tableaux des moyens mutualisables

Tableau des bâtiments pour mise à disposition et mutualisation

Communes		Locaux							Autres Hébergements
Bouzy la Forêt	Nom	Salle des fêtes	Salle rouge	Vestiaires sportifs					
	Jauge	170 m2	50m2						
	Capacité accueil	45 personnes	12 personnes						
	Equipement	WC : 1 homme + 1 PMR homme + 3 urinoirs + 1 femme + 1 PMR femme Cuisine équipée	WC : 1 PMR Cuisine équipée	WC : homme/femme + 2 urinoirs Douches : 2 collectives de 4 + 1 individuelle					
	Disponibilité								
Combrey	Nom	Salle des fêtes							
	Jauge	55m2							
	Capacité accueil	13 personnes							
	Equipement	1 WC mixte Cuisine équipée							
	Disponibilité								

Darvoy	Nom	Salle polyvalent e place Parmentier	Salle des associations -des jeunes	Ecole maternelle	Ecole primaire	Salle du Conseil	Restauran t scolaire	Accueil périscolair e	
	Jauge	344m2 (jauge 300)	Total : 75m2 Salle réunion 35m2 Salle "des anciens" 25 m2 Salle table ovale 15m2	Total : 225m2 Salle motricité 90m2 3 salles de classe 45 m2	Total : 344m2 1 salle classe 48m2 2 salles de classe 64 m2 3 salles de classe 56 m2	56m2 (jauge 45)	jauge 100	jauge 120	
	Capacité accueil	WC : 2 femme dont 1 PMR + 2 homme dont 1 PMR + 2 urinoirs + 2 WC mixtes Cuisine équipée	WC : 1 urinoir + 2 WC mixtes	WC : 2 mixte dont 1 PMR + 1 PMR homme + 1 PMR femme + 1 WC femme + 2 urinoirs WC enfants : 13 + urinoirs		2 WC mixtes	WC : 4 mixtes + 1 PMR Douches : 2 Cuisine équipée		
	Equipement								
	Disponibilité								
Donnery	Nom	Gymnase -salle des fêtes	Salle Xavier Beulin	Restaurant scolaire					
	Jauge	1 183m2 (jauge 150) Salle des fêtes 240m2	78m2 (jauge 40)	830m2					

		Gymnase 943 m2							
	Capacité accueil	37 personnes	10 personnes						
	Equipement	<u>Douches</u> : 5 collectives hommes, 5 collectives femmes, 1 individuelle <u>WC</u> : 1 PMR + 2 homme + 3 urinoirs + 3 femme <u>Cuisine</u> équipée	<u>WC</u> : 1 PMR + 1 mixte <u>Cuisine</u> équipée	<u>WC</u> : adulte + enfants (élémentaires et maternelles) <u>Cuisine</u> équipée Normes sanitaires à respecter					
	Disponibilité								
Fay aux Loges	Nom	Salle des fêtes	Gymnase E Charreire	Salles associatives	Piscines : douches et WC	Restaurant scolaire restauration personnes hébergées			
	Jauge	452 m2 (jauge de 363 + 87) Grande salle 308 m2 Petite salle 82 m2	729m2	Total : 290m2 Salle Gauguin 70 m2 (jauge 50) Salle Raimu 100 m2 (jauge 103) Salle Ravel		402m2			

				120 m2 (jauge 122)					
	Capacité accueil					138 places			
	Equipement	WC : 5 mixtes dont 2 PMR + 3 urinoirs <u>Cuisine</u> /bar	WC : 1 mixte + 1 homme + 1 PMR homme + 2 urinoirs + 1 femme + 1 PMR femme + 1 PMR <u>Douches</u> : 5 collectives homme + 1 PMR homme + 5 collectives femme + 1 PMR femme + 1 PMR	WC : 2 + 1 salle Gauguin + 1 bibliothèque <u>Occupées</u> : tables, chaises, matériel musique salle Ravel	WC : 1 PMR + 3 homme + 3 femme <u>Douches</u> : 6 collectives homme + 1 PMR homme + 5 collectives femme + 1 PMR femme	WC			
	Disponibilité								
Férolles	Nom	Gymnase	Salle des fêtes	Salle socio- culturelle	Salle des associations	Garderie - centre de loisir	Restauran t scolaire restauratio n personnes hébergées		
	Jauge	475 m2 au rez-de- chaussée A l'étage, salle de 120 m2	161 m2	70 m2	63 m2	146 m2 3 salles : 48 m2 2 salles 49 m2	112 m2		

	Capacité accueil	118 personnes	40 personnes	17 personnes	15 personnes	36 personnes			
	Equipement	Tatamis <u>WC</u> : 1 PMR + 2 femme + 1 homme + 1 urinoir <u>Douches</u> : 2 individuelle et 4 collectives x2	<u>WC</u> : 2 femme + 1 homme + 2 urinoirs <u>Cuisine</u> équipée	<u>WC</u> : 1 PMR + 2 femme + 1 homme + 1 urinoir <u>Cuisine</u> équipée	<u>WC</u> : 2 PMR + 1 femme + 1 homme + 1 urinoir		<u>WC</u> : 2 PMR + 3 femme + 1 homme + 4 urinoirs <u>Cuisine</u> équipée		
	Disponibilité								
Ingrannes	Nom	Salle des fêtes							Centre de vacances "Le gué bourdon"
	Jauge	98m2 (jauge 100)							Capacité d'accueil de couchage : 60 personnes
	Capacité accueil								
	Equipement	<u>WC</u> : 2 PMR mixtes <u>Cuisine</u> équipée							Environ 10 chambres individuelles + 12 dortoirs + Cuisine/salle à manger + 2 salles de classe + 1 salle polyvalente + 2 blocs sanitaires.

	Disponibilité								
Jargeau	Nom	Salle polyvalente	Gymnase de la Cherelle	Gymnase du Paradis	Salle Berry				
	Jauge	216m2 (jauge 331) Petit espace : 56 m2 Grand espace : 160 m2	900m2 (jauge 407)	1180m2 (jauge 403) Salle principale : 800 m2 Salle danse 285 m2 Dojo 195 m2	70m2 Salle 1 : 40 m2 Salle 2 : 30 m2				
	Capacité hébergement								
	Equipement	WC : 1 PMR homme + 1 PMR femme + 1 urinoir <u>Cuisine</u>	Douches : 4 collectives hommes + 1 PMR homme + 4 collectives femme + 1 PMR femme <u>WC</u> : 1 WC homme + 1 WC femme	Douches : 6 collectives hommes + 1 PMR homme + 6 collectives femme + 1 PMR femme + 1 individuelle <u>WC</u> : 4 WC homme + 4 WC femme + 3 mixtes + 1 PMR	WC : 1 WC mixte + 1 PMR Petite cuisine				
	Disponibilité								
Ouvrouer les Champs	Nom	Salle des fêtes espace oratorien	1 salle annexe mairie						

	Jauge	120 m2 (jauge de 90)	10 m2						
	Capacité accueil	22 personnes							
	Equipement	WC : 2 WC + 1 PMR + 2 urinoirs + 1 WC extérieur <u>Cuisine</u> équipée	1 WC extérieur						
	Disponibilité								
St-Denis de l'Hôtel	Nom	Gymnase	Salle polyvalente	Tennis (non chauffé)	Centre technique	Vestiaire Foot			Hotel du dauphin
	Jauge	1258m2	296m2 (jauge 294 personnes assises)	1872m2 (jauge 356)	Salle de réunion				Aéroport 10 700m2 de hanger --> accueil temporaire sur 24/48h NON CHAUFFE NON CLIMATISE
	Capacité accueil	314 personnes	74 personnes	468 personnes					593 m2 jauge 50 (33 lits)
	Equipement	WC : 2 PMR + 2 homme + 3 urinoirs + 2 femme + 1 mixte <u>Douches</u> : 7 collectives femme + 10 collectives femme + 1 PMR homme + 2 PMR	WC : 3 femme + 3 homme + 1 PMR <u>Cuisine</u>	WC : 1 femme + 1 homme + 1 PMR + 4 extérieurs (2 urinoirs, 2 mixtes, 1 PMR) <u>Douches</u> : 2 collectives homme et PMR + 2 collectives femme et PMR	WC : 2 homme + 1 femme + 2 urinoirs + 1 mixte <u>Douches</u> : 2 homme + 1 femme	WC : 1 homme + 1 femme + 1 PMR + 1 homme à l'extérieur <u>Douches</u> : 10 environ			21 douches + 2 douches PMR

		femme + 1 individuelle homme + 2 individuelles femme + 1 mixte						
	Disponibilité							
St-Martin d'Abbat	Nom	Salle polyvalente	Salle des fêtes	Salles des maux petits	Vestiaires du stade	Ecole avec restaurant scolaire		Gîte de 35 couchages
	Jauge					Garderies 140 m2 Salle motricité 120 m2 Au moins 260 m2 (sans classes)		
	Capacité accueil	476 m2	152m2	146m2				
	Equipement	119 personnes	38 personnes	36 personnes		65 personnes		
	Disponibilité	WC : 1 PMR femme + 2 femme + 1 PMR homme + 1 homme + 2 urinoires + 1 PMR mixte + 1 mixte Douches : 2 individuelles Cuisine équipée	WC : 1 PMR + 2 femme + 1 urinoir Cuisine équipée	WC : 1 PMR + 3 mixtes	WC : 6 mixtes + 8 urinoirs Douches : 1 individuelle + 6 collectives (x3)	WC : 2 homme + 4 urinoirs + 6 femme + mixtes + WC/urinoirs enfants Douche : 1 PMR Cuisine		

Sandillon	Nom	Salle des fêtes	Gymnase					
	Jauge	462 m2	1606 m2 2 236 m2 avec salle non chauffée					
	Capacité accueil	115 personnes	401 personnes 559 personnes avec salle non chauffée					
	Equipement	WC : 4 femme + 2 homme + 5 urinoirs + 1 PMR Cuisine équipée	WC : 2 femme + 2 homme + 3 urinoirs + 1 PMR Douches : 5 collectives (x4)					
	Disponibilité							
Sigloy	Nom	Salle des fêtes						
	Jauge	187 m2						
	Capacité accueil	46 personnes						
	Equipement	WC : 2 femme + 1 PMR + 2 urinoirs Cuisine équipée						
	Disponibilité							
	Nom	Salle des fêtes						

Envoyé en préfecture le 19/12/2025

Reçu en préfecture le 19/12/2025

Publié le

ID : 045-214501421-20251218-2025_85-DE



Sully la Chapelle	Jauge	135m2 (jauge 80 personnes)						
	Capacité accueil							
	Equipement	WC : 1 femme + 2 homme + 2 urinoirs + 1 PMR <u>Cuisine</u> équipée						
	Disponibilité							
Sury aux Bois	Nom	Salle polyvalente						
	Jauge	187m2 (jauge 120) Grande salle 133 m2 Petite salle 54 m2						
	Capacité hébergement	30 personnes						
	Equipement accueil	WC : 2 femme + 1 homme + 1 urinoir + 1 PMR <u>Cuisine</u> équipée						
	Disponibilité							

Envoyé en préfecture le 19/12/2025

Reçu en préfecture le 19/12/2025

Publié le

ID : 045-214501421-20251218-2025_85-DE



Tigy	Nom	Foyer rural - Accueil pour une durée de 24/48h							
	Jauge	Salle principale 748m2							
	Capacité accueil								
	Equipement	WC : 2 homme + 1 PMR homme + 2 urinoirs + 2 femme + 1 PMR femme Douches : 2 collectives homme + 1 PMR homme + 2 collectives femme + 1 PMR femme Cuisine équipée							
	Disponibilité								
Vienne en Val	Nom	Périscolaire + graine de soleil					27 hébergements pouvant accueillir 91 personnes : - 8 logements pour 2 - 1 logement pour 3		84 viennois doivent être évacués Hébergement communal : 440 (communal) + 107 hébergements
	Jauge	Salle des fêtes 680 m2 (Jauge 130)	Salle R de Lisle 159 m2 (Jauge 30 personnes)	452 m2 30 personnes (périscolaire) + 70 personnes	Vestiaire du foot				

				(graine de soleil)				- 16 logements pour 4 - 1 logement pour 6 - 1 logement pour 8 - 1 logement pour 10	privé - 84 viennois = 360
	Capacité accueil								
	Equipement	<u>WC</u> : 1 PMR + 1 femme + 1 homme + 2 urinoirs + 1 extérieur 12 paravents <u>Cuisine</u> équipée	<u>WC</u> : 3 mixtes + 1 PMR + 1 homme + 2 urinoirs + 1 femme <u>Douche</u> : 1 mixte	4 WC (périscolaire) 5 WC (graine soleil)	<u>Douches</u> : 8 collectives (x2) + 1 individuelle				
	Disponibilité								
	Vitry aux Loges	Nom	Salle des fêtes	Salle Pasteur	Loge du canal				
Jauge		135m2	65m2 (jauge 40)	115m2 (jauge 24) Salle musique 50m2 2 studios de 15 m2 salle associative 35m2					
Capacité accueil									
Equipement		<u>WC</u> : 6 extérieurs <u>Office</u>	<u>WC</u> : 1 mixte + 1 WC PMR + 1 urinoir	<u>WC</u> : 2 mixtes + 2 PMR + 3 urinoirs					
Disponibilité								🌿🌿🌿	

CC des Loges	Nom	Gymnase Darvoy	Gymnase Vitry aux Loges	Gymnase Fay aux Loges	Salle arts martiaux Châteauneuf			
	Jauge	1197 m2 (jauge 465)	total de 1273m2 (jauge 199) 929 m² halle sportive + 340m2 dojo	Total de 824m2 (jauge 120) 668m2 halle sportive + 156m2 salle danse	Total de 576m2 (jauge 145) 380m2 grande salle + 196m2 351m2 + 188 m2 que tatami			
	Capacité accueil	116 personnes	317 personnes	206 personnes	134 personnes (surface tatamis)			
	Equipement	WC : 5 femme + 2 PMR femme + 3 homme + 3 PMR homme + 6 urinoirs + 2 urinoirs enfant + 3 PMR mixte + 1 mixte <u>Douches</u> : 1 PMR femme + 1 PMR homme + 3 PMR mixte + 12 collectives homme + 12 collectives femme	WC : 3 homme + 3 femme + 2 PMR + 1 mixte <u>Douches</u> : 10 collectives homme + 10 collectives femme + 2PMR homme + 2 PMR femme	WC : 1 femme + 2 PMR femme + 2 PMR homme + 1 urinoire + 1 mixte <u>Douches</u> : 10 collectives femme 1 PMR + 1 individuelle femme + 10 collectives homme + 1 PMR + 1 individuelle homme + 1PMR mixte	WC : 9 enfant + 1 urinoir/PMR + 2 femme + PMR femme + 1 PMR homme + 1 urinoir <u>Douches</u> : 2 PMR + 2 PMR homme + 17 collectives homme + 2 PMR femme + 17 collectives femme			

	Disponibilité								
--	---------------	--	--	--	--	--	--	--	--

Tableau des moyens matériels recensés pour la mutualisation

	Matériel							Matériel roulant		Moyens privés
	Barnums	Tables/chaînes	Couche	Barrières/panneaux	Pompes et autre matériel aquatique	Groupe électrogène et cuve	Outils	Moyens de communication	Véhicules	Véhicules travaux
Bouzy la Forêt	Barnums : 2 de 6x8m 2 de 4x4m			Barrières Vauban : 43 de 2,5m 54 de 2m Panneaux : 4 chaussée déformée 6 travaux		1 groupe électrogène diesel	1 tronçonneuse 1 coffret prises et rallonges borne foraine 0 chargeur de batterie			1 tractopelle 1 tracteur New Holland 50-665

Darvoy	4 stands parapluie 2 barnums	50 chaises 15 tables pliantes 30 bancs	22 cônes <u>Panneaux :</u> 3 travailleurs 4 réduction chaussée 4 vitesse 30 4 déviation 3 route barrée 2 danger 1 route glissante 1 élagage 1 fauchage 2 chantier <u>Barrières :</u> 15 de chantier 55 galva	1 motopom pe 1 motopom pe 6,6m3/4	1 groupe électrogèn e (atelier) 1 cuve à fioul 1000L + pistolet distributeur	3 tronconne uses 1 transpalette e 2T 2 containers 12x2,5m 1 palan 500kg	3 utilitaires	1 tracteur 5 remorque s 1 remorque cuve arrosage jeu de rampe de chargement	
Donner y	<u>Barnums :</u> 1 de 12x5 m 1 de 6x8m 1 de 7x12m 9 de 3x3m	27 tables 2,2x0,7m 56 bancs 2m 100 chaises	108 barrières de sécurité panneaux routiers PCS	2 motopom pes	1 groupe électrogèn e		3 Renault masters 1 Dacia Duster Police Municipale	1 camion benne 3,5T Hyundai 2 tracteurs	

Fay aux Loges	Barnums	30 tables de 2,2m	100 barrières VAUBAN	1 pompe à eau	1 cuve GNR 2000L (cour ST)	4 tronçonneuses (1 en guide 50 et 3 en guide 30)	talkies walkies de la police	1 Dacia Duster police	1 benne 3,5T (CTM)	
	10 de 3x3m	60 bancs	<u>Panneaux :</u> 5 déviation	moteur thermique 60m3/h	1 groupe électrogène 3kW			1 dacia dokker mairie	1 camion benne 9,6T (garage)	
	2 de 6x3m	30 tables de 3m	2 route barrée	1 pompe électrique				1 minibus 9 places club foot	1 quad (CTM)	
		30 bancs		1 pompe électrique				1 camionnette (CTM)	1 chariot élévateur	
				1 barque avec rames et gilets				2 citroen berlingot utilitaire (CTM)	1 micro tracteur avec remorque	
								2 fourgonnettes 3 places (CTM)	1 tractopelle avec une lame de déneigement	
									1 mini-pelle 3,5T	
									1 remorque + 1 remorque de plus de 750 kg pour transport barrière	

Envoyé en préfecture le 19/12/2025

Reçu en préfecture le 19/12/2025

Publié le

ID : 045-214501421-20251218-2025_85-DE



							chariot élévateur		
Ingrannes	10 barrières Vauban 1 motopompe thermique 3 vide- caves électriques						2 groupes électrogènes	1 kangoo 1 tracteur (conduit uniquement par l'agent communal)	
Jargeau	25 stands 3x3m 2 barnum 8x5m 1 estrade	50 tables 2m 110 tréteaux fer 150 chaises 100 bancs 2m	100 barrières			2 tronçonneuses 3 élagueuses 2 motopomp	1 sono portative	1 tracteur 95 cvs (4 personnes habilitées) 2 micro	

	haute à l'extérieur 8x6m 1 parquet extérieur 10x12m 12 grilles d'exposition	120 verres ballons 150 verres flutes			es 2 groupes électrogène 1 tamponnette 1 dame vibrante 1compresseur sur roues		tracteurs (6 personnes habilitées)		
Ouvrir les Champs	1 barnum	10 tables 50 chaises	11 barrières <u>Panneaux :</u> 2 route barrée 2 danger	1 motopompe	1 groupe électrogène 1 cuve à fioul	3 mégaphones 2 talkies walkies	1 utilitaire C15 1 utilitaire C25	1 tracteur + benne arrière	
St Denis de l'Hôtel	<u>Barnums :</u> 33 de 3x3m 1 de 6x3m 1 de 6x12m	55 plateaux bois + 110 tréteaux 133 chaises 110 bancs 50 tables plastiques 60 tables (dans salle polyvalente) 212 chaises (dans salle polyvalente) 100 chaises coques	187 barrières (possibilité d'en avoir 100 de plus avec l'Aéroport) Panneaux routiers de toutes sortes	1 pompe toutes eaux thermique 1 motopompe	1 groupe électrogène		6 utilitaires de type camion et camionnette (avec benne) 1 PL 1 télescopique 1 minipelle 1 tractopell		

	(dans salle polyvalente)						e 1 tracteur	
St Martin d'Abbat	<u>Barnums</u> : 3 de 3x3 1 de 6x8 1 de 6x12	20 bancs 2,5m 20 bancs 1,6m 10 plateaux 2,5x0,9m 10 plateaux 2x0,75m 40 tréteaux	70 barrières Vauban	1 tonne à eau (600L avec moteur pour arrosage) 1 motopompe thermique 1 pompe 120 m3/h à brancher sur prise de force	1 groupe électrogène 5000W 1 cuve à fuel 3000L	Tronçonne use 1 poste à souder	1 voiture Police municipale équipée	1 camion IVECO 3,5T 2 tracteurs avec chargeurs (Valtra et Case) 1 tracteur pour petits travaux 1 benne 7T

Sandillon	<u>Barnums</u> : 1 de 6x12m 1 de 6x8m 2 de 3x6m 12 de 3x3m	25 tables rondes 40 tables légères 15 tables 640 chaises 60 bancs	lits enfants (écoles) 16 blocs anti effraction 67 barrière 2,5m 54 barrières 1,9m 40 plots dont 2 lumineux 2 feux tricolores <u>Panneaux :</u> 4 attention 2 route barrée 2 boues 2 accidents 6 déviation	3 pompes vide cave 2 générateurs 1 groupe électrogène	1 palan 1T 4 tronçonneuses 2 remorque hydrocureuse	2 master 2 jumpy 1 renault Kangoo (police municipale) 1 Renault Kangoo réfrigéré	2 tracteurs 2 remorques 1 remorque barnum 1 saleuse 1 tonne à eau 2 bennes 1 nacelle 2 godets 2 camions benne	
Sigloy		42 tables 115 chaises	<u>Panneaux :</u> 3 inondation 3 travaux 3 danger	1 cuve à fioul 3000L (mairie) 1 cuve à fioul 5000L (bibliothèque) 1 cuve à fioul 3000L (salle des fêtes)	1 trançonneuse 1 sono Husqverna	1 utilitaire Kangoo	1 tracteur 1 chargeuse	
Sully la Chapelle		15 tables de 6 chaises pour ces tables	15 barrières	1 groupe électrogène				

Sury aux Bois	100 chaises 30 tables dans la salle des fêtes	20 barrières (pas d'agent ni de remorque pour le transport)						
Tigy	7 tentes parapluie s 3x3 2 tentes parapluie s 4x4 2 barnums	20 tables pliantes 15 bancs 50 chaises	Panneaux : 5 déviation droite 5 déviation gauche 5 rues barrées				1 Renault master avec pelles et balaies	
Vienne en Val	Barnums : 2 de 3x3m 2 de 3x6m 2 de 4x4m	40 barrières Panneaux : 3 route barrée 5 travaux 2 point exclamation 5 chaussée rétrécie 1 chaussée glissante 1 fin interdiction 2 interdiction stationner	1 pompe vide cave	1 groupe électrogèn e avec spots sur pied 1 génératric e	1 tronçonne use 1 défibrillate ur portable	1 camion jumper 2 voitures	1 tracteur 1 remorque 1 camion benne	5 remorques voiture 8 tronçonneu ses 1 debrousaille use 1 minipelle 1 pompe à eau 1 tracteur manitou
Vitry aux Loges	Barnums : 2 de 6x12m (72m2) 4 pliants	36 tables 2x0,8m 72 bancs 2m	32 barrières Vauban	1 motopom pe à essence 60m3/h	1 groupe électrogèn e diesel 10 KvA 1 groupe électrogèn e à monter		1 camion benne 3,5T 1 tracteur avec godet chargeur	

Envoyé en préfecture le 19/12/2025

Reçu en préfecture le 19/12/2025

Publié le

ID : 045-214501421-20251218-2025_85-DE



	de 3x3m (9m2)	sur la prise de force d'un tracteur 56 KvA		
MATCO M			1 tracto (3 personne s habilitées) 1 minipelle (4 personne s habilitées)	

Tableau des moyens humains recensés pour la mutualisation

	Personnel	Elus	RCSC	
			Nombre	Missions
Donnery	6 agents techniques 1 Policier municipal 6 agents administratifs			
Fay aux Loges	1 Responsable espace vert 2 agents espace vert 1 responsable bâtiment 1 agent bâtiment 1 responsable voirie Seuls 2 seront mobilisables si PCS activé		19 volontaires ; coordinateurs Mr Huet	4 thèmes : - soutien moral - organisation hébergement - assistance à la population, - appui sces communaux
Ingrannes		Elus de la commission travaux		
Jargeau	1 DST 1 directeur adjoint des ST 1 assistante ST 14 agents techniques			
Ouvrouer les Champs	1 agent technique 5 membres extérieurs 2 agents	14 élus	1 réserve communale	

Envoyé en préfecture le 19/12/2025

Reçu en préfecture le 19/12/2025

Publié le

ID : 045-214501421-20251218-2025_85-DE



St Denis de l'Hôtel	1 Directrice des ST 3 Chefs de service : Espaces Verts + Eaux + Bâtiments 1 Gestionnaire des Moyens Techniques 1 Gestionnaire des locations 1 Responsable du Complexe Sportif des Crébezeaux 1 Assistante / Secrétaire des ST 12 agents			
St Martin d'Abbat	6 agents technique dont 4 avec CACES et habilitation électrique ; 5 avec AIPR 1 policier municipal 4 agents aux services administratifs 3 agents à l'entretien ménager 1 agent à l'Agence Postale <i>Syndicat Intercommunal de Regroupement d'Intérêt Scolaire gère le restaurant scolaire, la garderie, les ATSEM</i>			
Sandillon	8 agents aux ST			
Sigloy	1 seul agent technique			
Sully la Chapelle	1 seul agent technique			
Tigy	1 agent technique 1 secrétaire			



Envoyé en préfecture le 19/12/2025

Reçu en préfecture le 19/12/2025

Publié le

ID : 045-214501421-20251218-2025_85-DE



Vienne en Val	2 pompiers volontaires (1 agent technique, 1 ATSEM) 2 agents techniques 3 secrétaires		70 personnes (dont 1 médecin retraité + infirmier pompier retraité + trentaine de PSC1)	4 thèmes : - travaux de bras - soutien moral - accueil dans bâtiments - aide au personnes restées à domicile
CC des Loges	Volontaires du Plan de surveillance des levées			



Bâtiments et activités

Bâtiments appartenant ou étant utilisés par la CCL. Les bâtiments notés en bleu appartiennent aux communes et font l'objet de procès-verbaux ou des conventions de mise à disposition.

Bâtiments	Adresses
Siege CCL	54 rue du Clos Renard 45110 Chateauneuf sur Loire
Aire d'accueil des gens du voyage	Rue de la Comtesse 45110 Chateauneuf sur Loire (en cours de réhabilitation)
Gymnase Intercommunal	Rue de la Pelle 45150 Darvoy
Gymnase Intercommunal	Rue Andre Chenal 45450 Fay aux Loges
Gymnase Intercommunal	Rue du Stade 45530 Vitry aux Loges
Salle de combat et d'arts martiaux	98 allée des Cèdres 45110 Chateauneuf sur Loire
Piscine Intercommunale	2 chemin du Paradis 45150 Jargeau
Piscine Intercommunale	Rue Paul Carpentier 45110 Chateauneuf sur Loire
Cabinet médical	1 avenue P.A Ponson du Terrail 45450 Donnery
Centre Régional de Sante	11 rue du 8 mai 1945 45150 Jargeau
Centre Régional de Sante	1 rue Basse-Cour 45150 Jargeau (en cours de réhabilitation)
Maison de sante	27 rue des Sternes 45640 Sandillon
Maison de sante	3 rue du Crozier 45110 Chateauneuf sur Loire
Maison de sante	10 route de Tigy 45510 Vienne en Val
Relais Petite Enfance	8 boulevard du Chapeau Rouge 45550 St Denis de l'Hôtel
Petite crèche	2 rue des crosses 45150 Jargeau
Petite crèche	50 rue du Clos Renard 45110 Châteauneuf sur Loire
Petite crèche	1167 rue verte 45640 Sandillon
Petite crèche	15 rue de la moinerie 45450 Fay aux Loges

Enjeux impactés par les défaillances structurelles et fonctionnelles du système d'endiguement

➤ Déversoir T100

Commune	Espace impacté	Localisation
Châteauneuf sur Loire	Station d'épuration	A proximité de la digue
Férolles	Château d'eau	Rue du Vignou
Saint-Martin d'Abbat	Station d'épuration	Route de Germigny
Sandillon	Petite crèche	1167 rue verte
	Centre de Première Intervention	510 Allée du Bois Vert
	Château d'eau	Route de Férolles
	Station d'épuration	Route de Férolles

➤ Brèche canalisations T100

Commune	Espace impacté	Localisation
Châteauneuf sur Loire	Station d'épuration	A proximité de la digue
Jargeau	Gendarmerie	17 Route d'Orléans
Saint-Martin d'Abbat	Station d'épuration	Route de Germigny

➤ Brèche Guilly

Commune	Espace impacté	Localisation
Châteauneuf sur Loire	Station d'épuration	A proximité de la digue
	Piscine intercommunale	Rue Paul Carpentier
Férolles	Mairie	Route de Sandillon
	Château d'eau	Rue du Vignou
Jargeau	Station d'épuration	Route de Férolles (à Sandillon)
	Gendarmerie	17 Route d'Orléans
Ouvrouer les Champs	Mairie	2 route de Vienne en Val
Saint-Martin d'Abbat	Station d'épuration	Route de Germigny
Sandillon	Petite crèche	1167 rue verte
	Centre de Première Intervention	510 Allée du Bois Vert
	Château d'eau	Route de Férolles
	Station d'épuration	Route de Férolles
Sigloy	Château d'eau	Route d'Ouvrouer
Tigy	Station d'épuration	Rue du château Gaillard

➤ Brèche Darvoy

Commune	Espace impacté	Localisation
Châteauneuf sur Loire	Station d'épuration	A proximité de la digue
	Piscine intercommunale	Rue Paul Carpentier
Darvoy	Mairie	27 route d'Orléans
	Château d'eau	Rue du château d'eau
	Gymnase intercommunal	Rue de la Pelle
Férolles	Mairie	Route de Sandillon
	Château d'eau	Rue du Vignou
Jargeau	Station d'épuration	Route de Férolles (à Sandillon)
	Gendarmerie	17 Route d'Orléans

Saint-Martin d'Abbat Sandillon	Piscine intercommunale	2 Chemin du Paradis
	Poste électrique	Chemin des acacias
	Station d'épuration	Route de Férolles
	Station d'épuration	Route de Germigny
	Petite crèche	1167 rue verte
	Centre de Première Intervention	510 Allée du Bois Vert
	Château d'eau	Route de Férolles
	Station d'épuration	Route de Férolles

➤ Brèche hippodrome

Commune	Espace impacté	Localisation
Châteauneuf sur Loire	Station d'épuration	A proximité de la digue
	Piscine intercommunale	Rue Paul Carpentier
Férolles	Château d'eau	Rue du Vignou
Jargeau	Station d'épuration	Route de Férolles (à Sandillon)
Saint-Martin d'Abbat	Station d'épuration	Route de Germigny
Sandillon	Petite crèche	1167 rue verte
	Centre de Première Intervention	510 Allée du Bois Vert
	Château d'eau	Route de Férolles
	Station d'épuration	Route de Férolles

➤ Brèche château de l'Isle

Commune	Espace impacté	Localisation
Châteauneuf sur Loire	Station d'épuration	A proximité de la digue
Saint-Martin d'Abbat	Station d'épuration	Route de Germigny

➤ Brèche Sandillon

Commune	Espace impacté	Localisation
Châteauneuf sur Loire	Station d'épuration	A proximité de la digue
Jargeau	Station d'épuration	Route de Férolles (à Sandillon)
Saint-Martin d'Abbat	Station d'épuration	Route de Germigny
Sandillon	Petite crèche	1167 rue verte
	Centre de Première Intervention	510 Allée du Bois Vert
	Château d'eau	Route de Férolles
	Station d'épuration	Route de Férolles

Opérateurs et partenaires, établissements sensibles et zones d'intérêt

Opérateurs/partenaires sur le territoire

Opérateurs	Entité concernée	Contact (tel/mail)	Observations
Électricité - Octopus		01 87 52 72 01 approlys@octoenergy.com Si panne sur le réseau : urgence ENEDIS = 08 11 01 02 12	
Gaz - Total Energie		01 71 39 10 22 Privilege.collectivite@mail.totalenergies.fr Si panne sur le réseau : urgence GRDF = 0800 47 33 33	
Distributeur eau potable -	ZAC des Loges Rond-point de l'Evangelie  Gymnase Fay aux Loges	Service client : 02 45 77 00 00 Dépannage 24h/24 : 02 45 77 00 01	SAUR
	Siège CCL/Petite-crèche de Châteauneuf sur Loire RN60 à Donnery Aire d'accueil des gens du voyage Piscine Intercommunale de Châteauneuf sur Loire Salle de combat et d'arts martiaux Office de Tourisme Intercommunal	Service client : 02 44 71 05 50 Dépannage 24h/24 : 02 45 77 00 01	SAUR
	Gymnase Intercommunal Vitry aux Loges	Pas de n° d'astreinte mis en place Contacter un élu : A de Beauregard (Maire) : 06 08 74 56 49 C. Bourillon (1 ^{er} Adjoint) : 06 85 98 24 20	Commune de Vitry aux Loges
	Piscine Intercommunale Jargeau Centre Régional de Santé Jargeau provisoire Centre Régional de Santé (en réhabilitation) Petite crèche de Jargeau	N° en cas d'urgence - Directeur Général des Services, Mr Susgin : 07 57 97 02 85	Commune de Jargeau

	Halte-garderie de Jargeau		
	Maison de sante Sandillon Petite crèche de Sandillon	Contacteur : Mr Juteau (Maire) : 06 49 20 50 02 Mme Desbois (DGS) : 07 72 66 46 29	Commune de Sandillon
	Maison de sante Vienne en Val	N° d'astreinte : 06 76 41 80 20	Commune de Vienne en Val
	Relais Petite Enfance St Denis de l'Hôtel	N° astreinte des élus : 06 07 81 70 98	Commune de St Denis de l'Hôtel
	Maison de sante CSL		Géré par le SISA (Société Interprofessionnel le de Soins Ambulatoires)
	Petite crèche Fay aux Loges	N° d'urgence : 02 45 77 00 01 N° du responsable local SAUR (Johann Anceau) : 06 69 70 23 22	Commune de Fay aux Loges
	Gymnase Intercommunal Darvoy	N° d'astreinte : 06.02.01.60.27	Commune de Darvoy
Réseau assainissement -			
Ramassage ordures - SICTOM		02 38 59 50 25 sictom@sictom-chateauneuf.fr Fabrice Bourgounion (DT) : - 02 38 59 56 91 - 06 70 67 74 41	Compétence transférée
Transport collectif - Cars REMI			Service de la Région
Etablissement Public Loire	Directeur : Samuel Bauchet	Mail : direction@eptb-loire.fr	Délégation de la gestion des systèmes d'endiguements
Département	Responsable service Canaux et Environnement : Yves Bergot	Tél : 02 38 25 48 41 Mail : yves.bergot@loiret.fr	Délégation des missions de gestion des milieux aquatiques
Bonnée – CC du Val de Sully	Technicienne environnement : Aurélie Grison	Tél : 02 38 35 10 45 Mail : a.grison@valdesully.fr	Délégation des missions de gestion des milieux aquatiques
Epage du Loing	Assitantes pôle administratifs	Tél : 02 28 38 55 11 ou 02 38 89 89 84 Mail : r.ozel@epageloing.fr ou h.meca@epageloing.fr	Transfert des missions GEMAPI
Syndicat mixte des bassins versants de la	Président : Gilles Lendom	Tél : 06 13 72 21 60 Mail : sibcca45@gmail.com	Transfert des missions de gestion des

Bionne et du Cens - SIBCCA			milieux aquatiques
Syndicat mixte du bassin du Loiret - SMBL	Président : Jean-Pierre Misseri	Tél : 06 84 63 09 27 Mail : jean-pierre.misseri@jargeau.fr	Transfert des missions de gestion des milieux aquatiques
Syndicat d'entretien du bassin du Beuvron - SEBB	Président : Joël Debuigne	Tél : 06 14 44 23 56 Mail : mairie-huisseausurcosson@wanadoo.fr	Transfert des missions de gestion des milieux aquatiques

ERP sensibles – scolaires et médicaux

Commune	Nom établissement	Nom responsable/ observations	Contact
Bouzy la Forêt	Ecole primaire Robert Goupil 17 Rue de la Mairie	<u>Directrice de l'école</u> : Cécile DIET	<u>Tél</u> : 02 38 58 30 07
Châteauneuf sur Loire	Collège Jean Joudiou 16 Rue du Lièvre d'Or	<u>Principal du collège</u> : M. GAGET	<u>Tél</u> : 02 38 58 40 11
	Groupe scolaire Maurice Genevoix - Ecole primaire Maternelle 209/211 Rue Maurice Genevoix	<u>Directeur</u> : Monsieur Yorick VERDU	<u>Tél</u> : 02 38 58 91 89
	Ecole maternelle du Morvant (Ecole Primaire) Rue Marius Morin	<u>Directrice</u> : Madame Nelly LIGONNIERE	<u>Tél</u> : 02.38.58.56.75
	Ecole élémentaire du Morvant (Ecole Primaire) Rue Marius Morin	<u>Directrice</u> : Madame Marie RAHMOUNI	<u>Tél</u> : <u>02 38 58 44 75</u>
	Ecole Saint Joseph 63 Rue Grande Rue	<u>Directrice</u> : Madame Christelle TROUPILLON	<u>Tél</u> : 02 38 58 45 33 07 66 51 20 89
	Crèche Les Lucioles des Loges 50 rue du Clos Renard	Communauté de communes des Loges	<u>Tél</u> : 02 38 58 52 77
	CMP - Centre Medico Psychologique Adulte 42 Avenue Albert Viger		<u>Tél</u> : 02 38 58 62 90 02 38 60 59 58
	EHPAD de la Vrillière 35 Rue du Clos Renard	Capacité : 50 à 100 places	<u>Tél</u> : <u>02 38 46 86 00</u>
	CMP / CATTP - Centre Médico Psychologique Enfant 16 Chemin des Boulats	<u>Responsables Médicaux</u> : Dr Malgorzata RAMUS Cadre de santé : Houria CHAFFI	<u>Tél</u> : 02.38.58.65.26
	Le Clos Saint Martial - IME / SEES - Les Clos du Loiret 21 et 23 rue Saint Martial	<u>Directeur</u> : Pedro NIETO Association accompagnant des personnes en situation de handicap mental	<u>Tel</u> : 02 38 46 83 00 (n°21) <u>Tel</u> : 02 38 46 83 04 (n°23)

Darvoy	Ecole primaire Jeannette HEISZLER 29 Route d'Orléans	<u>Directrice :</u> Christelle DUPONT– DESHAYES	<u>Tél :</u> 02 38 59 74 17
Donnery	Groupe scolaire Adrienne Bolland Rue Adrienne Bolland	<u>Directrice :</u> Laurence NICOLAS.	<u>Tél :</u> 02 38 59 58 77
Fay aux Loges	Ecole maternelle Pierre Mesples 71 Rue de la Bretauche	<u>Directrice :</u> Lucie LEGUILLON	<u>Tél :</u> 02 38 59 26 23
	Ecole élémentaire Pierre Mesples 70 Rue de la Bretauche	<u>Directrice :</u> Céline ROMILLY	<u>Tél :</u> 02 38 59 22 24
	Crèche People and Baby 44 Rue René Cassin Lieudit Parc d'activité des Loges	People&Baby	<u>Tél :</u> 07 49 31 91 58
	Crèche Les lutins des Loges 15 Rue de la Moinerie	Communauté de communes des Loges	<u>Tél :</u> 02 38 24 14 23
	Maison des Loges 12 Rue de la Moinerie	Maison des Loges Accueil de loisirs – petites vacances et été	<u>Tél :</u> 02 38 59 24 36
	Le Clos Saint Martial - IME / SIPFP 33 Rue René Cassin	<u>Directeur :</u> Pedro NIETO Association accompagnant des personnes en situation de handicap mental	<u>Tél :</u> 02 38 46 83 01
	EHPAD Petit Pierre 14 rue Pierre Avezard Lieu-dit Rocade des Carrier	Capacité : 50 à 100 places	<u>Tél :</u> 02 38 22 10 61
Férolles	Ecole primaire Route de Sandillon	<u>Directrice de l'école :</u> Myriam DESCHODT L'école est gérée par le Syndicat d'Intérêt Scolaire Férolles-Ouvrouer-les- Champs	<u>Tél :</u> 02 38 57 20 09
	MFR - Maison Familiale et Rurale de Férolles 7 route de Darvoy	<u>Directrice :</u> Fanny BELLANGER Bâtiment avec internat	<u>Tél :</u> 02 38 59 73 04
Ingrannes	Ecole 10 rue de la mairie	<u>Président du syndicat :</u> Eric POILANE L'école est gérée par le Syndicat d'Intérêt Scolaire regroupant Ingrannes et Sully la Chapelle	<u>Tel :</u> 02 38 57 12 02
Jargeau	Ecole Primaire Faubourg Berry Petits 2 rue Serin Moulin	<u>Directrice :</u> Laurie GUILLOUX	<u>Tél :</u> 02 38 59 76 73
	Ecole maternelle de la Tuilerie 10 Avenue du Général de Gaulle	<u>Directrice :</u> Annabelle AUTRIVE	<u>Tél :</u> 02 38 59 84 80
	Ecole primaire Madeleine 8-10 Boulevard Porte Madeleine	<u>Directeur :</u> Aymeric CHOLLET	<u>Tél :</u> 02 38 45 61 84
	Collège le Clos Ferbois 3 Rue Serin Moulin	<u>Principal :</u> Fabien LASCOMBE	<u>Tél :</u> 02 38 59 72 70

Ouvrouer les Champs	Clair Soleil 4 rue des Crosses	3 directeurs en alternance Accueil périscolaire	Mail : clair-soleil@jargeau.fr
	Crèche les Lutins des Loges 2 rue des Crosses	Communauté de communes des Loges	Tél : 02 38 59 86 33
	Centre régional de santé 11 rue du 8 mai 1945	Communauté de communes des Loges	Tél : 02 38 59 86 33
Saint Denis de l'Hôtel	Ecole élémentaire 1 route de Sigloy	<u>Directrice de l'école</u> : Sandrine MYSKIW L'école est gérée par le Syndicat d'Intérêt Scolaire Férolles-Ouvrouer-les-Champs	Tél : 02 38 59 91 88
	Ecole maternelle 4 avenue de la Tête Verte	<u>Directrice</u> : Mme VELU	Tél : 02 38 59 07 82
	Ecole élémentaire 2 avenue de la Tête Verte	<u>Directrice</u> : Mme CHOLLET	Tél : 02 38 46 00 62
	Centre de loisirs 555 Rue de Chenailles	<u>Directrice</u> : Christelle GRELLIER	Tél : 02 38 59 00 60 / 06 07 81 70 68
Saint Martin d'Abbat	CJ - Hôpital de Jour / CMP - Annexe CHS 1 Boulevard des Chenats	<u>Responsable médical</u> : Dr Romain VASSEUR Centre de soins gériatopsychiatriques - Hôpital de jour pour personnes âgées	Tél : 02 38 59 46 60 02 38 60 59 58
	EHPAD Orpea Résidence du Port 11 Rue de la Masure	Capacité : 50 à 100 places	Tél : <u>02 38 49 51 00</u>
	Ecole primaire et maternelle La Charmille Place de la Mairie	<u>Directrice</u> : Mme DARRAS L'école est gérée par le Syndicat d'Intérêt Scolaire regroupant Saint Martin d'Abbat et Germigny des Prés.	Tél : 02 38 58 21 52
	Accueil périscolaire		Tél : 02 38 58 33 25
Sandillon	Ecole maternelle 1276 rue Verte		Tél : <u>02 38 14 33 59</u>
	Ecole élémentaire 311 route d'Orléans		Tél : <u>02 38 41 10 20</u>
	Accueil périscolaire 1276 rue Verte		Tél : <u>02 38 14 33 61</u>
	Crèche Les Elfes des Loges 1167 rue verte	Communauté de communes des Loges	Tél : 02 38 41 11 07
Seichebrières	Foyer 3ème âge Rue de la République		Tél : 02 38 41 03 20
	EHPAD – Le Relais de la Vallée 7 route de la Chapelle	Capacité : 25 à 50 places	Tél : 02 38 59 49 37
Sigloy	Ecole 2 Route de Châteauneuf sur Loire	<u>Directrice</u> : Justine FOURRIER L'école est gérée par le Syndicat d'Intérêt Scolaire regroupant Sigloy et Guilly.	Tél : 02 38 45 36 47

Sully la Chapelle	Ecole maternelle 28 route de Fay aux Loges	<u>Président du syndicat</u> : Eric POILANE L'école est gérée par le Syndicat d'Intérêt Scolaire regroupant Ingrannes et Sully la Chapelle	<u>Tel</u> : 02 38 57 10 22
Sury aux Bois	Ecole primaire 8 rue de la Mairie		<u>Tél</u> : 02 38 55 45 96
Tigy	Ecole maternelle Place Raboliot	<u>Directrice</u> : Ludivine RAYMOND	<u>Tél</u> : 02 34 28 35 18
	Ecole primaire Rue du 20 août 1944	<u>Directrice</u> : Mélanie PELLOIE	<u>Tél</u> : 02 34 28 35 22
	Collège la Sologne 10 rue du château d'eau	<u>Principale</u> : Véronique MORGANT	<u>Tél</u> : 02 38 58 16 58
	Halte-garderie 14 Rue du 20 août 1944		<u>Tél</u> : 02 34 28 35 18 <u>Tél</u> : 02 34 28 35 22
Vienne en Val	Groupe scolaire Louis Didier Jouselin Rue de l'Ancienne Gare	<u>Directrice</u> : Mme Caumon	<u>Tél</u> : 02 38 58 80 22 (maternelle) <u>Tél</u> : 02 38 58 83 49 (primaire)
Vitry aux Loges	Ecole maternelle 8 rue Octave Dupont	<u>Directrice</u> : Marie SALOMON	<u>Tél</u> : 02 38 59 31 80
	Ecole élémentaire 19 rue des Moulins	<u>Directrice</u> : Auréline ESPEUT	<u>Tél</u> : 02 38 59 33 75
	Foyer Logement Henry Deschamps 1 rue Ferdinand Buisson	Géré par le CCAS de Vitry-aux-Loges Capacité : 25 à 50 places	<u>Tél</u> : 02 38 59 45 54

ICPE

Commune	Nom établissement	Activité	Adresse
Bouzy la Forêt	MOULLE Arnaud	Culture et production animale, chasse et services annexes Elevages de plus de 30 000 volailles	Les Psaudières 45460 Bouzy-la-Forêt
	EUROVIA CENTRE LOIRE	Génie civil Exploitation de carrières	La Plaine Saint Agnan 45460 Bouzy-la-Forêt
	BONNEAU et Cie	Culture et production animale, chasse et services annexes Installation de stockage de déchets inertes	Parcelle AS n° 28 45460 Bouzy-la-Forêt
Châteauneuf sur Loire	LE PREAU	Culture et production animale, chasse et services annexes plus de 2 000 emplacements pour les porcs de production (de plus de 30 kg)	Le Grand Puits 45110 Châteauneuf-sur-Loire

	DA COSTA Antoine	Collecte, traitement et élimination des déchets ; récupération	96, rue de Gabereau 45110 Châteauneuf-sur-Loire
	CODIFRANCE/DISVAL/SILOR	Transports aériens	36 avenue d'Orléans 45110 Châteauneuf-sur-Loire
	LYCEE DE CHATEAUNEUF-SUR-LOIRE		1 Avenue Albert Viger - - 45110 Châteauneuf-sur-Loire
	BAUDIN	Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements Liquide inflammable, matières abrasives, hydrogène, vernis, peintures, colles	60 rue de la Brosse 45110 Châteauneuf-sur-Loire
	FAURE	En fin d'exploitation	
	LOGIQ'OR 45	Entreposage et services auxiliaires des transports Entrepôts frigorifiques	60 rue Saint Barthelemy 45110 Châteauneuf-sur-Loire
	CODIFRANCE (ex DISVAL)	Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles Entrepôts frigorifiques, Solides inflammables, Combustion, hydrogène	ZI de Saint Barthélémy 45110 Châteauneuf-sur-Loire
	LES CRUDETTE	Industries alimentaires Installations de refroidissement évaporatif, Ammoniac	ZI St Barthélémy 45110 Châteauneuf-sur-Loire
	DA COSTA (CASSE 2000)	Stockage, dépollution, démontage,... de VHU	Le Clos St Vincent 45110 Châteauneuf-sur-Loire
	LIGERienne GRANULATS	Autres industries extractives Broyage, concassage,...et autres produits minéraux ou déchets non dangereux inertes Produits minéraux ou déchets non dangereux inertes Carrières (exploitation de)	LES HAUTS DE LA JUSTICE 45110 Châteauneuf-sur-Loire
Combreux	ASSOCIATION RALLYE DE COMBREUX	Activités des organisations associatives Elevage de chiens	Rte Petites Liesses, Ferme de la Vallée 45530 Combreux
Donnery	ORANGINA_Entrepot_(ex_EFY_INVEST)	Entrepot enregistré	ZI Terre de Flein 45450 Donnery

	ORANGINA SUNTORY FRANCE PRODUCTION	Fabrication de boissons Papiers, cartons ou analogues, Stockage bois, matières plastiques, caoutchouc, Stockage de polymères D et de pneumatiques, Combustion, Installations de refroidissement évaporatif	ZI Terre de Flein 45450 Donnery
Fay aux Loges	LVI		Rue Georges Catlett Marshall 45450 Fay-aux- Loges
	INCINERIS SASU	Activités des sièges sociaux ; conseil de gestion	71 rue Bernard de la Rochefoucauld 45450 Fay- aux-Loges
	ZAC des Loges_Fay aux Loges	Administration publique et défense ; sécurité sociale obligatoire	rue Aristide Briand - lieu-dit La Loge Cognet 45450 Fay- aux-Loges
	SCI 5A IMMOBILIERE (ex Beaujolais)	Papiers, cartons ou analogues, Stockage bois, Stockage de polymères et de pneumatiques, hydrogène, Liquides inflammables	ZAC des Loges 45450 Fay- aux-Loges
	BELLIER	Travaux de construction spécialisés Supérieur à 250 kW	ZAC de l'évangile – 50 rue Bernard de la Rochefoucault 45450 Fay-aux-Loges
Jargeau	LIGERIENNE GRANULATS	Autres industries extractives Broyage, concassage,...et autres produits minéraux ou déchets non dangereux inertes	Les Boires de Pontvilliers - La Mothe 45150 Jargeau
Ouvrouer les Champs	COPPOOLSE Adrien	Culture et production animale, chasse et services annexes Papiers, cartons ou analogues, avec plus de 40 000 emplacements pour les volailles, gaz inflammables liquéfiés	Corneboeuf 45150 Ouvrouer- les-Champs
Saint Denis de l'Hôtel	Atelier INOVE	Industries alimentaires Combustion, Production d'aliments à partir de matières premières animales, Liquides combustibles, Ammoniac	Route de l'Aérodrome 45550 Saint- Denis-de-l'Hôtel
	LAITERIE DE SAINT DENIS DE L'HOTEL	Fabrication de boissons Entrepôts frigorifiques, Papiers, cartons ou analogues, gaz à effet de serre, produits	Les Grandes Beaugines - 10 route de l'Aérodrome 45550 Saint- Denis-de-l'Hôtel

		alimentaires d'origine animale, matière plastique, caoutchouc, pneumatiques, Lavage de fûts, conteneurs,... de substances ou mélanges ou de déchets dangereux, Combustion	
	MARS PF	Combustion, installations de refroidissement évaporatif, Charge d'accumulateurs dégageant de l'hydrogène, Vernis, peinture, colle, Production d'aliments à partir de matières premières animales et végétales, liquides organohalogénés ou des solvants organiques	Boulevard des Chenêts - CS 20001 45550 Saint-Denis-de-l'Hôtel
	AALBERTS INTEGRATED PIPING SYSTEMS SAS	Métallurgie Trempe recuit, revenu des métaux et alliages, Traitement de surface, Traitement de surface par vibro-abrasion, Matériaux, minerais et métaux	46 rue de l'industrie 45550 Saint-Denis-de-l'Hôtel
	ECCODEC		41, rue de l'Industrie 45550 Saint-Denis-de-l'Hôtel
	SDH FER	Réparation et installation de machines et d'équipements Emploi de matières abrasives, Traitement thermique de déchets dangereux, Lavage de fûts, conteneurs,... de substances ou mélanges ou de déchets dangereux, Combustion, Vernis, peinture, colle, Gaz inflammables liquéfiés, Matériaux, minerais et métaux	64 rue de l'Industrie 45550 Saint-Denis-de-l'Hôtel
	AXERREAL ELEVAGE (ex AGRALYS THOREAU)	Industries alimentaires	9 rue de Chenailles 45550 Saint-Denis-de-l'Hôtel
Saint Martin d'Abbat	ANTARTIC	Industries alimentaires Stockage bois, gaz à effet de serre fluorés, substances combustibles et comburants, Préparation ou conservation de produits	Zac des Genêts 45110 Saint-Martin-d'Abbat

		alimentaires d'origine végétale, matière plastique, caoutchouc, pneumatiques, Installations de refroidissement évaporatif, Charge d'accumulateurs dégageant de l'hydrogène	
Sandillon	HM France Granulats-instal de traitement (exGSM)	Autres industries extractives Broyage, concassage,...et autres produits minéraux ou déchets non dangereux inertes	Lieu-dit Bagneaux 45640 Sandillon
	HM France Granulats (exGSM)	Autres industries extractives Carrière, Produits minéraux ou déchets non dangereux inertes	Bagneaux 45640 Sandillon
	ORLEANS SUD AUTO	Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles Stockage, dépollution, démontage,... de VHU	1621 rte d'Orléans 45640 Sandillon
Sury aux Bois	ANIMAL CONTACT	Activités créatives, artistiques et de spectacle	10 route de Nibelle 45530 Sury-aux-Bois
Tigy	ECO CASSE 45	Collecte, traitement et élimination des déchets ; récupération	111 Route de Châteauneuf 45510 Tigy
	FEUX DE LOIRE	Activités créatives, artistiques et de spectacle Produits explosifs	L'Ousson - Route de Jargeau 45510 Tigy
	AXEREAL	Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles Silos, Broyage, concassage, criblage ... des substances végétales et tous produits organiques naturels, déchets non dangereux de papiers, plastiques, bois, Combustion	Route de Vannes 45510 Tigy
Vienne en Val	ECOMARCHE (INTERMARCHE)		Route de Tigy 45510 Vienne-en-Val

	SICTOM	Collecte, traitement et élimination des déchets ; récupération Collecte de déchets non dangereux	ZAC St Germain 45510 Vienne-en-Va
Vitry aux Loges	BARILLET SCIERIE	Travail du bois et fabrication d'articles en bois et en liège, à l'exception des meubles ; fabrication d'articles en vannerie et sparterie Stockages de bois, Broyage, concassage, criblage ... des substances végétales et tous produits organiques naturels, Produit de préservation au bois, Dangereux pour l'environnement aquatique, Combustion, Gaz inflammables liquéfiés	Route d'Ingrannes 45530 Vitry-aux-Loges
	DESBROSSES Marcel	Collecte et traitement des eaux usées	Le reverseau 45530 Vitry-aux-Loges
	SICTOM_DECHETTERIE	Collecte de déchets dangereux et non dangereux	Route de Nombrun - ZA du Guidon 45530 Vitry-aux-Loges
	BOULLIER (GAEC)		Le Grand Orme 45530 Vitry-aux-Loges
	VITRY BIOGAZ (SAS)	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné Installations de méthanisation de déchets non dangereux	36 rue du Grand Orme 45530 Vitry-aux-Loges

Centres équestres, élevages (non exhaustif)

Commune	Nom établissement	Adresse
Bouzy la Forêt	Ferme équestre de la Boue	51 route de la Boue, 45460 Bouzy la Forêt
Châteauneuf sur Loire	Haras de Castel	La Grille, 45110 Châteauneuf sur Loire
	Passeriphane (élevage de chiens)	Ferme de Montigny, 45110 Châteauneuf sur Loire
Fay aux Loges	Haras des Loges	70 route de Trainou, 45450 Fay aux Loges
	Haras de Nestin	235 route de Nestin, 45450 Fay aux Loges

Férolles	Ecurie Le Blond	La Bouchardière, 45150 Férolles, France
Saint Martin d'Abbat	Domaine équestre de Saint Martin d'Abbat	15 route des Logis, 45110 Saint Martin d'Abbat
Sandillon	Ecurie Pierre de France	D14, 45640 Sandillon
Seichebrières	Ecurie de La Triballe	La Triballe, 45530 Seichebrières
Vienne en Val	Ecuries de vienne en val	La noue aux filles, 45110 Vienne en Val
Vitry aux Loges	Ferme équestre du K Rouge	219 route de l'Orangerie, 45530 Vitry aux Loges
	Kings Valley Ranch	167 route de Nombrun, 45530 Vitry aux Loges

ERP avec hébergement

Commune	Nom établissement	Nom responsable	Contact
Bouzy la Forêt	Monastère Notre Dame des Bénédictines 73 Rue de la Mi-Feuillage lieu-dit la Planche aux Joncs		Tél : (standard) 02 38 46 88 99 ou (sœur hôtelière) 02 38 46 88 96
	Gîte équestre 137 Route le Briou	En cours	
Châteauneuf sur Loire	Hôtel du Parc 5 Place Aristide Briand		Tél : 02 38 56 13 13
	Super U 61 Avenue du Gâtinais		Tél : 02 38 46 21 50
Combreux	Auberge de la Croix Blanche 46 Route du Gâtinais		Tél : 02 38 64 04 34
	Camping Etang de la Vallée Lieu-dit L'Etang de la Vallée		Tél : 02 38 55 47 60
Donnery	Gîte d'étape du Canal Quai du canal	Mairie	Tél : 02 38 59 27 48
Ingrannes	Centre de Vacances du Gué Bourdon Lieu-dit Le Gué Bourdon Route de Nibelle	Centre de vacances de l'Œuvre Universitaire du Loiret	Tél : 02 38 57 13 81
Jargeau	Camping de l'Isle aux Moulins Rue du 44ème Régiment d'Infanterie	Camping municipal	Tél : 02 38 59 70 04
	Gîte d'Etape La Maison de Loire 2 Rue du 44ème Régiment d'Infanterie	Gîte municipal	Tél : 02 38 59 70 04
	Hôtel-restaurant Le Cheval Blanc 1 Rue des Limousins		Tél : 02 38 46 86 10
Saint Denis de l'Hôtel	Hôtel le Dauphin 3 Avenue des Fontaines		Tél : 02 38 46 29 29
Saint Martin d'Abbat	Gîte du Verger 84 rue des Plains		Tél : 06 31 16 10 40

Sigloy	Camping de la Maltournée Lieu-dit La Maltournée	<u>Tél</u> : 02 38 58 42 46
Sury aux Bois	Hôtel Restaurant Château Domaine de Chicamour 75 route départementale	<u>Tél</u> : 02 38 55 95 00
	Gîte le Galis 10 route de la noue Boulaie	<u>Tél</u> : 06 83 00 38 06
	Gîte les Basses Bruyères 95 route de Chicamour	<u>Tél</u> : 06 63 18 42 13
Tigy	Camping Saute-Mouton Le petit Forcelles	<u>Tél</u> : 02 38 57 22 14
Vitry aux Loges	Gîte la Solassière 69 route de la Solassière	<u>Tél</u> : 02 38 49 68 12

Commerces

Commune	Nom établissement	Contact
Châteauneuf sur Loire	Super U - 61 Avenue du Gâtinais	<u>Tél</u> : 02 38 46 21 50
Darvoy	Netto - 2 Rue de Puiseaux	<u>Tél</u> : 02 36 99 48 83
Fay aux Loges	Carrefour Contact - 60 Rue de l'Enfer	<u>Tél</u> : 02 38 59 27 59
	Panier Sympa - 12 Rue des Maillets	<u>Tél</u> : 02 38 76 97 24
Jargeau	Auchan Supermarché - 5 Avenue du Général de Gaulle	<u>Tél</u> : 02 38 59 77 93
Saint Denis de l'Hôtel	U Express - 3 rue de la Bordé	<u>Tél</u> : 02 38 59 14 82
Sandillon	Super U - Route de Jargeau	<u>Tél</u> : 02 38 49 89 00
Tigy	Superette Coccinelle Express - 5 place Raboliot	<u>Tél</u> : 02 38 57 31 53
Vienne en Val	Intermarché - Route de Tigy	<u>Tél</u> : 02 38 58 87 55
Vitry aux Loges	Cocci Market - 30 rue Gambetta	<u>Tél</u> : 02 38 59 24 01

Zones économiques

Activité	Nom	Téléphone	Observations
ZAC	ZAC de Loges Fay aux Loges	02 38 46 91 86	<u>Secteur</u> : Transport logistique – Industriel – Tertiaire – Artisanal 72 hectares et 20 entreprises
	ZAC de l'Evangile Fay aux Loges		<u>Secteur</u> : Industriel – Tertiaire – Artisanal 8 hectares et 11 entreprises
	ZAC de Saint-Germain Vienne en Val		<u>Secteur</u> : Industriel – Commercial – Artisanal 14 hectares et 11 entreprises
ZAE	ZAE de Saint-Barthélemy Châteauneuf-sur-Loire	02 38 58 41 18	
	ZAE Clos des Cochardières	02 38 59 20 10	

	Donnery		
	ZAE des Cailloux Jargeau	02 38 59 70 39	
	ZAE de la Garenne Saint-Denis de l'Hôtel	02 38 46 83 40	
	ZAE de l'Industrie Saint-Denis de l'Hôtel	02 38 46 83 40	
	ZAE Aigrefin Saint-Martin d'Abbat	02 38 46 86 40	
	ZAE du Bois Vert Sandillon	02 38 69 79 80	
	ZAE la Motte Blandin Tigy	02 38 58 00 49	
	ZAE Saint-Germain (partie communale) Vienne-en-Val	02 38 58 00 49	
	ZAE Le Guidon Vitry-aux-Loges	02 38 59 47 26	
	ZAE de la Gare Vitry-aux-Loges	02 38 59 47 26	
Zones à vocation économique (industriels, artisanales, commerciales et de services)	Zone du Gabereau Châteauneuf-sur-Loire		Weldom, Baobab, Aldi, Pharmacie, Centrakot, Joué Clun, Lady Cath
	Rue de la brosse Châteauneuf-sur-Loire		BAUDIN CHATEAUNEUF
	RD21 Darvoy		NETTO, Orange Bleue
	Rue des Trois Cornettes Darvoy		Terrassement Val Foret, Climelect, Cardoso, Meca auto
	RD 921 Donnery		ORANGINA SUNTORY
	RD 951 Jargeau		Contrôle technique, Lav'Car, Jargeau Motoculture, SDPOINTHONNE, Cedisca
	Boulevard des Chenats Saint-Denis de l'Hôtel		MARS PF France

Zones d'intérêt

Activité	Nom	Téléphone	Observations
Aéroport	Aéroport Orléans Loire Vallée Zone des quatre vents	02 38 46 33 32	Permet un accès aérien pour les avions légers de tourisme et d'affaires Surface de l'aérogare = 150 m ² ; surface du hangar = 8 930 m ² Gestion par CD45 via le syndicat mixte pour l'aménagement et l'exploitation de la desserte aérienne de l'Ouest du Loiret
Pharmacies	Pharmacie du Centre 29 Grande Rue	02 38 58 43 23	Châteauneuf sur Loire

	Pharmacie de la Loire 50 Av. du Gâtinais	07 49 15 58 82	
	Pharmacie du Gabereau 121 Rte d'Orléans	02 38 58 52 90	
	Pharmacie Boidin-Guilhon 5 Avenue P. À. Ponson du Terrail	02 38 59 54 17	Donnery
	Pharmacie de Fay 6 Rue des Maillets	02 38 59 57 06	Fay-aux-Loges
	Pharmacie Léau Gadier 23 Grande Rue	02 38 59 70 14	Jargeau
	Pharmacie des Arcades 41 Grande Rue	02 38 59 70 02	
	Pharmacie Des Fontaines 16 Av. des Fontaines	02 38 59 81 18	Saint-Denis-de-l'Hôtel
	Pharmacie 2 Pl. du Vieux Puits	02 38 61 50 86	Saint-Martin-d'Abbat
	Pharmacie de Sandillon 2 Mail de Loire	02 38 41 04 36	Sandillon
	Pharmacie 20 Rue de Sully	02 38 58 00 25	Tigy
	Pharmacie Fouqueau 23 Rue Gambetta	02 38 59 47 17	Vitry-aux-Loges
	Cabinet médical 1 avenue P.A Ponson du Terrail	<u>02 38 24 65 37</u>	Donnery
Cabinets médicaux	Centre Régional de Sante 11 rue du 8 mai 1945	<u>02 38 82 18 33</u>	Jargeau
	Maison de sante	02 32 32 79 16	Sandillon

	27 rue des Sternes		
	Maison de sante 3 rue du Crozier	<u>02 38 46 95 31</u>	Chateauneuf sur Loire
	Maison de sante 10 route de Tigy	02 38 82 18 33	Vienne en Val
Voirie	TPL	02 38 55 13 69 tpl@tpl-sa.fr	
Elagage	Bourdin	02 38 55 14 56 infos@bourdin-payasage.fr	
	Val Sologne Broyage	06 15 41 02 32 valsolognebroyage.vsb@gmail.com	
Chauffage	Eiffage Energie	02 38 61 20 20 06 85 84 77 49 06 08 36 03 24	
Bâtiments modulaires Menuiserie intérieure	MADERA	06 09 09 75 51	

Fiches action et fiches support

Fiches actions PICS

FICHE ACTION 1 : Déclenchement du PICS

FICHE ACTION 2 : Demande de mise à disposition de moyens

FICHE ACTION 3 : Convoquer le PC de crise

FICHE ACTION 4 : Gestion des RH

FICHE ACTION 5 : Préparation du PC de crise

FICHE ACTION 6 : Ravitaillement du PC de crise

FICHE ACTION 7 : Accéder aux documents de suivi de crise

FICHE ACTION 8 : Analyse de la situation en cas d'évènement

FICHE ACTION 9 : Passation des informations

FICHE ACTION 10 : Suivi de surveillance météorologique

FICHE ACTION 11 : Suivi de surveillance hydrologique

FICHE ACTION 12 : Fiche de suivi – demande de mise à disposition de moyens

FICHE ACTION 13 : Mise à jour de la liste des destinataires- boîte mail « crise »

Fiches support PICS

FICHE SUPPORT 1 : Suivi hydrologique



Fiches actions PSL

FICHE ACTION PSL 1 : Préparation du véhicule pour le PSL

FICHE ACTION PSL 2 : Vérification du matériel du PSL

FICHE ACTION PSL 3 : Marquage préalable des levées

FICHE ACTION PSL 4 : Récupération des téléphones pour la surveillance

FICHE ACTION PSL 5 : Préparation des salles refuge

FICHE ACTION PSL 6 : Transmission du matériel aux agents terrain

FICHE ACTION PSL 7 : Surveillance des digues

FICHE ACTION PSL 8 : Consignes avant surveillance

Fiches support PSL

FICHE SUPPORT PSL 1 : Remplissage fiche désordre

FICHE SUPPORT PSL 2 : Equipement des agents terrain

FICHE SUPPORT PSL 3 : Surveillance et sécurité

FICHE SUPPORT PSL 4 : Ouverture des barrières des levées

Fiches actions communication

FICHE ACTION Com 1 : Mail d'informations aux communes – crise canal

FICHE ACTION Com 2 : Mail d'informations – PICS

FICHE ACTION Com 3 : Mail d'informations aux agents – PSL

FICHE ACTION Com 4 : Mail d'informations aux communes – crise

FICHE ACTION Com 5 : Mail d'informations aux communes, élus et CC – PSL

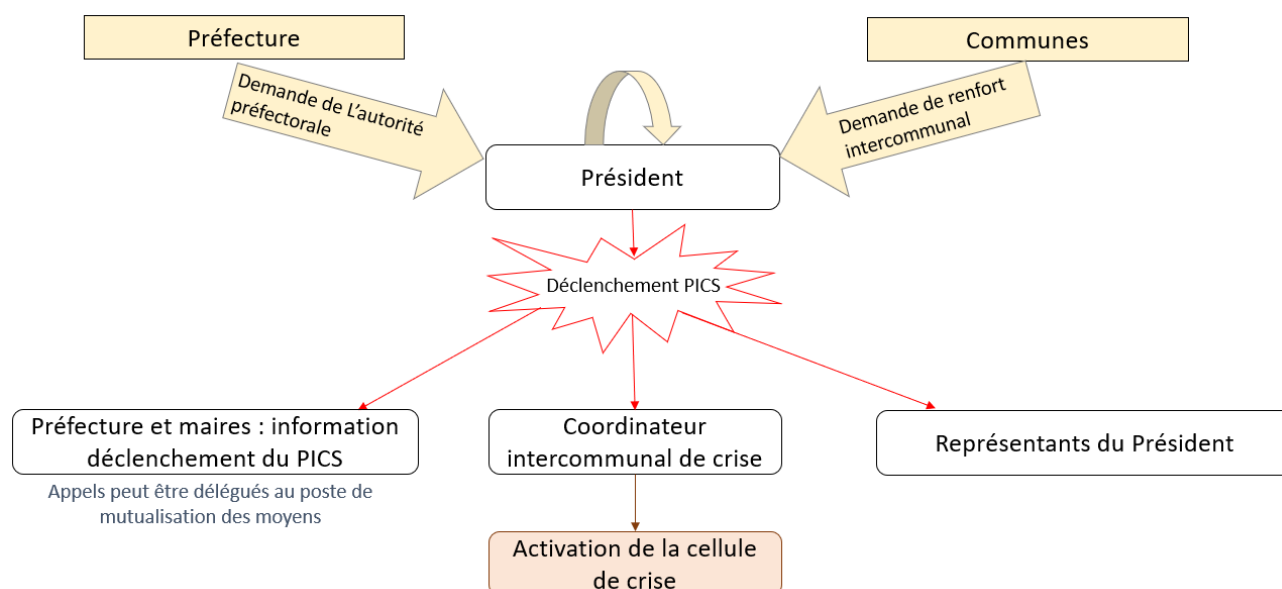
FICHE ACTION 1 : Déclenchement du PICS

QUI : Directeur de crise intercommunal

QUAND : à sa décision ; sur demande des communes ou de la Préfecture

Le directeur de crise intercommunal active le PICS :

- Lorsqu'il l'estime nécessaire
- À la demande des communes
- À la demande de la Préfecture



Sitôt la décision prise, il en informe son suppléant et le coordinateur intercommunal de crise.

Le Coordinateur intercommunal de crise est le DGS. En son absence ou en cas d'impossibilité, c'est son binôme qui est à contacter, le DGA.

C'est au CIC que revient la charge de convoquer le PC de crise (fiche action : convoquer le PC de crise).

Contacts :

- 1) Premier Vice-Président (binôme du directeur de crise intercommunal pour le PICS) : David Dupuis - **06 21 38 09 69**
- 2) Vice-Président en charge de la Gémapi (binôme du directeur de crise intercommunal pour le PSL) : Anne Roumegas-Porche - **06 30 93 03 85**
- 3) Coordinateur intercommunal de crise (DGS) : Isabelle Dubuy – **06 81 45 94 93**
- 4) Coordinateur intercommunal de crise (DGA) : Céline Boissay - **06 24 30 32 11**

FICHE ACTION 2 : Demande de mise à disposition de moyens

QUI : Cellule logistique/mutualisation

QUAND : quand demande de mise à disposition

Demande de moyens par les mairies

Le maire de la commune sollicite la cellule logistique et de mutualisation au **02 42 07 07 01**.

Il présentera la situation et présentera la demande de moyens ainsi que les effets attendus (permettant de voir si d'autres moyens permettent d'atteindre le même effet).

Identification des moyens disponibles

La cellule logistique et de mutualisation consulte le tableau de recensement des moyens et contacte les propriétaires de ces moyens pour connaître leur disponibilité.

Lorsque le moyen sollicité et disponible est identifié, la cellule logistique et de mutualisation :

- Informe le CIC et le DCI
- Rappelle la commune demandeuse et leur indique avec qui se mettre en relation pour organiser la mutualisation (récupération du moyen, restitution du moyen)
- Dans le cas d'une mise à disposition, c'est avec la cellule logistique et de mutualisation (**02 38 46 60 29**) qu'elle l'organise

La cellule logistique et de mutualisation remplit la FA « Fiche de suivi – demande de mise à disposition de moyens »

Fin de la mutualisation

Lorsque la mutualisation/mise à disposition de moyen n'est plus nécessaire, la commune bénéficiaire en informe la cellule logistique et de mutualisation afin qu'elle tienne à jour la disponibilité des moyens.

La commune bénéficiaire restitue le moyen selon les conditions décidées préalablement

FICHE ACTION 3 : Convoquer le PC de crise

QUI : Coordinateur intercommunal de crise

QUAND : lors de l'activation du PICS

Le coordinateur intercommunal de crise informe les membres du PC de crise après que le directeur de crise intercommunal a activé le PICS ou le PSL.

Il appelle en premier lieu les agents assurant la première rotation, pour qu'ils rejoignent le PC de crise. Hors œuvres ouvrées être vigilant à se munir des clés.

L'ordre est le suivant :

- 1) Céline Boissay (coordinateur intercommunal de crise) : **06 24 30 32 11** ou **02 38 46 46 81**
- 2) Sybil Beliez (cellule logistique et de mutualisation des moyens/référents EPCI) : **06 47 13 94 93** ou **06 09 88 30 83**
- 3) Michel Mireux (cellule logistique et de mutualisation des moyens /référents EPCI) : **06 76 03 96 84** (n° pro) ou **06 84 54 03 77 (n° perso)** ou **02 38 46 60 29**
- 4) Isabelle Le Quéré (cellule logistique et de mutualisation des moyens) : **06 16 98 82 66** ou **02 38 46 04 98**
- 5) Marie Mouré (cellule logistique et de mutualisation des moyens) : **06 13 69 65 39** ou **02 42 07 07 03**
- 6) Fabienne Limbach (secrétariat de crise) : **02 38 46 91 87**
- 7) Julien Avezard (secrétariat de crise) : **06 09 88 72 87**
- 8) Morgane Le Moullac (conseillère de prévention) : **06 49 75 29 96**
- 9) Laëtitia Bourez (chargée de communication) : **02 38 46 46 77**

Une fois cela fait, le coordinateur intercommunal de crise rejoint à son tour le PC de crise.

**Pour la première activation du PC de crise, tous les agents seront convoqués (visio possible) :
préparation et rodage de la cellule de crise, premier débriefing avec la cellule au complet**

FICHE ACTION 4 : Gestion des RH

QUI : DGA

QUAND : dès l'activation du PSL

Dès réception des premiers messages d'alerte, la DGA devra informer les agents susceptibles d'être mobilisés.

Equipes de volontaires terrain :

Recensement des volontaires disponibles : <\\Ad01\commun\3 - Compétences\3.10 GEMAPI\PICS\PSL\Volontaires PSL.xlsx>

Les équipes sont préconstituées. Elles devront être actualisées en fonction de la disponibilité des volontaires.

Equipes	Agents
Equipe 1	
Equipe 2	Victor Patel
Equipe 3	Jessica Tessier
Equipe 4	Anthony Goulet Séverine Bothiot
Personnes ressources	Leslie Keiser Mélanie Lambert Véronique Dollez Pascal Caron

APPEL A VOLONTARIAT EN COURS

Arrêtés de mobilisation :

Un arrêté de mobilisation sera à faire pour les agents qui seront mobilisés dans la gestion de crise.

Un arrêté d'autorisation de circuler devra être fait pour les agents.

Planning :

Un planning des heures de rotation a été construit, pour les agents de surveillance des levées et pour les agents du PC de crise. L'heure de début des rotations est à entrer, le calcul est automatisé.

Planning des agents terrain : <\\Ad01\commun\3 - Compétences\3.10 GEMAPI\PICS\PSL\Planning agents terrain.xlsx>

Planning des agents du PC de crise : <\\Ad01\commun\3 - Compétences\3.10 GEMAPI\PICS\Planning agents PC de crise.xlsx>

FICHE ACTION 5 : Préparation du PC de crise

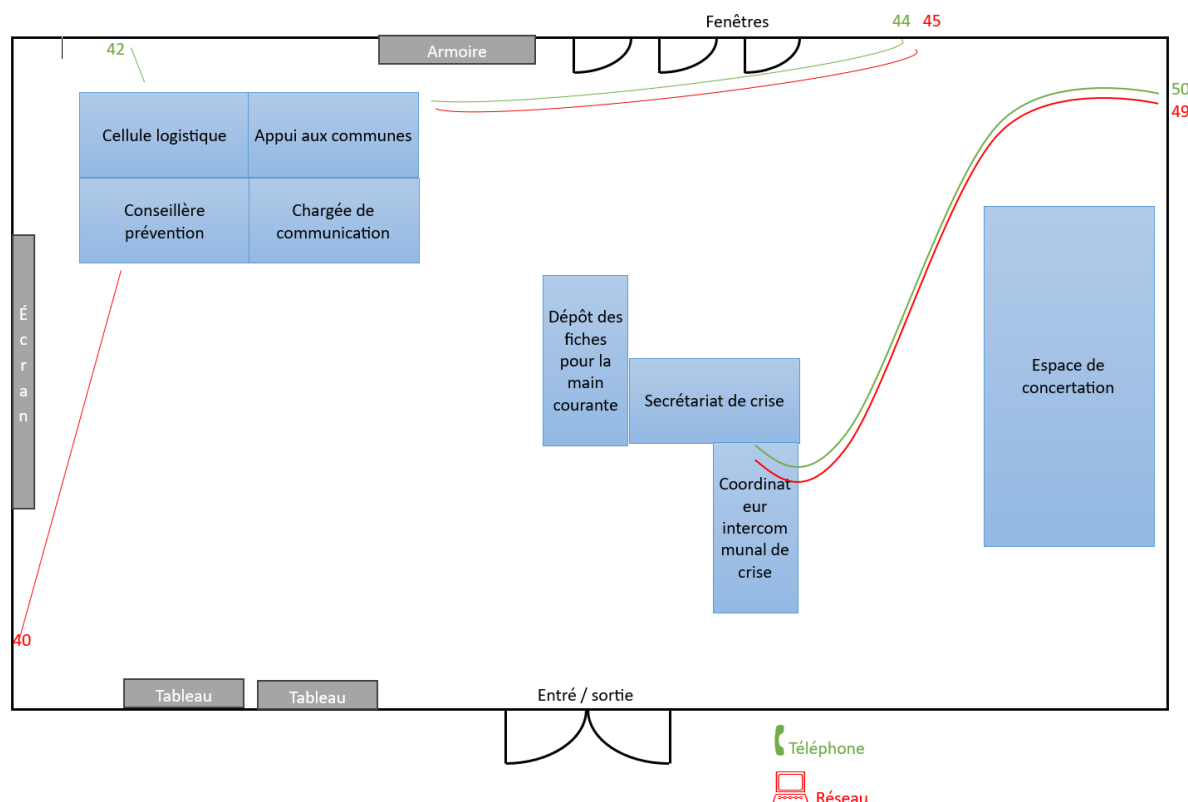
QUI :

QUAND : dès activation du PC de crise

- Ouverture du portail et désactivation de l'alarme (hors heures ouvrées)
- Préparation de la salle de réunion (papiers, stylos, multiprises, rallonges, cartes, version papier des documents...)
- Récupération des ordinateurs (PC des agents)
- Allumer l'écran de la salle de réunion
- Installation des téléphones, des câbles, goulets selon le schéma ci-dessous

Téléphones fixes à prendre :

- **Crise : à mettre au clair**
- Référents EPCI : tel chargée de mission Gémapi
- Cellule logistique : tel responsable du pôle environnement



Les documents à apporter sont :

- Les plans d'urgence (PCA, PSL et PICS) et atlas de surveillance pour le PSL
- Les documents de gestion de crise (fiches appel, main courante, suivi des moyens...)
- Carte papier du territoire
- Fiches missions et fiches actions

Envoyé en préfecture le 19/12/2025

Reçu en préfecture le 19/12/2025

Publié le

ID : 045-214501421-20251218-2025_85-DE



FICHE ACTION 6 : Ravitaillement du PC de crise

QUI : Cellule logistique

QUAND : entre T10 et T20 (pour PSL) ou au déclenchement du PC de crise

Si lancement du PC de crise anticipé (PSL) : récupérer le bon de commande pour Super U pour les achats auprès du Service comptabilité.

Si lancement du PC de crise non anticipé : faire le bon de commande pour Super U auprès du Service comptabilité en précisant que c'est une urgence

Une fois le bon récupéré, prendre un des véhicules de la CCL et aller à Super U pour :

- Packs petites bouteilles d'eau
- Café/thé/sucre
- Petits gâteaux secs et madeleines
- Pâtés, préparation froide
- Fromages
- Pain/pain de mie
- Fruits

Pour les agents qui seront sur la surveillance des levées : acheter les repas et les faire livrer/les amener au siège pour que les agents les récupèrent avant le début de leur surveillance.

FICHE ACTION 7 : Accéder aux documents de suivi de crise

QUI : agents réception des appels logistiques

QUAND : dès le début de la surveillance en 4x8h

Récupération dans le réseau du :

- Tableau de suivi des appels
- Tableau de suivi des problèmes et solutions apportées
- La main courante
- Le document pour remplir la main courante

Les documents se trouvent sur le réseau dans : \\Ad01\commun\3 - Compétences\3.10 GEMAPI\PICS\Fiches missions - actions - docs pour crise

FICHE ACTION 8 : Analyse de la situation en cas d'évènement

QUI : Cellule logistique/mutualisation

QUAND : en cas d'évènement

Qu'est-il arrivé ?

Qui a alerté ?

La source de l'information est-elle fiable ?

Oui

Non

Qui est concerné ?

Nb de victimes

Nb de blessés

Nb d'évacués (en cours ou prévus)

Quand l'incident s'est-il produit ?

Où l'incident s'est-il produit ?

Quelle est la zone touchée ?

Quelle est l'étendue du problème (conséquences, dommages directs/indirects...) ?

Pourquoi l'incident s'est-il produit ?

Jusqu'ici qui a été informé de la situation (acteurs internes et externes à l'EPCI) ?

Mesures déjà prises :

Mesures à prendre :

FICHE ACTION 9 : Passation des informations

QUI : entre les binômes de la cellule de crise

QUAND : lors des rotations

Rotation entre binômes

Lors du passage de relai entre les binômes, les informations essentielles sont à communiquer :

- Informations officielles (venant de la Préfecture, du Département...)
- Les informations et demandes majeures venant des communes
- Le compte-rendu des rotations effectuées par les agents terrain du PSL
- Les décisions et actions prises
- Les actions en cours ou en suspens

Un outil important pour faciliter ce travail est la main courante

Rotation équipe de surveillance PSL

La rotation entre les équipes de terrain doit se faire dans une autre salle que la cellule de crise. L'équipe revenant du terrain transmet à l'équipe suivante le matériel ainsi que les informations essentielles :

- Les désordres repérés
- Leur gravité
- Leur évolution
- Les commentaires ou point de vigilance donnés par l'EPL
- Les difficultés rencontrées...

Le référent est présent et note ces informations, qu'il transmettra à son binôme lors du passage de relai.

[illegible]

FICHE ACTION 12 : Fiche de suivi – demande de mise à disposition de moyens

QUI : Cellule logistique/mutualisation

QUAND : quand demande de mise à disposition

Fiche liaison – commune de

INFORMATIONS COMMUNALES

Date – heure :

Contact – Nom/Prénom/Fonction :

N° de tel :

Contact à rappeler si différent – Nom/Prénom/Fonction :

N° de tel :

POINT DE SITUATION / PROBLEMES RENCONTRES

(indiquer le risque impactant, les secteurs concernés, les évacuations éventuelles, les CARE ouverts, les routes fermées)

OBJET DE LA DEMANDE

Moyens demandés (type et quantité)

Effets attendus par la commune (permettant de voir si d'autres moyens permettent d'atteindre le même effet)

SOLUTIONS PROPOSEES

Moyens proposés (validés par le DCI) :

Date – heure de rappel de la commune :

Contact – Nom/Prénom/Fonction :

Réponse de la commune (proposition acceptée/refusée) :

Condition de récupération des moyens :

FICHE ACTION 13 : Mise à jour de la liste des destinataires- boîte mail « crise »

QUI : chargée de mission Gémapi

QUAND : changement de mandat/de personnel

La boîte mail crise est une boîte partagée. C'est l'adresse à laquelle la Préfecture envoie les mails d'alerte et d'information.

Les mails reçus sont transférés sur les boîtes mails des personnes impliquées dans la gestion de crise :

- Le Président
- La Vice-Présidente Gémapi
- La DGS
- La DGA
- Le responsable du Pôle environnement
- La chargée de mission Gémapi

Lorsque les personnes changent de poste et à chaque changement de mandat, la liste des utilisateurs de cette boîte mail doit être mis à jour.

ATTENTION : il est possible de répondre via cette boîte mail mais la manœuvre n'est pas automatique. La personne doit sélectionner la boîte crise pour que la réponse provienne bien de cette adresse et non pas de son adresse de poste ou personnelle.

FICHE SUPPORT 1 : Suivi hydrologique

QUI : Chargée de mission Gémapi et risques majeurs

QUAND : dès réception des premières alertes

Assurer une veille hydrologique complémentaire des messages d'alerte reçus par mail de : la Préfecture, du Département, de l'EPL, du SEBB

- Loire : <https://www.vigicrues.gouv.fr/territoire/30>

La station à suivre en particulier est celle du Vieux Pont de Gien pour la crue de Loire :

<https://www.vigicrues.gouv.fr/station/K418001010>

- Station à Sandillon : <https://www.vigicrues.gouv.fr/station/K437311001>
- Station à Tigy (par OM) : <https://argos-v19.itmsol.fr/214>

Identifiants :

Id : guillaume.chauveau@orleans-metropole.fr

Mot de passe : 20103

- acycliQ (système de suivi du canal comprenant les stations de suivi du SIBCCA) : <https://www.loiret.fr/jai-besoin-de/niveaux-deau-du-canal-dorleans>
- La Bonnée dispose d'une station de mesure de débit, dont les mesures sont accessibles sur : <https://hydro.eaufrance.fr/rechercher/entites-hydrometriques>
- Le SEBB envoie les alertes par mail (référénts risques de Tigy : maire et police municipale : référénts Vienne en Val : mairie)
- APIC et Vigicrues Flash envoient les alertes par mails, avec le lien pour visualiser les cartes.

Remplie la FA10 « Suivi de surveillance hydrologique »

FICHE ACTION PSL 1 : Préparation du véhicule pour le PSL

QUI : référents EPCI

QUAND : sitôt l'alerte donnée par l'EPL

Le véhicule fléché pour la surveillance des levées est le Partner du SPANC : Peugeot Partner FD 311 DD

J-1 : Dès réception des premières alertes, le véhicule ne sera plus utilisé pour les contrôles du SPANC.

Demander au Service Technique de contrôler que le Partner est en état de rouler (plein essence, pression des pneus, niveaux, doit-il passer une révision, le CT...)

J+1 :

Décharger le véhicule des outils non nécessaires à la surveillance.

Récupération, dans l'armoire du bureau du SPANC et dans la réserve, du matériel à charger :

- Phare orientable magnétique
- 1 gyrophare magnétique
- Lampe manuelle STAK (**charger à bloc la batterie**)
- Multiprise allume-cigare + USB
- Paire de jumelles
- Lampe torche LED avec piles AAA
- Jalons plastiques jaunes
- Massette
- Bouée de sauvetage avec ligne de vie
- Escabeau
- Carte départementale

Déjà présent dans le véhicule et à vérifier : trousse de 1^{er} secours, gilets de sécurité, adaptateur allume-cigare

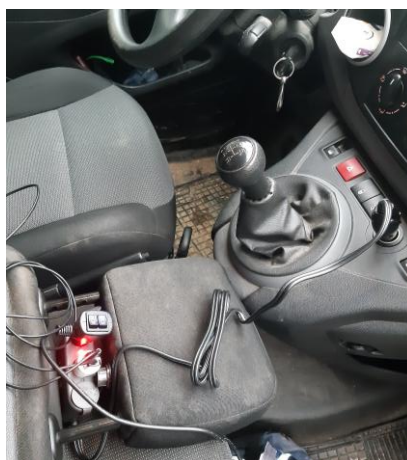
Le gyrophare est à positionner à l'arrière du Partner, à bracher sur la prise allume-cigare à l'arrière :



Le phare orientable magnétique est à positionner à l'avant, côté droit du véhicule (la mention « SLO » est gravée sur le phare dans le sens de la marche).



Les câbles et fils des gyrophares et lampe magnétique doivent être positionnés de façon à ce que les agents ne puissent s'y « accrocher » par accident, comme illustré sur les photos :



Véhicule de secours : véhicule des RPE

Matériel pour les agents de surveillance : voir **FICHE SUPPORT PSL 2**

FICHE ACTION PSL 2 : Vérification du matériel du PSL

QUI : référents EPCI

QUAND : sitôt l'alerte donnée par l'EPL

Liste du matériel

Pour les agents :

- Parkas/gilets haute visibilité (utiliser ceux du SPANC et du service urbanisme)/pantalons imperméables
- Gilet de sauvetage autogonflant
- Chaussures (**pas de bottes**) → **équipement propre aux agents**
- Gants
- Lampe torche et frontales
- Téléphones et leurs chargeurs
- Atlas PSL + fiches désordres + fiches réflexes + stylos + porte-documents + cartes IGN
- Trousse de 1^{er} secours : est dans le véhicule
- Autorisations de circuler
- Jalons/maillet/bombes peintures/rubalise et piquets
- Clés des barrières départementales et barrières Etat (bureau du SPANC)

L'équipement du PSL est dans l'armoire du bureau du pôle environnement ainsi que dans le hangar.

Les parkas/gilets haute-visibilité sont à récupérer dans les différents services.

Pour le véhicule :

- Carte essence (dans les papiers du véhicule)
- Papiers et clé du véhicule (bureau du SPANC)

Pour la cellule de crise :

- Documents papier
- Multiprises et enrouleur
- Stylos et papier
- PC, téléphones et chargeurs

FICHE ACTION PSL 3 : Marquage préalable des levées

QUI : référents EPCI

QUAND : sitôt l'alerte donnée par l'EPL

Dès que l'alerte est donnée par l'EPL, marquer sur les digues :

- Les points de fragilité déjà connus
- Le clapet à Jargeau
- La canalisation à Guilly
- Le début et la fin des zones de surveillance à pied

Attention : utiliser une bombe de peinture de couleur différente de celle qui sera utilisée pendant la surveillance → éviter confusion entre fragilités connues et nouveaux désordres

OUVRIR LES BARRIERES ET LES LAISSER OUVERTES POUR LA SURVEILLANCE

FICHE ACTION PSL 4 : Récupération des téléphones pour la surveillance des digues

QUI : référents EPCI

QUAND : à J+1

Pour les agents de surveillance des levées, deux téléphones seront réquisitionnés dans les services. Ce sont ceux de :

- La chargée de mission revitalisation du territoire
- Le chargé de missions mobilité – développement durable

Récupérer également les chargeurs.

Noter les numéros de ces téléphones et prendre les codes pin (ou désactiver le code pin).

Y ajouter les groupes WhatsApp de surveillance de Châteauneuf et du val d'Orléans

Y entrer les contacts de :

- La cellule de crise
- Les référents EPCI
- La cellule logistique
- L'astreinte de l'EPL

Les étiqueter pour pouvoir les restituer aux bonnes personnes.

FICHE ACTION PSL 5 : Préparation des salles refuges - PSL

QUI : Secrétariat du Pôle environnement

QUAND : entre T10 et T20

Au siège :

Récupérer le bon de commande pour Super U pour les achats auprès du Service comptabilité.

Appeler les DGS mettant à disposition une salle de pause pour les agents afin d'organiser la remise des clés et/ou du code pour accéder aux salles. Les mairies mettant une salle à disposition sont : St Denis de l'hôtel, Jargeau, Sigloy, Ouvrouer les Champs *et Tigy*

Prendre une des voitures de la CCL (**le Partner ne doit pas être pris** : bloqué pour la surveillance des digues)

Sur le terrain :

Aller à Super U pour faire les achats :

- 2 packs de petites bouteilles d'eau
- Café soluble + sachets de thé + sucre
- 2 paquets de gâteaux par salle (gâteaux secs et/ou madeleines)
- 1 sac poubelle à déposer par salle

Conserver le ticket de caisse et de CB pour la comptabilité.

Récupérer les clés/codes auprès des mairies. Etiqueter chaque clé (nom de la commune + nom ou numéro de la salle). Mettre toutes les clés dans une pochette **refermable**.

Distribution des fournitures et un exemplaire des atlas de surveillance dans les salles de pause mises à disposition par les mairies. Y porter un atlas de surveillance d'Orléans amont.

Au siège :

Transmettre la pochette avec les clés à la chargée de mission Gémapi.

Donner les preuves d'achat au service comptabilité.

FICHE ACTION PSL 6 : Transmission des équipements aux agents terrain

QUI : chargée de mission Gémapi

QUAND : au déclenchement du PSL

Gestion de l'équipement

Avant le début de la surveillance, transmettre aux agents terrain :

- Les gilets ou parkas haute-visibilité
- Les gilets de sauvetage
- Les pantalons imperméables haute-visibilité
- Les gants
- La clé du Partner + les papiers et la carte essence
- Les clés des barrières sur les digues
- Les clés/codes des salles de repos
- Les fiches désordres, l'autorisation de circuler, les atlas de surveillance
- Les stylos et porte-document
- Les 2 téléphones et les chargeurs
- Les lampes frontales

Leur rappeler la présence dans le véhicule de :

- Phare orientable magnétique
- 1 gyrophare magnétique
- Multiprise allume-cigare + USB
- Paire de jumelles
- Lampe torche LED avec piles AAA
- Massette
- Cartes IGN
- Trousse de premier secours
- Rubalise
- Lampe manuelle

La conseillère de prévention sera présente au début de chacune des premières rotations. Ainsi elle s'assure que l'équipement est correctement mis.

Lors du passage de relai entre les équipes, elle évalue l'état émotionnel des agents → si un agent est trop éprouvé, stressé par la surveillance, il pourra ne pas être sollicité sur les rotations suivantes

FICHE ACTION PSL 7 : Surveillance des digues

QUI : agents terrain

QUAND : pendant les surveillances de 8h

Les agents débutent leur surveillance au siège de la CCL.

Ils y récupèrent le véhicule, le matériel et l'équipement.

En début et en fin de surveillance, il y a 1/2h de chevauchement entre 2 équipes. Ce temps est dévolu à la transmission des informations et à la passation du matériel (voir FA). Ces points auront lieu au siège de la CCL.

Des salles refuges sont équipées en eau et nourriture. Des accords ont été passés avec les communes de Saint Denis de l'Hôtel, Jargeau, Ouvrouer les Champs, Sigloy et Tigy.

Un atlas de surveillance d'Orléans amont sera placé dans ces salles.

Surveillance de jour :

Tout le linéaire et à faire selon le protocole rappelé pendant la formation dispensée par l'EPL. Un groupe Whatsapp accessible à l'EPL et à la cellule de crise permettra aux agents de transmettre :

- Les désordres repérés (photos)
- Les coordonnées GPS de ces désordres
- Toutes informations jugées utiles

A chaque désordre les agents doivent appeler l'EPL pour faire remplir la fiche désordre, avoir les consignes vis-à-vis de celui-ci.

Surveillance de nuit :

Seront à surveiller les points de faiblesse connus et les désordres repérés lors des rotations précédente.

L'évolution des désordres sera renseigné dans le groupe Whatsapp et l'EPL sera à contacter à chacun d'entre eux.

Appeler l'EPL pour faire un point après avoir fait le linéaire et définir si une autre visite sera à faire pendant le temps de surveillance.

Toutes rotations : Les agents rejoindront le siège pour faire la passation avec l'équipe suivante.

Conseil : pour se repérer plus aisément sur la digue par rapport aux atlas, le compteur kilométrique peut être mis à zéro en début de surveillance de façon à avoir une idée précise des mesures de distance.

Surveillance Châteauneuf :

Il est plus aisé d'accéder à la digue de Châteauneuf par la rue de Gabereau. Le terrain pouvant être boueux, afin de ne pas embourber le véhicule, il est conseillé de le garer (croix rouge), d'effectuer la surveillance à pied jusqu'au pk59 (croix verte) puis de retourner au véhicule et de faire le reste du linéaire tel que prévu (=départ au niveau de la promenade de l'herbe verte).



FICHE ACTION PSL 8 : Consignes pour les agents de terrain

QUI : chargée de mission Gémap

QUAND : au début des rotations des agents

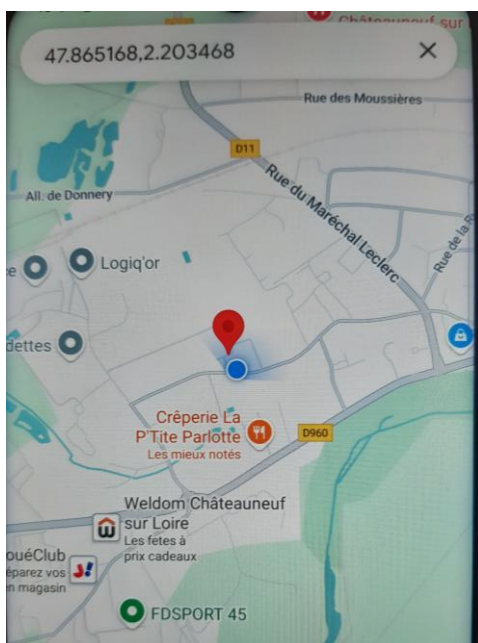
Briefing des agents terrain

Actions pour le référent EPCI

Remonter aux agents les atlas de surveillance, préciser qu'ils notent les désordres sur la fiche plastique avec un feutre

Leur indiquer les équipements dont ils disposent (pochette verte pour ranger les fiches désordres, groupe WhatsApp, cartes IGN, clés/codes salles refuges...)

Leur montrer comment identifier une photo et relever un point avec coordonnées GPS (appuyer sur le point bleu qui vous localise, les coordonnées GPS apparaîtront en haut, puis partager sur le groupe WhatsApp)

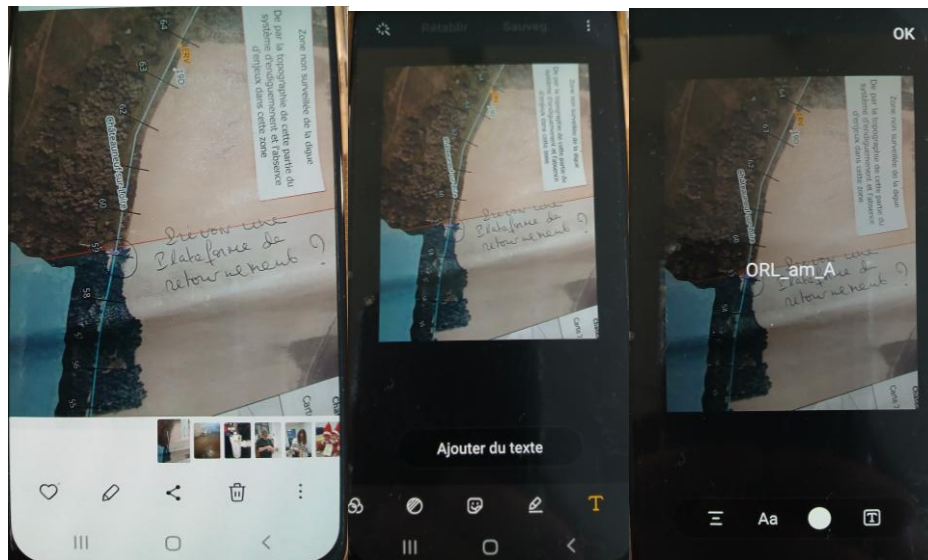


Les fiches désordres complétées sont à mettre dans la chemise verte

Pour les agents terrain

Mettre un message sur le groupe WhatsApp annonçant que vous débutez la surveillance

Identifier vos photos (identifiant de la fiche désordre) avant de l'envoyer sur WhatsApp : sur la galerie cliquer sur la photo, sur le stylo qui s'affiche en bas, sélectionner « texte », noter l'identifiant puis enregistrer



Désordre nouveau ou ancien :

- Prendre en photo
- Identifier la photo (ORL_am_A par ex) sur la galerie du téléphone
- Relever votre position GPS et l'envoyer sur le WhatsApp
- Les poster sur WhatsApp
- Appeler l'EPL : vous identifier (secteur de surveillance Orléans amont)
- Après avoir rempli la fiche : envoyer sur le groupe WhatsApp la photo de la fiche désordre

Après la surveillance, transmettre à l'équipe suivante le matériel et leur faire un briefing des désordres relevés pendant la rotation (où, quelle importance, consignes particulières de l'EPL...)

FICHE SUPPORT PSL 1 : Remplissage fiche désordre

QUI : agents terrain

QUAND : quand un désordre est repéré

En cas de zones instables, s'éloigner et se mettre en sécurité AVANT d'appeler l'EPL.

En cas de brèche, départ IMMEDIAT des digues.

Quand un désordre est repéré (nouveau ou identifié par les équipes précédentes), appeler l'EPL.

Vous identifiez en annonçant que vous êtes l'équipe de surveillance « Orléans amont », leur dire s'il s'agit d'un ancien ou d'un nouveau désordre.

Remplir la fiche action avec :

Nom désordre (identifiant) :

ORL_am_lettre dans l'ordre alphabétique (A pour le premier désordre, B pour le deuxième...)

PK :

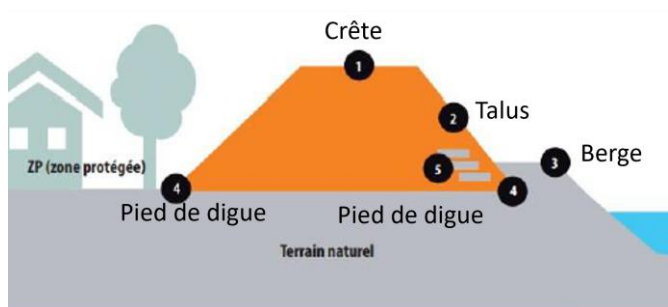
A repérer sur l'atlas de surveillance. Numéro précis ou estimation de la section sur laquelle vous êtes

☐ Zone de fuites

☐ Zone humide

☐ Glissement / affaissement du terrain / fissure

Zone humide = flaque d'eau



Débit : Faible / Important

C'est une estimation qui est attendue. Par ex :

- Faible : robinet qui coule
- Important : baignoire qui fuit

Evolution du débit : Uniforme / En augmentation

En cas de doute, basez-vous sur les vidéos prises par les équipes précédentes

FICHE SUPPORT PSL 2 : Equipement des agents terrain du PSL

QUI : agents terrain

QUAND : à chaque rotation

Gestion de l'équipement

Avant chaque rotation, les agents doivent s'assurer d'avoir :

- Le téléphone
- Leur EPI (gilets/parkas haute-visibilité + gilets de sauvetage + pantalons haute-visibilité imperméable + crampons)
- Les lampes frontales
- Des chaussures fermées, chaudes et confortables mais **pas des bottes** (équipement appartenant aux agents)
- Des vêtements confortables (équipement appartenant aux agents)
- Des gants et les chaussettes étanches
- La clé, les papiers et la carte essence du Partner
- Les clés des barrières sur les digues
- Le chargeur dans le véhicule
- L'annuaire de contact
- Les atlas de surveillance et les fiches désordres
- Les autorisations de circulation du Département
- Les stylos et les porte-documents

Après les rotations, ne pas oublier de transmettre au binôme suivant :

- Les téléphones et les chargeurs
- La clé, les papiers et la carte essence du Partner
- Les EPI
- Les clés des barrières sur les digues
- Les atlas de surveillance et les fiches désordres
- L'autorisation de circulation du Département
- L'annuaire de contact
- Les stylos et les porte-documents

FICHE SUPPORT PSL 3 : Surveillance et sécurité

QUI : agents terrain

QUAND : à chaque rotation

Mesures de sécurité

La sécurité des agents surveillant la digue est primordiale. Il est donc rappelé les mesures de sécurité suivantes :

- Porter son EPI
- Ne pas descendre côté Loire
- Être toujours en binôme : ensemble dans la voiture et ensemble à pied sur les digues
- Ne pas perdre de vue son binôme
- En cas de terrain instable, prendre de la distance
- En cas de fontis, s'éloigner de la zone et la contourner
- En cas de brèche : quitter immédiatement la digue

FICHE SUPPORT PSL 4 : Ouverture des barrières des levées

QUI : agents terrain

QUAND : durant les rotations

Ouverture des barrières

Deux types de barrières sont présents sur les digues

- Barrière département : ouverture avec clé pompier



Tirer le loquet, le bloquer dans l'encoche

- Barrière Etat : ouverture avec un crochet



Insérer le crochet, l'utiliser pour attraper la clenche, puis tirer pour ouvrir le loquet

FICHE ACTION COMMUNICATION 1 : Mail aux communes – canal

QUI : Chargée de communication ou GEMAPI

Mail d'information – pré-alerte :

A : daniel.chaufton@donnery.fr; dgs@donnery.fr; Président <president@cc-loges.fr>; DGS <dgs@mairie-fayauxloges.fr>; Arnaud de Beauregard <adebeauregard@vitry-aux-loges.fr>; secretaire generale <secretaire.generale@vitry-aux-loges.fr>; fraheb45@gmail.com; mairie@suryauxbois.fr; patrick.morisseau@sfr.fr; Mairie de Sully la Chapelle <mairie@sullylachapelle.fr>; Eric Poilane <mirageiv.ep@gmail.com>; Mairie d'INGRANNES mairie.ingrannes@wanadoo.fr ; 'pref-defense-protection-civile@loiret.gouv.fr'; 'BERGOT Yves' <yves.bergot@loiret.fr>

Cc : Président + VP Gémapi +DGS + DGA + Responsable pôle environnement + boîte « crise »

Bonjour,

Le Département est en alerte **depuis deux jours** suite à une **pluviométrie importante et à une montée** des niveaux d'eau sur le canal d'Orléans. Selon les dernières informations transmises par le Département, **la situation reste sous contrôle.**

Le service Gémapi de la CCL est en pré alerte et se prépare à activer sa cellule de crise au besoin. Pouvez-vous nous informer de l'activation éventuelle de vos PCS ?

Les deux interlocuteurs sont :

- Michel Mireux : 06 76 03 96 84 ou responsable-spanc@cc-loges.fr
- Sybil Beliez : 06 09 88 30 83 ou gemapi@cc-loges.fr

Restant à disposition.

Cordialement,

Mail d'information – activation cellule de crise :

A : daniel.chaufton@donnery.fr; dgs@donnery.fr; Président <president@cc-loges.fr>; DGS <dgs@mairie-fayauxloges.fr>; Arnaud de Beauregard <adebeauregard@vitry-aux-loges.fr>; secretaire generale <secretaire.generale@vitry-aux-loges.fr>; fraheb45@gmail.com; mairie@suryauxbois.fr; patrick.morisseau@sfr.fr; Mairie de Sully la Chapelle <mairie@sullylachapelle.fr>; Eric Poilane <mirageiv.ep@gmail.com>; Mairie d'INGRANNES mairie.ingrannes@wanadoo.fr ; 'pref-defense-protection-civile@loiret.gouv.fr'; 'BERGOT Yves' <yves.bergot@loiret.fr>

Cc : Président + VP Gémapi +DGS + DGA + Responsable pôle environnement + boîte « crise »

Bonjour,

Suite aux dernières informations transmises par le Département et le passage **en alerte rouge (audio-conférence n°**), nous vous informons que la CCL active sa cellule de crise.

Nous restons à disposition pour toutes demandes éventuelles de votre part.

Les interlocuteurs sont :

- Isabelle Dubuy : 02 38 46 99 67 ou 06 81 45 94 93 ou dgs@cc-loges.fr
- Céline Boissay : 02 38 46 46 81 ou 06 24 30 32 11 ou dga@cc-loges.fr
- Michel Mireux : 06 76 03 96 84 ou responsable-spanc@cc-loges.fr
- Sybil Beliez : 06 09 88 30 83 ou gemapi@cc-loges.fr

Point d'attention : concernant le Cens, peut-on disposer d'un point de situation de la part des communes de Sully la Chapelle, d'Ingrannes et du SIBCCA ?

Restant à disposition.

Cordialement,

FICHE ACTION COMMUNICATION 2 : Mail d'information – PICS

QUI : Chargée de communication ou GEMAPI

QUAND : Dès que le Président déclenche le PICS

Informar la Préfecture, les maires, les VP, les DGS, les mairies et les référents risques = liste « bureau », « DGS », « mairies », « référents risques » et la Préfecture pour activation/désactivation du PICS.

Mail type déclenchement PICS :

A : pref-defense-protection-civile@loiret.gouv.fr + membres du bureau + mairies CCL + DGS territoire CCL + Référents risques

Cc : Président + VP Gémapi +DGS + DGA + Responsable pôle environnement + boîte « crise »

Bonjour,

Suite à, le Président a déclenché le Plan Intercommunal de Sauvegarde ce (date) à (heure).
Veuillez-trouver ci-joint le document d'activation du PICS.

Par conséquent, la Communauté de communes des Loges a activé sa cellule de crise.
Toute communication relative à la crise doit être envoyée à l'adresse : crise@cc-loges.fr

Vous pourrez joindre le Directeur de crise intercommunal (Mr Mura Président, en binôme avec Mme Roumegas VP Gémapi) sur leurs téléphones portables personnels respectifs.

Pour la cellule de crise, vous pourrez joindre le **Coordinateur intercommunal de crise (DGS/DGA)** sur le **02 42 07 07 00** pour tout ce qui est question d'ordre stratégique. Cette ligne est réservée aux liaisons EPCI-Préfecture et EPCI-maires.

Pour les questions en lien avec les désordres sur les digues ou avec la mutualisation des moyens, vous pouvez contacter le 02 42 07 07 01.

Cordialement,

Mail type fin PICS :

A : pref-defense-protection-civile@loiret.gouv.fr + membres du bureau + mairies CCL + DGS territoire CCL + Référents risques

Cc : Président + VP Gémapi +DGS + DGA + Responsable pôle environnement + boîte « crise »

Bonjour,

L'évènement ayant nécessité l'activation du PICS étant considéré comme terminé, le Plan Intercommunal de Sauvegarde est désactivé ce (date) à (heure).
Veuillez-trouver ci-joint le document de fin d'activation du PICS.

Cordialement,

Mail type déclenchement PICS – agents de la CCL :

A : liste agents CCL

Cc : Président + VP Gémapi + DGS + DGA + boîte « crise »

Bonjour,

Suite à, le Président a déclenché le Plan Intercommunal de Sauvegarde ce (date) à (heure).
La CCL a donc activé sa cellule de crise, située dans la salle de réunion du siège.

Toute communication relative à la crise doit être envoyée à l'adresse : crise@cc-loges.fr

Cordialement,

PS : pour ceux qui n'ont pas d'adresse mail, nous demandons aux chefs de services de communiquer l'information.

Mail type fin PICS – agents de la CCL :

A : liste agents CCL

Cc : Président + VP Gémapi + DGS + DGA + boîte « crise »

Bonjour,

L'évènement ayant nécessité l'activation du PICS étant considéré comme terminé, le Plan Intercommunal de Sauvegarde est désactivé ce (date) à (heure).
La cellule de crise va cesser et la salle de réunion du siège être libérée.

Merci aux agents pour leur implication durant cet évènement.

Cordialement,

PS : pour ceux qui n'ont pas d'adresse mail, nous demandons aux chefs de services de communiquer l'information.

FICHE ACTION COMMUNICATION 3 : Mail d'information aux agents – crue Loire/PSL

QUI : Chargée de mission Gémapi et risques majeurs **QUAND : A J-1**

Dès réception du mail de l'EPL déclenchant le PSL, envoyer un mail d'informations aux agents des systèmes d'endiguements de Châteauneuf et du val d'Orléans ainsi qu'à tous les agents du siège pour les informer de la survenue potentielle d'une crise.

Mail type possibilité de déclenchement PSL – volontaires :

A : liste agents CCL

Cc : Président + VP Gémapi + DGS + DGA + boîte « crise »

Bonjour,

Les débits et niveaux d'eau de la Loire s'approchent des limites nécessitant le début de la surveillance des levées et de l'activation de notre cellule de crise.

Cordialement,

PS : pour ceux qui n'ont pas d'adresse mail, nous demandons aux chefs de services de communiquer l'information.

Mail type déclenchement PSL – tous agents :

A : liste agents CCL

Cc : Président + VP Gémapi + DGS + DGA + boîte « crise »

Bonjour,

Les débits et niveaux d'eau de la Loire nécessitent le déclenchement du Plan de Surveillance des Levées. La CCL a donc activé sa cellule de crise, située dans la salle de réunion du siège.

Toute communication relative à la crise doit être envoyée à l'adresse : crise@cc-loges.fr

Cordialement,

PS : pour ceux qui n'ont pas d'adresse mail, nous demandons aux chefs de services de communiquer l'information.

Mail type déclenchement PSL – volontaires val Orléans :

A : Isabelle LE QUERE + Bruno LAILLER + Paul ANDRÉ + technicien spanc + Julien AVEZARD + Victor PATEL + Julie DESACHY + Séverine MANDRILLON + Séverine BOTHIOT

Cc : Président + VP Gémapi +DGS + DGA + Responsable pôle environnement + boîte « crise »

Bonjour,

Nous venons de recevoir le message suivant de l'EPL :

Au vu des prévisions 48h à Givry, la Loire va continuer de monter et dépasser le seuil des 1 900 m³/s à Givry demain mardi 03/12 en début d'après-midi pour s'approcher des 2 500 m³/s en estimation grossière dans la nuit du 03 au 04 décembre.

De plus, les prévisions longues échéances indiquent une continuité dans l'augmentation de débit, et ne laisse pas apparaître de débit de pointe ou de décrue pour l'instant.

Le Plan de surveillance des levées (PSL) est déclenché.

Par conséquent, dans un premier temps, la surveillance du système d'endiguement de Châteauneuf commencera jeudi avec une visite par jour et vraisemblablement **vendredi** pour le val d'Orléans.

La Communauté de communes des Loges a activé sa cellule de crise. Nous sommes en lien avec la Préfecture et l'Etablissement Public Loire pour la gestion de cet évènement.

Par retour de mail nous vous demandons de nous faire part de votre disponibilité pour **vendredi pour la surveillance du val d'Orléans.**

Cordialement,

PS : pour ceux qui n'ont pas d'adresse mail, nous demandons aux chefs de services de communiquer l'information.

Mail type déclenchement PSL – volontaires CSL :

A : Volontaires suppléants pour digue CSL

CC : Président + VP Gémapi + DGS + DGA + boîte « crise »

Bonjour,

Nous venons de recevoir le message suivant de l'EPL :

Au vu des prévisions 48h à Givry, la Loire va continuer de monter et dépasser le seuil des 1 900 m³/s à Givry demain mardi 03/12 en début d'après-midi pour s'approcher des 2 500 m³/s en estimation grossière dans la nuit du 03 au 04 décembre.

De plus, les prévisions longues échéances indiquent une continuité dans l'augmentation de débit, et ne laisse pas apparaître de débit de pointe ou de décrue pour l'instant.

Le Plan de surveillance des levées (PSL) est déclenché.

Par conséquent, dans un premier temps, la surveillance du système d'endiguement de Châteauneuf commencera **jeudi** avec une visite par jour.

La Communauté de communes des Loges a activé sa cellule de crise. Nous sommes en lien avec la Préfecture et l'Etablissement Public Loire pour la gestion de cet évènement.

Par retour de mail nous vous demandons de nous faire part de votre disponibilité pour **jeudi en tant que suppléant possible pour la surveillance de la digue de Châteauneuf.**

Cordialement,

Mail type fin déclenchement PSL – tous agents :

A : liste agents CCL

Cc : Président + VP Gémapi + DGS + DGA + boîte « crise »

Bonjour,

Les débits et niveaux d'eau de la Loire étant redescendus à des niveaux non alarmants, le Plan de Surveillance de Levées est désactivé.

La cellule de crise va cesser et la salle de réunion du siège être libérée.

Merci aux agents pour leur implication durant cet évènement.

Cordialement,

PS : pour ceux qui n'ont pas d'adresse mail, nous demandons aux chefs de services de communiquer l'information.

FICHE ACTION COMMUNICATION 4 : Mail d'information aux communes – crise

QUI : Chargée de communication

QUAND : A 8h, 12h, 16h et 20h

Quatre points d'informations seront faits aux communes en cas de crise et de déclenchement de la cellule de crise de la CCL. Ils reprendront les informations essentielles.

Informers les maires, les VP, les DGS, les mairies et les référents risques = liste « bureau », « DGS », « mairies », « référents risques ».

La CC du Val de Sully et Orléans Métropole peuvent en être destinataire.

La Préfecture sera destinataire

Les informations à remonter sont :

- les informations essentielles sur la situation
- les actions et décisions prises par la CCL
- l'activation des PCS des communes
- les désordres constatés sur les digues (dans le cas du PSL)

Ces éléments importants seront communiqués par les référents EPCI/appui aux communes à la chargée de communication, qui se chargera de la rédaction et de l'envoi.

Mail d'information aux communes :

A : Membres du bureau + mairies CCL + DGS territoire CCL + Référents risques

Cc : Président + VP Gémapi + DGS + DGA + Responsable pôle environnement + boîte « crise »

Bonjour,

Nous faisons le point sur les évènements :

.....

Toute communication relative à la crise doit être envoyée à l'adresse : crise@cc-loges.fr

Vous pourrez joindre le Directeur de crise intercommunal (Mr Mura Président, en binôme avec Mme Roumegas VP Gémapi) sur leurs téléphones portables personnels respectifs.

Pour la cellule de crise, vous pourrez joindre le **Coordinateur intercommunal de crise (DGS/DGA)** sur le **02 42 07 07 00** pour tout ce qui est question d'ordre stratégique. Cette ligne est réservée aux liaisons EPCI-Préfecture et EPCI-maires.

Pour les questions en lien avec les désordres sur les digues ou avec la mutualisation des moyens, vous pouvez contacter le 02 42 07 07 01.

Cordialement,

FICHE ACTION COMMUNICATION 5 : Mail d'information aux communes, CC et élus – crue Loire/PSL

QUI : Chargée de mission Gémapi et risques majeurs

QUAND : A J-1 ; J+1 ; entre T10 et T20

Dès réception des premières alertes par l'EPL, puis à J+1 et avant le déclenchement de la surveillance des digues du val d'Orléans, envoyer un mail d'informations aux communes.

Informers les maires, les VP, les DGS, les mairies et les référents risques = liste « bureau », « DGS », « mairies », « référents risques »

Pour la digue de CSL : informer Mr Prud'Homme du déclenchement du PSL puis du début de la surveillance et des désordres constatés.

Mail type déclenchement :

A : Membres du bureau + mairies CCL + DGS territoire CCL + Référents risques

Cc : Président + VP Gémapi +DGS + DGA + Responsable pôle environnement + boîte « crise »

Bonjour,

Nous venons de recevoir le message suivant de l'EPL :

Au vu des prévisions 48h à Givry, la Loire va continuer de monter et dépasser le seuil des 1 900 m³/s à Givry demain mardi 03/12 en début d'après-midi pour s'approcher des 2 500 m³/s en estimation grossière dans la nuit du 03 au 04 décembre.

De plus, les prévisions longues échéances indiquent une continuité dans l'augmentation de débit, et ne laisse pas apparaître de débit de pointe ou de décrue pour l'instant.

Donc, **nous déclenchons dès maintenant le Plan de surveillance des levées (PSL).**

Par conséquent, dans un premier temps, la surveillance du système d'endiguement de Châteauneuf commencera **jeudi avec une visite par jour.**

Nous sommes en lien avec la Préfecture et l'Etablissement Public Loire pour la gestion de cet évènement.

La Communauté de communes des Loges a activé sa cellule de crise.

Toute communication relative à la crise doit être envoyée à l'adresse : crise@cc-loges.fr

Vous pourrez joindre le Directeur de crise intercommunal (Mr Mura Président, en binôme avec Mme Roumegas VP Gémapi) sur leurs téléphones portables personnels respectifs.

Pour la cellule de crise, vous pourrez joindre le **Coordinateur intercommunal de crise (DGS/DGA)** sur le **02 42 07 07 00** pour tout ce qui est question d'ordre stratégique. Cette ligne est réservée aux liaisons EPCI-Préfecture et EPCI-maires.

Pour les questions en lien avec les désordres sur les digues ou avec la mutualisation des moyens, vous pouvez contacter le 02 42 07 07 01.

Cordialement,

Mail type visite CSL – interne :

A : Président + VP Gémapi

Cc : DGS + Responsable pôle environnement + Chargée mission Gémapi + boîte « crise »

Bonjour,

Pour info

1ere Visite digue de Châteauneuf ce matin entre 10h15 et 12h00

3 désordres :

- 1- Arbre arraché sur talus de la digue coté val
- 2- Eau en pied de digue coté val
- 3- Véhicules bloquant l'accès à la digue.

Ça s'est bien passé : bonne communication avec EPL.

On repart pour la seconde visite de la journée.

Cordialement,

Mail type visite CSL – externe :

A : Maire + référent risque + DGS + Mr Prud'homme

Cc : Président + VP Gémapi + DGS + DGA + boîte « crise »

Bonjour,

05/12/2024 :

2 visites de surveillance réalisées sur les digues du Val de Chateauneuf

De 10h00 à 12h00 : 3 désordres constatés

CSL-A : Arbre déraciné coté Val entre borne 16D et 17D (PK7)

CSL-B : Eau en faible quantité en pied de digue à la borne 17D

CSL-C : Véhicules stationnés sur la digue au niveau de la borne 18D : la gendarmerie contactée et s'en charge.

De 14h00 à 16h00 : 2 désordres

CSL-A : Arbre déraciné coté Val entre borne 16D et 17D (PK7) : pas d'évolution

CSL-B : évolution du désordre : déformation pied de digue (10 cm) avec ruissellement d'eau de l'ordre du débit d'un robinet. L'EPL envoie son équipe pour diagnostic. 15h25 CCL informe le dgs par téléphone du désordre et indique présence de chevaux à mettre en sécurité. Attente du diagnostic de l'EPL.

CSL-C : Véhicules ne sont plus présents.

Le niveau de crue atteignant T20 cette nuit : la surveillance s'arrête pour le Val de Chateauneuf.

Cordialement.

Mail type désordres pour désordre majeur – commune :

A : Maire + référent risque + DGS

Cc : Président + VP Gémapi +DGS + DGA + boîte « crise »

Bonjour,

Désordre description : **au niveau du déversoir, un fontis est au niveau de la canalisation d'irrigation qui est toujours en place**

Lieu :

Date :

Heure :

Action réalisée : **Appel à Mme Héron, message laissé sur son répondeur.**

Appel à Mr Lentz, informations complémentaires transmises si évolution du désordre (lien avec EPL).

Appel de SCEA gazon (propriétaire de la canalisation) pour lui signaler la situation.

Cordialement,

Mail type bascule surveillance sur le val d'Orléans :

A : Membres du bureau + mairies CCL + DGS territoire CCL + Référents risques + Mr Prud'homme

Cc : Président + VP Gémapi +DGS + DGA + Responsable pôle environnement + boîte « crise »

Bonjour,

Au vu de l'évolution des niveaux de débit et de hauteur d'eau, la surveillance de la digue de Châteauneuf-sur-Loire va cesser le **(date)**.

En lien avec l'EPL, la surveillance du système d'endiguement du val d'Orléans va débuter le **(date)**.

Nous sommes en lien avec la Préfecture et l'Etablissement Public Loire pour la gestion de cet évènement.

La Communauté de communes des Loges a activé sa cellule de crise.

Toute communication relative à la crise doit être envoyée à l'adresse : crise@cc-loges.fr

Vous pourrez joindre le Directeur de crise intercommunal (Mr Mura Président, en binôme avec Mme Roumegas VP Gémapi) sur leurs téléphones portables personnels respectifs.

Pour la cellule de crise, vous pourrez joindre le **Coordinateur intercommunal de crise (DGS/DGA)** sur le **02 42 07 07 00** pour tout ce qui est question d'ordre stratégique. Cette ligne est réservée aux liaisons EPCI-Préfecture et EPCI-maires.

Pour les questions en lien avec les désordres sur les digues ou avec la mutualisation des moyens, vous pouvez contacter le 02 42 07 07 01.

Cordialement,

Mail type désordre pour désordre majeur – CC du Val de Sully :

A : crise <crise@cc-loges.fr>; braguenicole@aol.com; Camille DEBRÉE c.debree@valdesully.fr ; dst@valdesully.fr
Cc : astreinte orleans (astreinte.orleans@eptb-loire.fr) + Président + VP Gémapi + DGS + DGA + boîte « crise »

Bonjour,

Désordre description :

- Résurgence eau important 20-30cm en Pied de digue

Lieu : PK22-23 à Guilly

Date :

Heure :

Action réalisée :

EPL contactée par équipe terrain

Appel EPL 14h45 : GUILLY doit être évacué

Appel M. MIREUX vers B. ORANGE CCVDS.

Cordialement.

Mail type fin déclenchement PSL – communes :

A : Membres du bureau + mairies CCL + DGS territoire CCL + Référents risques

Cc : Président + VP Gémapi +DGS + DGA + Responsable pôle environnement + boîte « crise »

Bonjour,

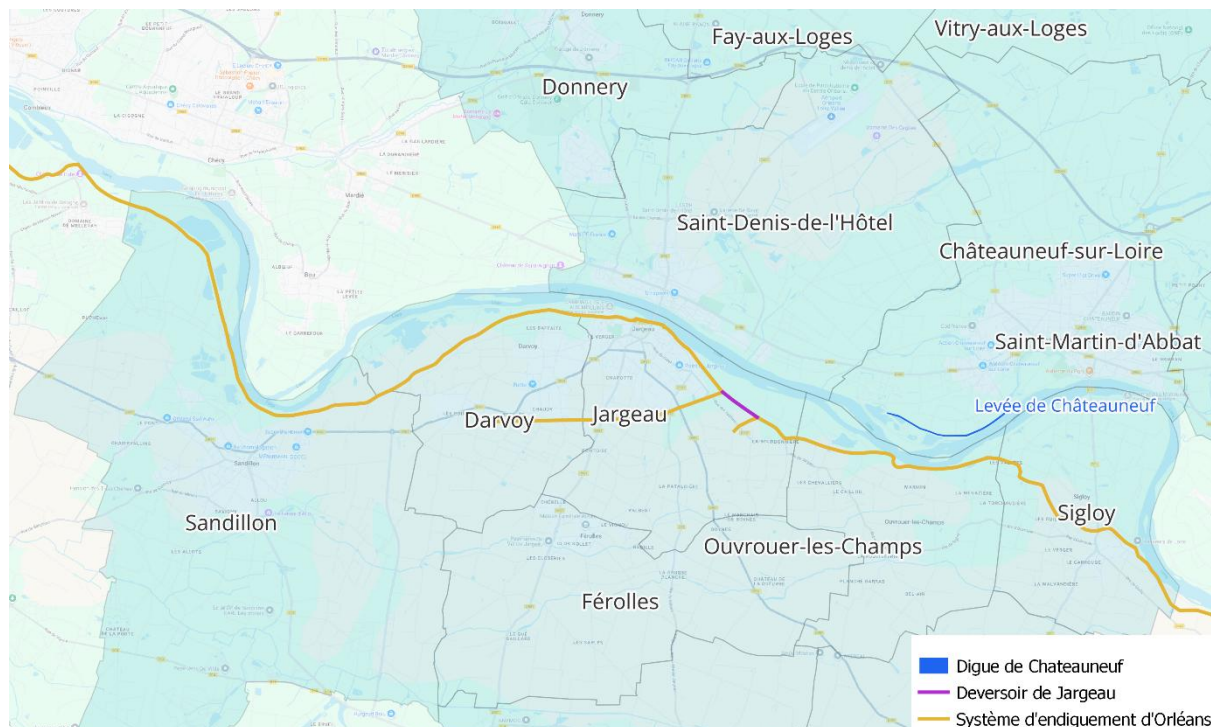
Les débits et niveaux d'eau de la Loire étant redescendus à des niveaux non alarmants, le Plan de Surveillance de Levées est désactivé et la cellule de crise de la CCL va cesser.

Vous pourrez joindre le Directeur de crise intercommunal (Mr Mura Président, en binôme avec Mme Roumegas VP Gémapi) sur leurs téléphones portables personnels respectifs, et les agents de la CCL sur leurs numéros habituels.

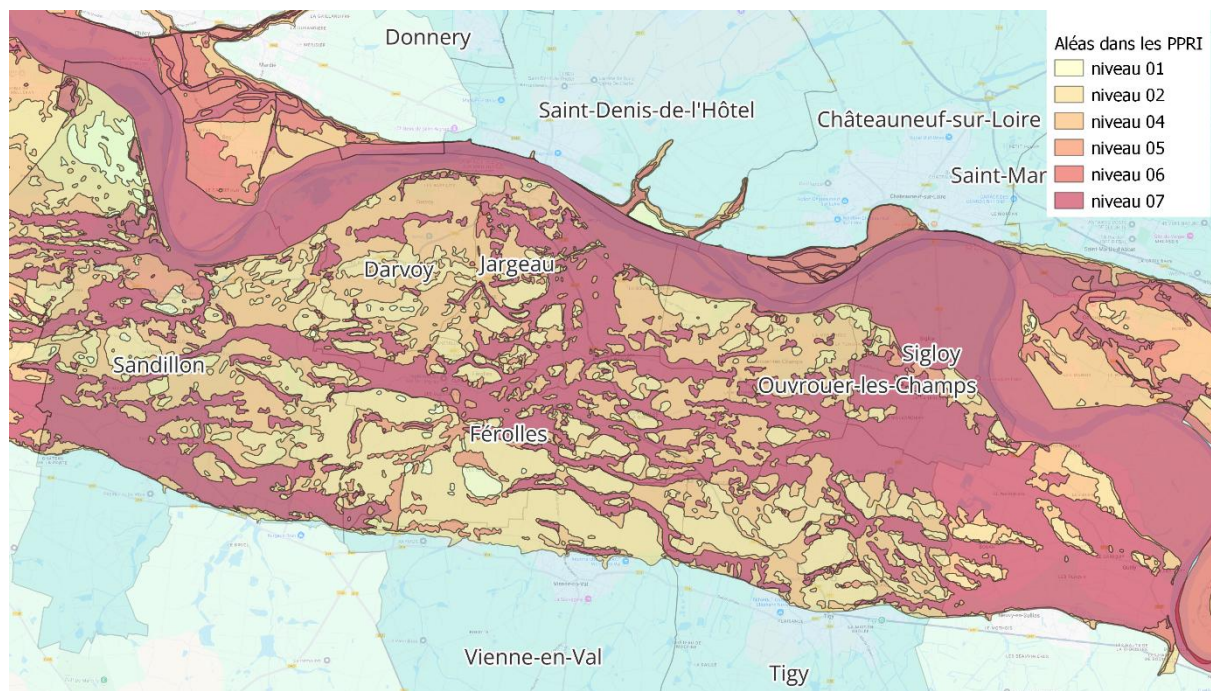
Cordialement,

Cartographie des risques sur la CCL

Systèmes d'endiguement sur le territoire de la CCL

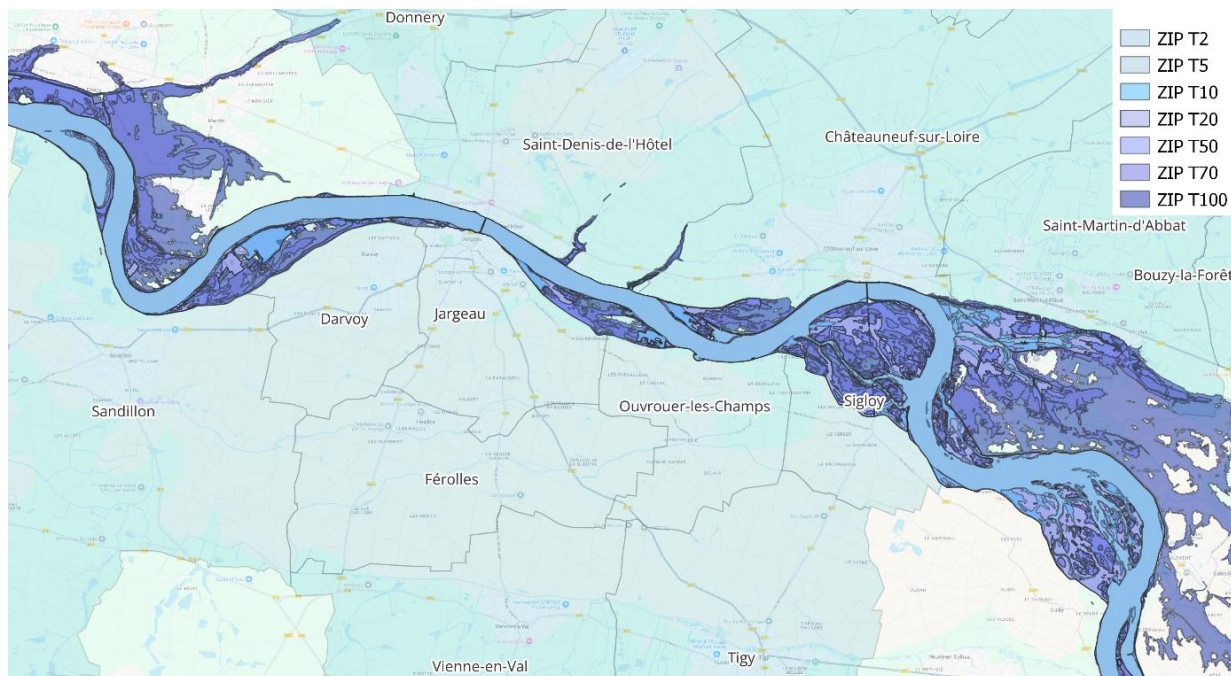


Aléas dans le Plan de Prévention des Risques Inondations



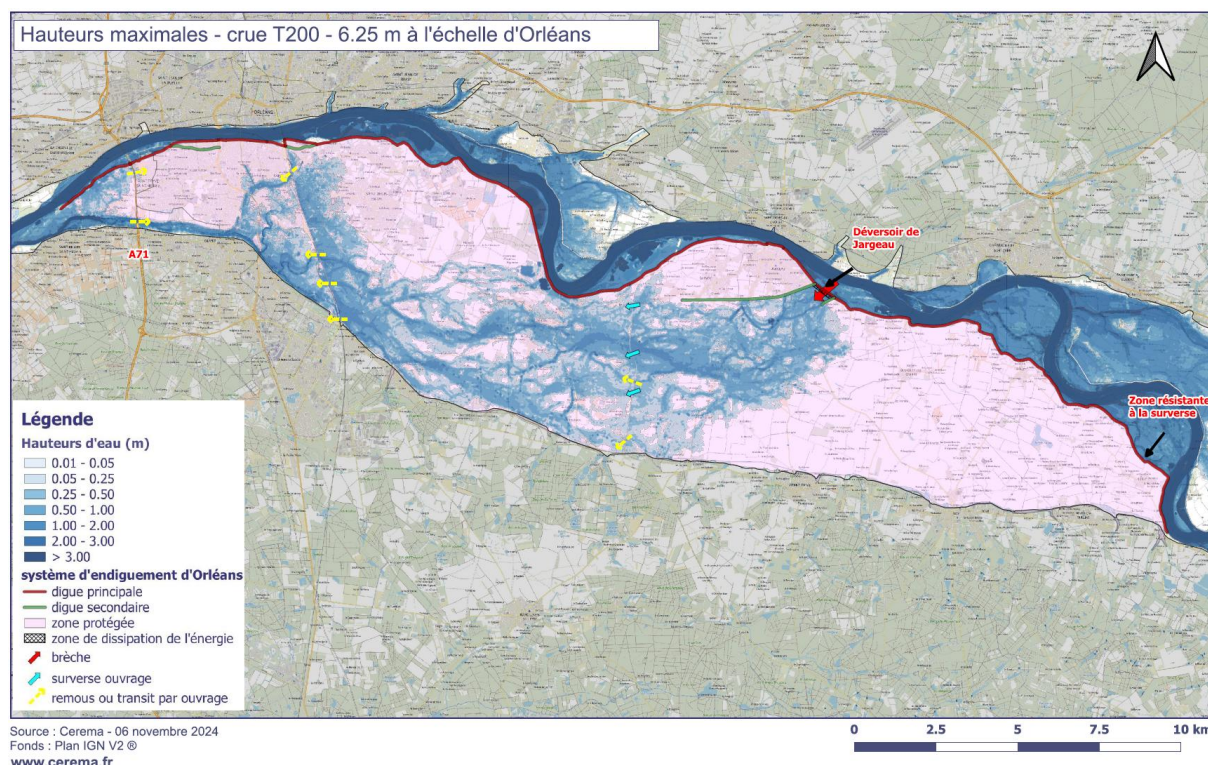
Crues de Loire : cartes issues de l'Etude de Dangers 2024

Fonctionnement nominal

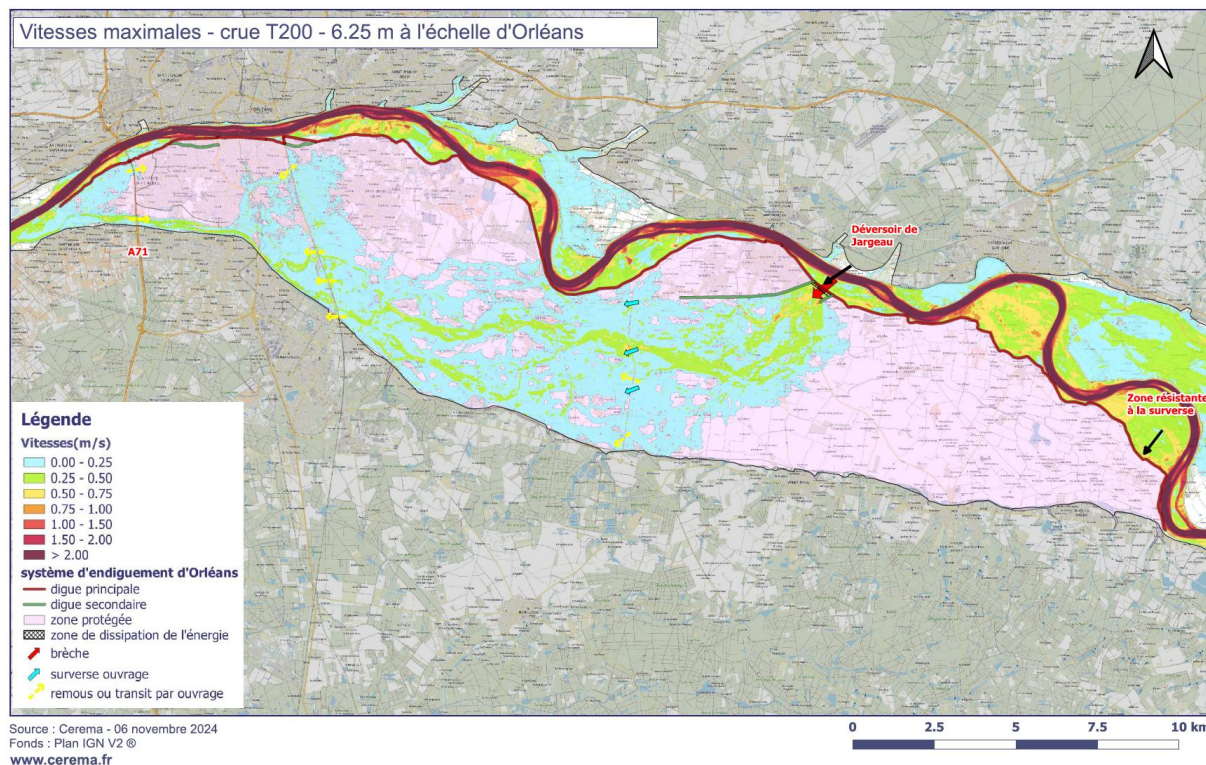


T 20 : la zone protégée n'est pas inondée et il n'y a aucun remous

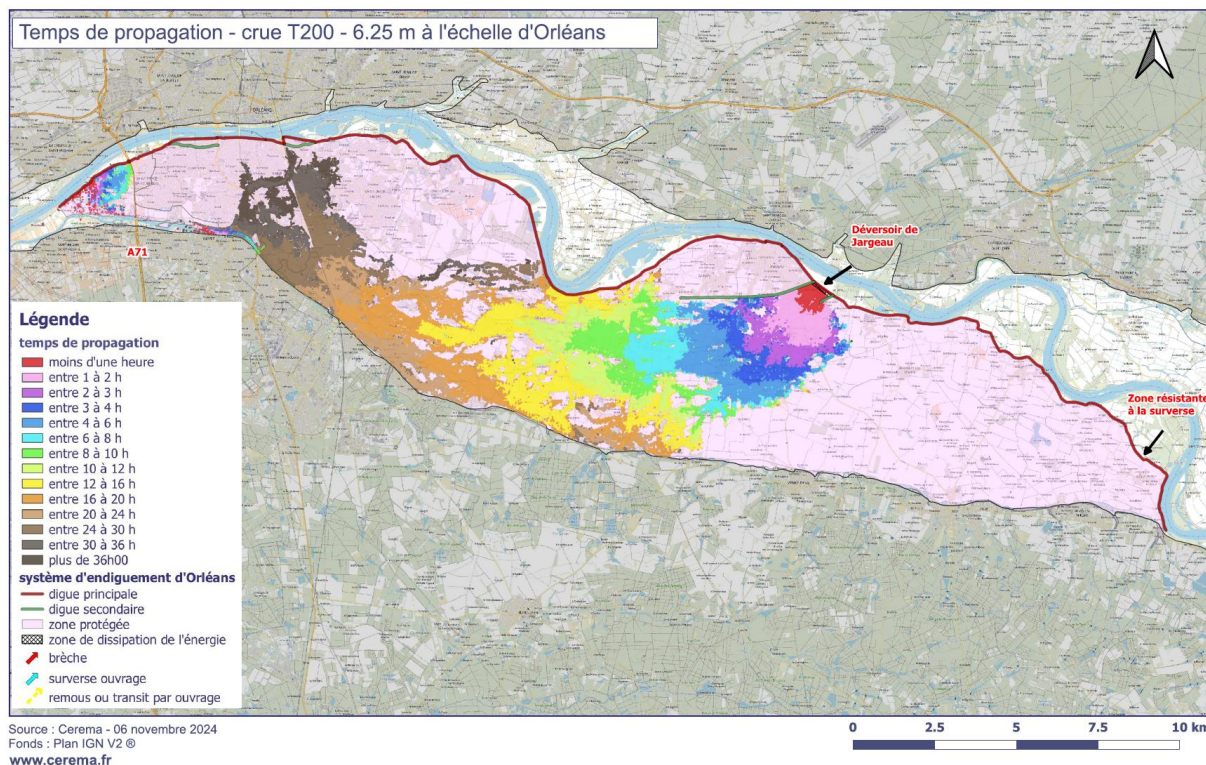
Fonctionnement normal à T200 - hauteurs



Fonctionnement normal à T200 - vitesses



Fonctionnement normal à T200 – temps de propagation

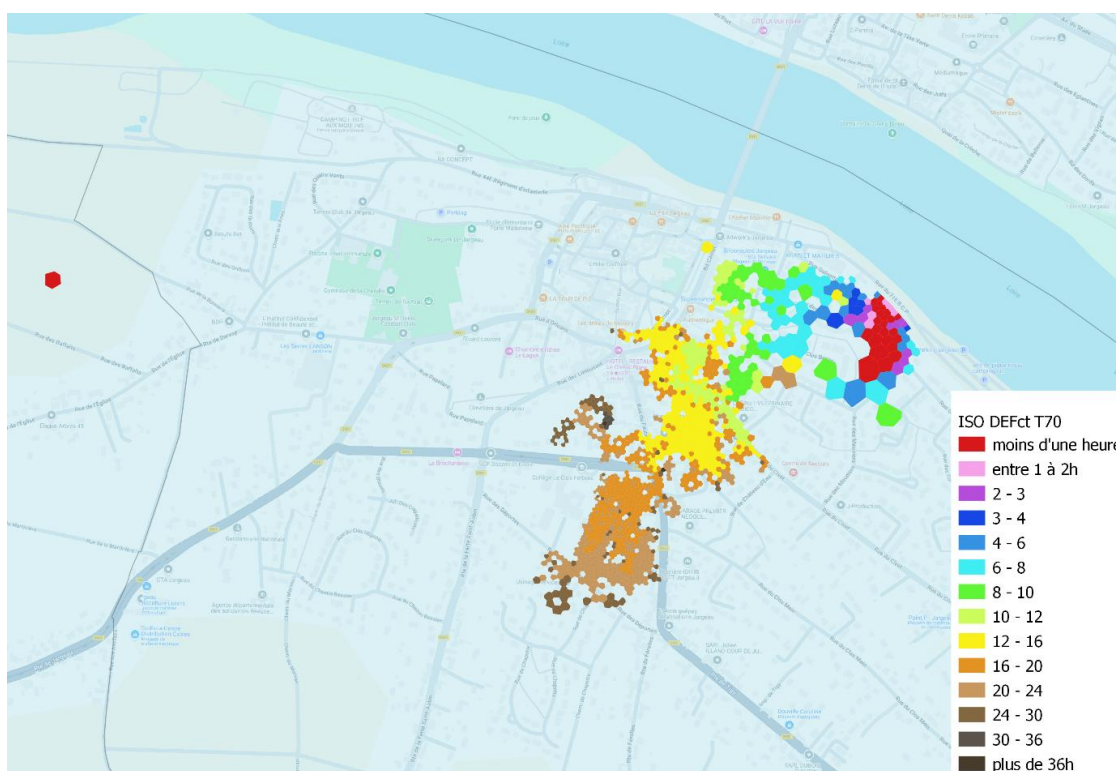


Défaillance canalisations T70 à Jargeau



A T70 en cas de défaut de fonctionnement du clapet anti-retour sur les canalisations d'eau rejetant en Loire, il y aura entrée d'eau avec un débit maximal de 0,73 m³/s. Le temps de propagation de l'onde de crue sera assez lent.

Temps de propagation défaillance canalisation T70 à Jargeau



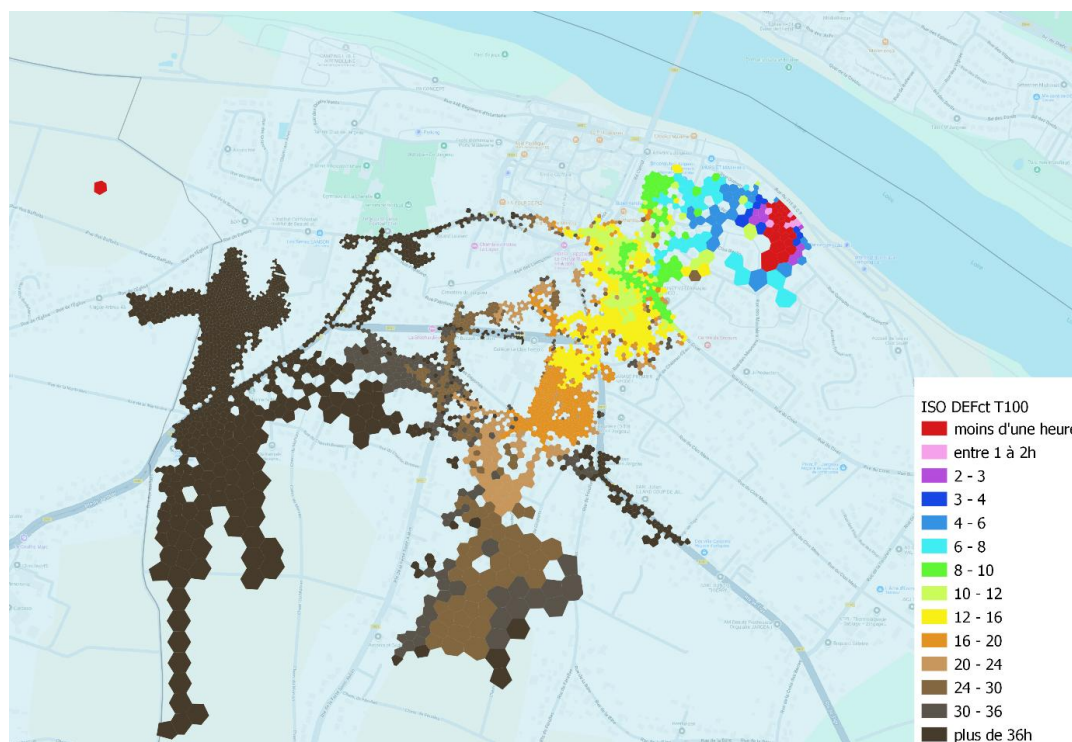
Défaillance canalisations T100 à Jargeau



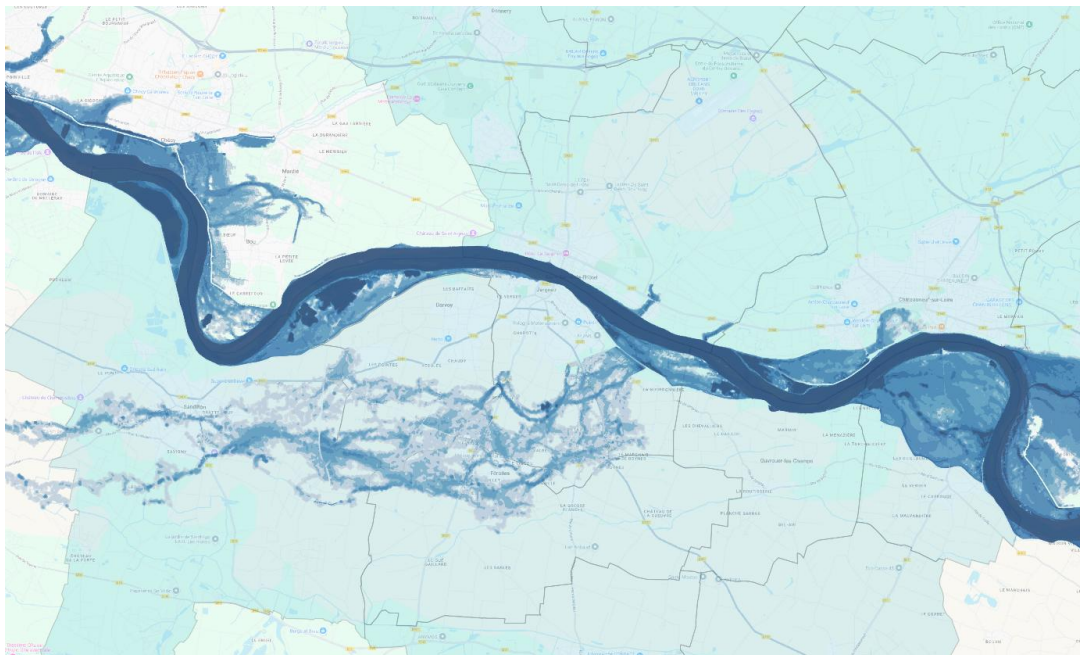
A T100 en cas de défaut de fonctionnement du clapet anti-retour sur les canalisations d'eau rejetant en Loire, il y aura entrée d'eau avec un débit maximal de $0,75 \text{ m}^3/\text{s}$. Le temps de propagation de l'onde de crue sera assez lent.

L'EDD n'a pas identifié de zones de cuvette avec des enjeux dans le cas d'une défaillance du clapet à Jargeau.

Temps de propagation défaillance canalisation T100 à Jargeau



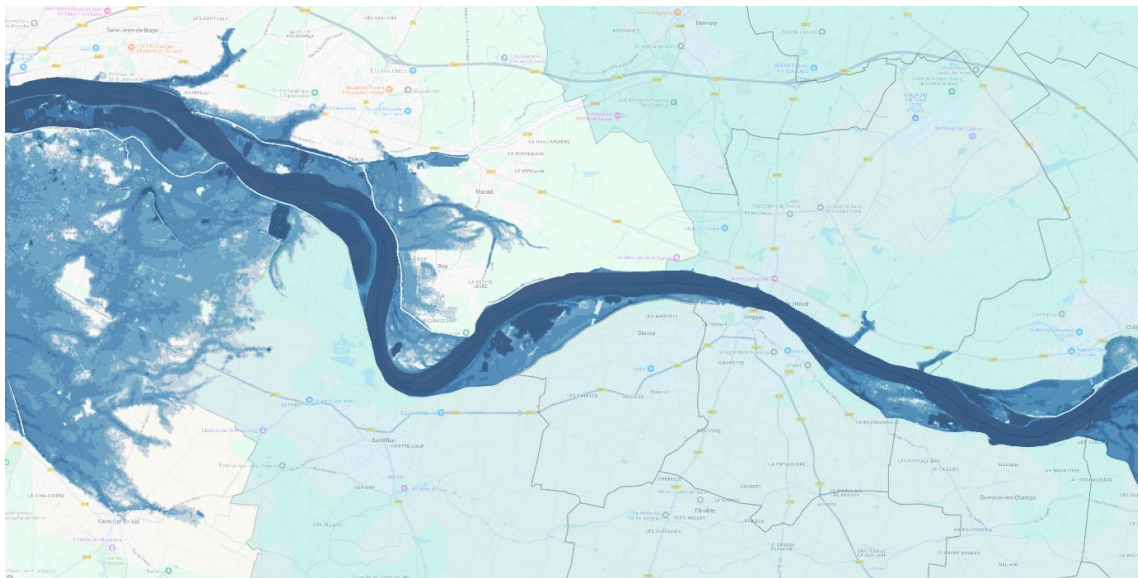
Déclenchement anticipé du déversoir T100



Le temps de propagation de l'onde de crue est assez rapide dans l'entonnement du déversoir puis diminue. La crue rejoint le Loiret via les thalwegs. Les hauteurs et vitesses sont faibles hormis dans les cuvettes et thalwegs. Comparativement au déclenchement prévu pour une crue T200, le débit et la surface sont bien moindres. La dissipation d'énergie est estimée à 100m et n'impacte pas d'enjeu humain.

Un stockage de l'inondation aura lieu du fait du remblai de la déviation au nord de la Marmagne.

Défaillance château de l'Isle T170



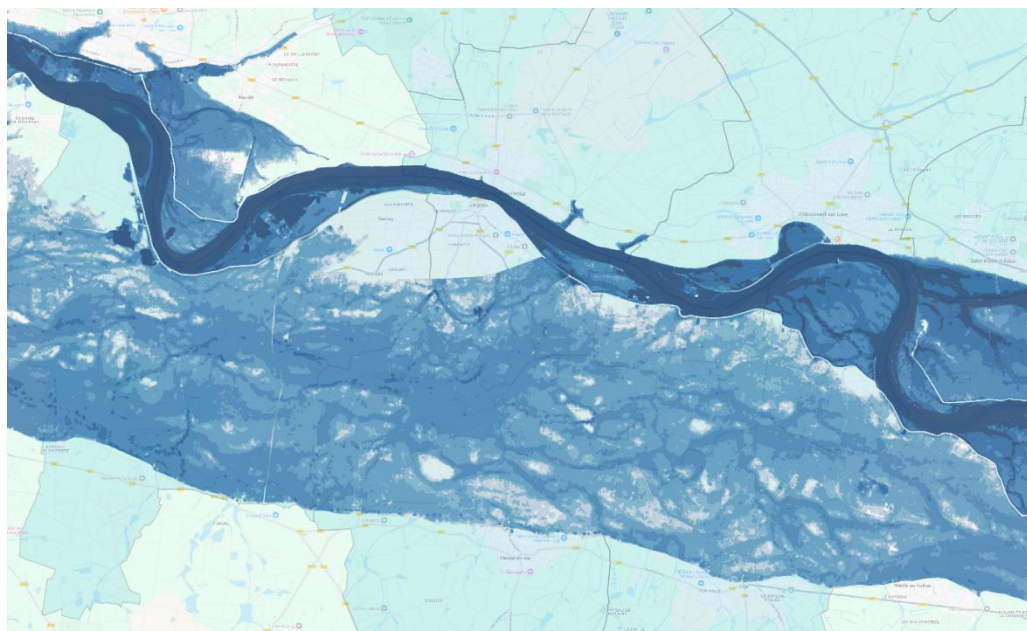
La majeure partie de la zone en aval sera impactée mais les entrées d'eau dangereuses seront localisées dans les cuvettes et les axes de circulation. Les hauteurs d'eau et les vitesses seront importantes notamment au niveau de la brèche.

Défaillance Darvoy T1000



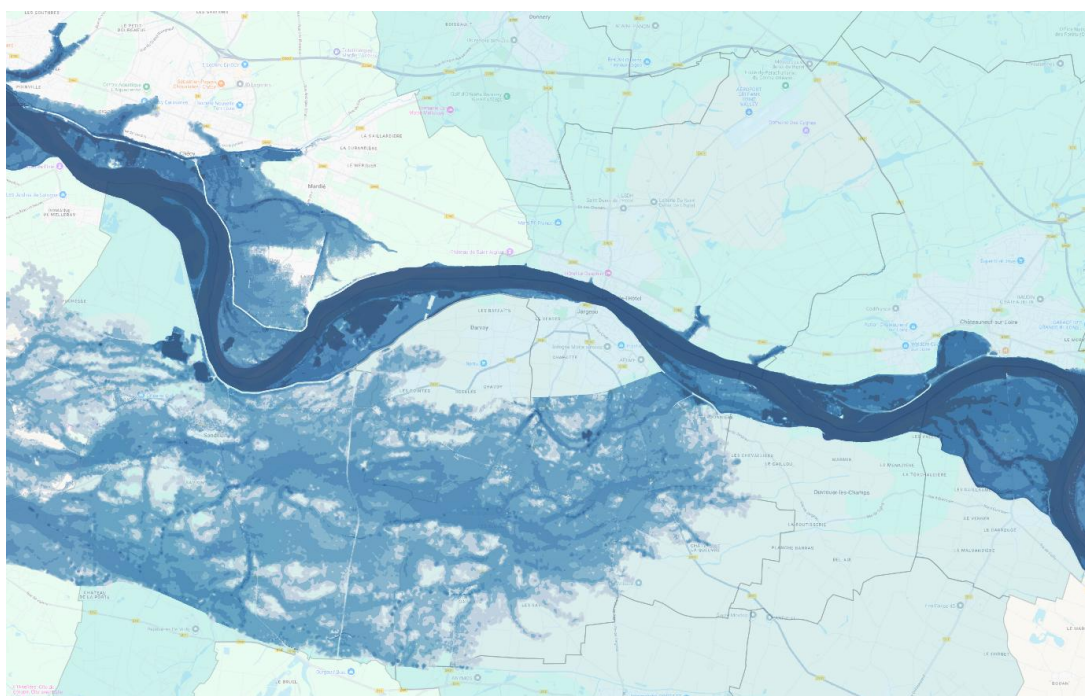
Les hauteurs d'eau sont supérieures à 1m en aval du déversoir et de la brèche. Les vitesses peuvent être supérieures à 0,5m/s au droit du déversoir, de la brèche, dans les thalwegs et les axes routiers des zones urbaines. A l'aval de la brèche la majeure partie du val est impactée par des venues d'eau dangereuses (hauteur >1m).

Défaillance Guilly T1000



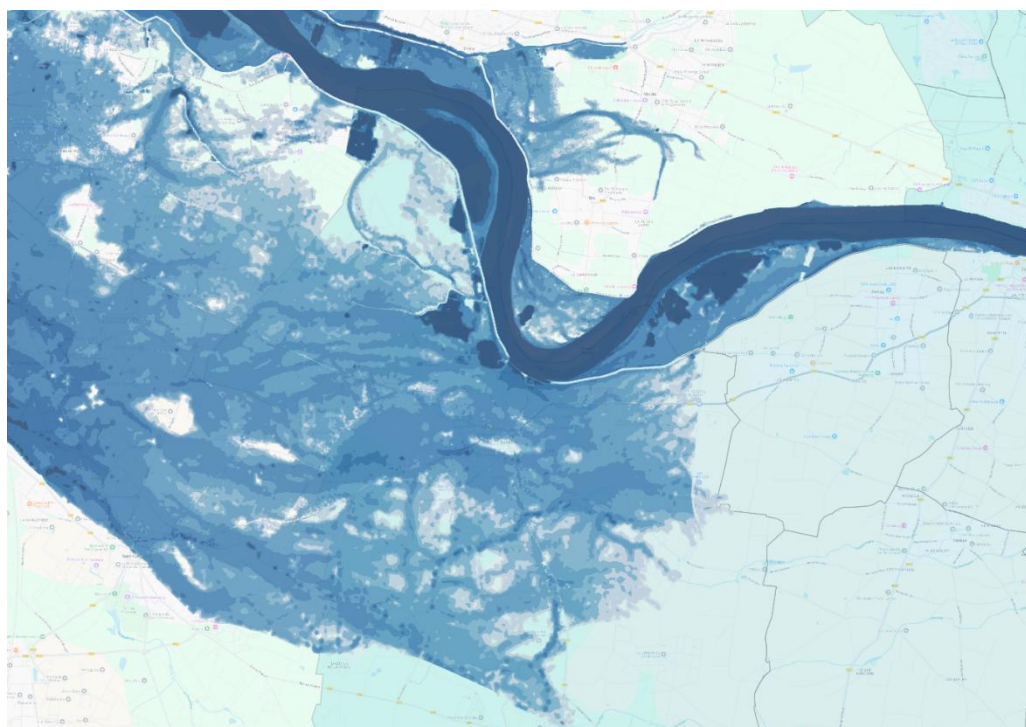
Les hauteurs d'eau sont supérieures à 1m au niveau de la brèche et du déversoir de Jargeau. Les vitesses peuvent être supérieures à 0,5m/s au droit du déversoir, de la brèche, dans les thalwegs et les axes routiers des zones urbaines. Les zones de la brèche et du déversoir sont impactées par des venues d'eau dangereuses (hauteur >1m).

Défaillance hippodrome T500



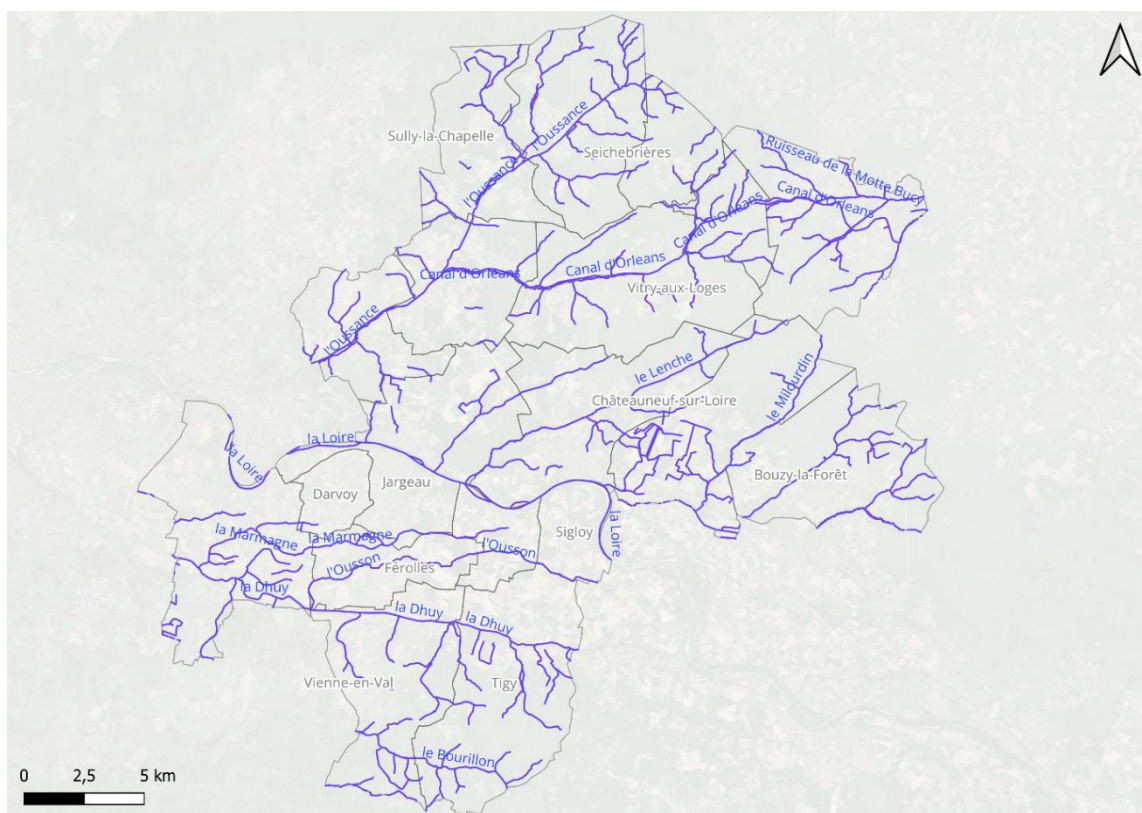
Les écoulements seront importants au niveau du déversoir et avec des vitesses importantes. Cependant les hauteurs et vitesses seront modérées entre le déversoir et le Loiret.

Défaillance Sandillon T170



La majeure partie de la zone en aval de la brèche est impactée par des venues d'eau dangereuses, avec une vitesse supérieure à 0,5m/s ou des hauteurs supérieures à 1m. Le débit entrant serait très fort.

Réseau hydrographique de la CCL



Carte des zones impactées par le ruissellement – modélisation de l'étude diagnostic et prospective sur les inondations par ruissellement



Envoyé en préfecture le 19/12/2025

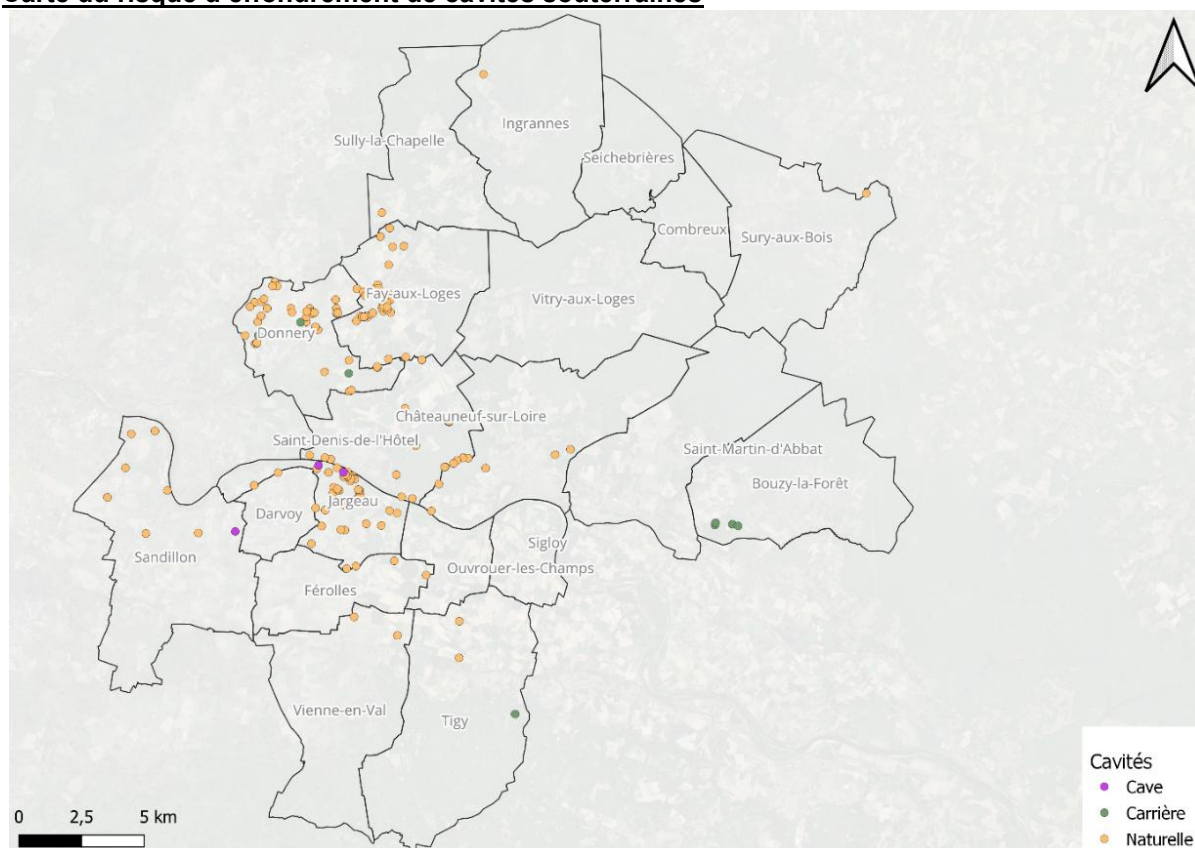
Reçu en préfecture le 19/12/2025

Publié le

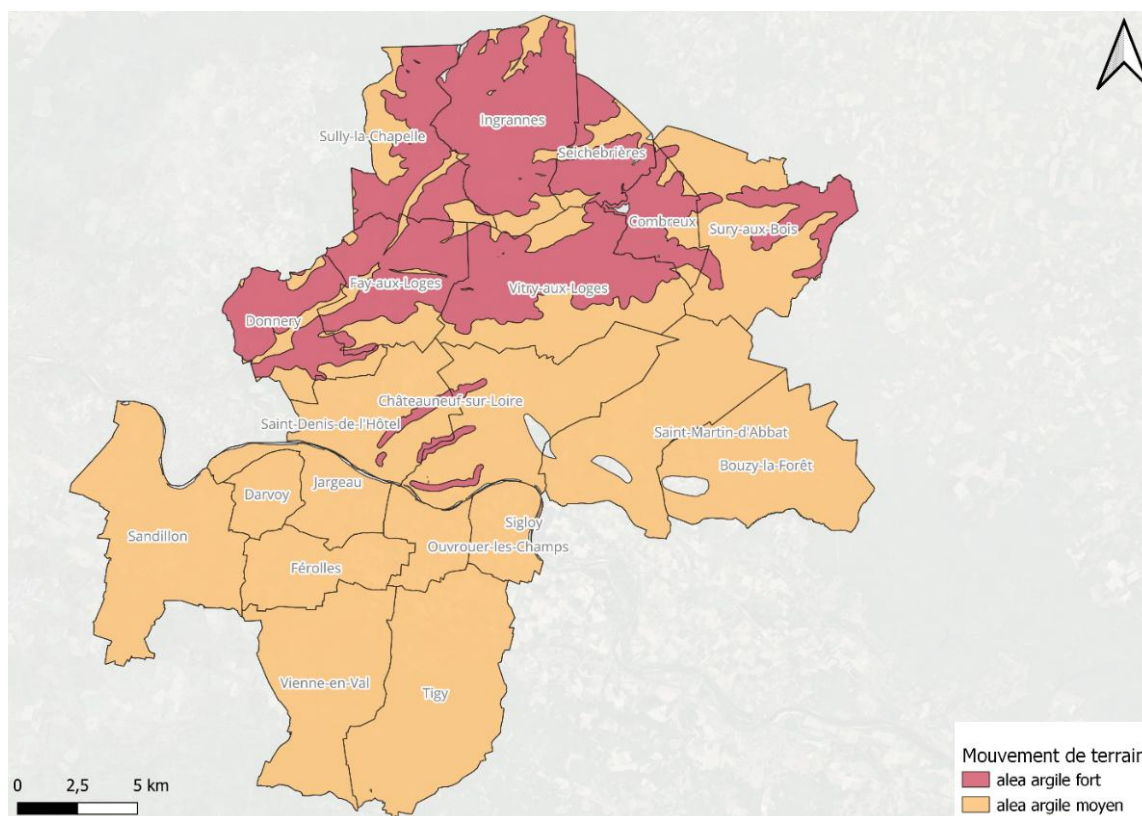
ID : 045-214501421-20251218-2025_85-DE



Carte du risque d'effondrement de cavités souterraines



Carte du risque retrait/gonflement d'argile



Envoyé en préfecture le 19/12/2025

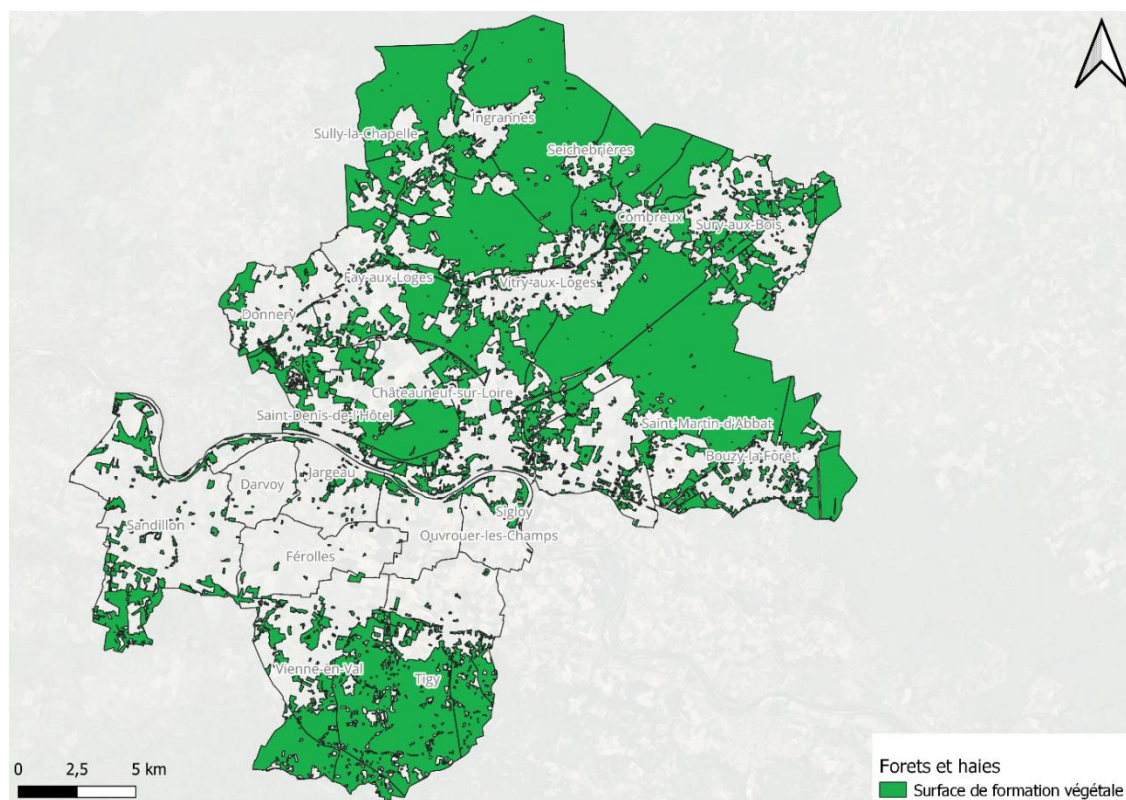
Reçu en préfecture le 19/12/2025

Publié le

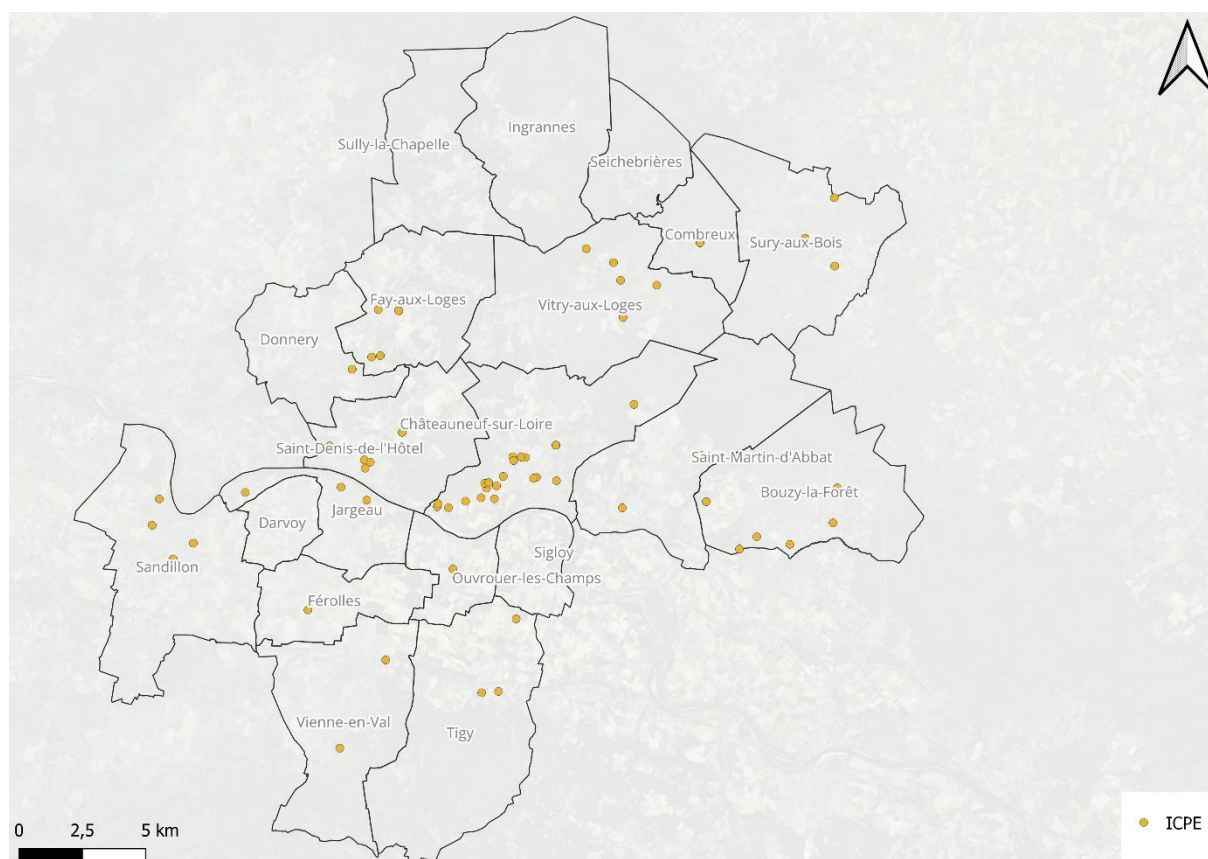
ID : 045-214501421-20251218-2025_85-DE



Carte des surfaces de forêts et haies – risque incendie



Installations classées pour la protection de l'environnement sur le territoire de la CCL



Envoyé en préfecture le 19/12/2025

Reçu en préfecture le 19/12/2025

Publié le

ID : 045-214501421-20251218-2025_85-DE

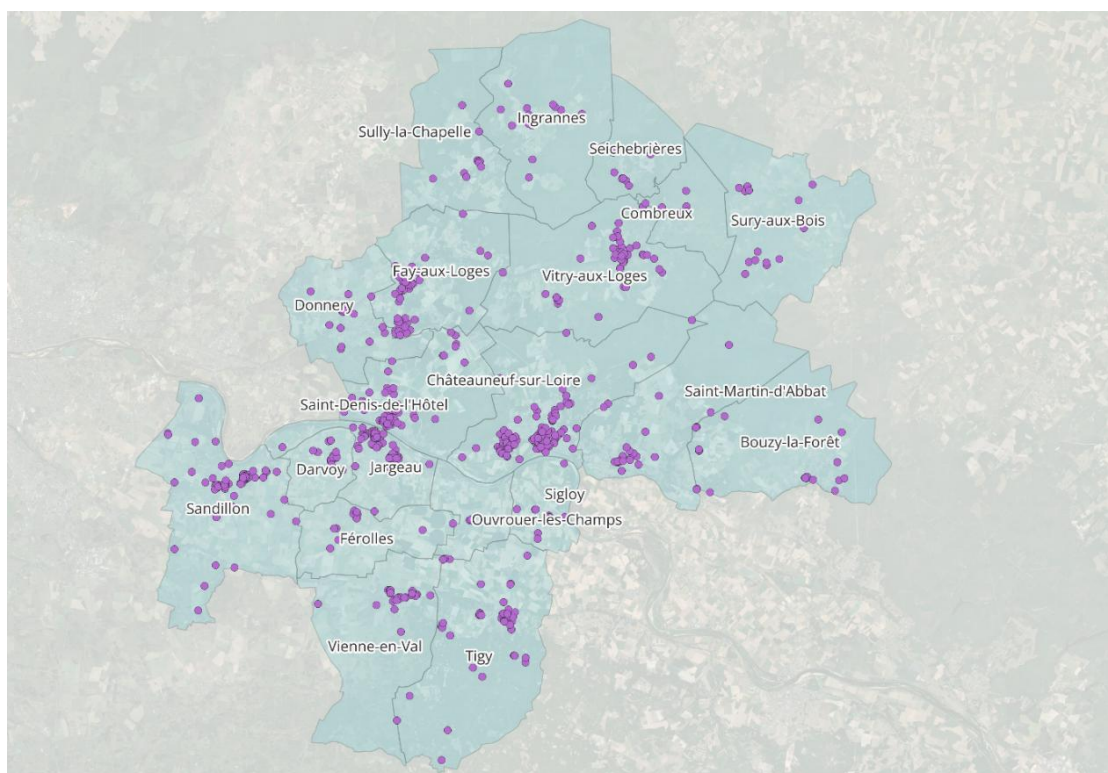


Axes routiers majeurs – risque de transport de matières dangereuses



Cartographie des enjeux sur la CCL

Etablissements Recevant du Public (données 2024)



Bâtiments sur le territoire de la CCL

